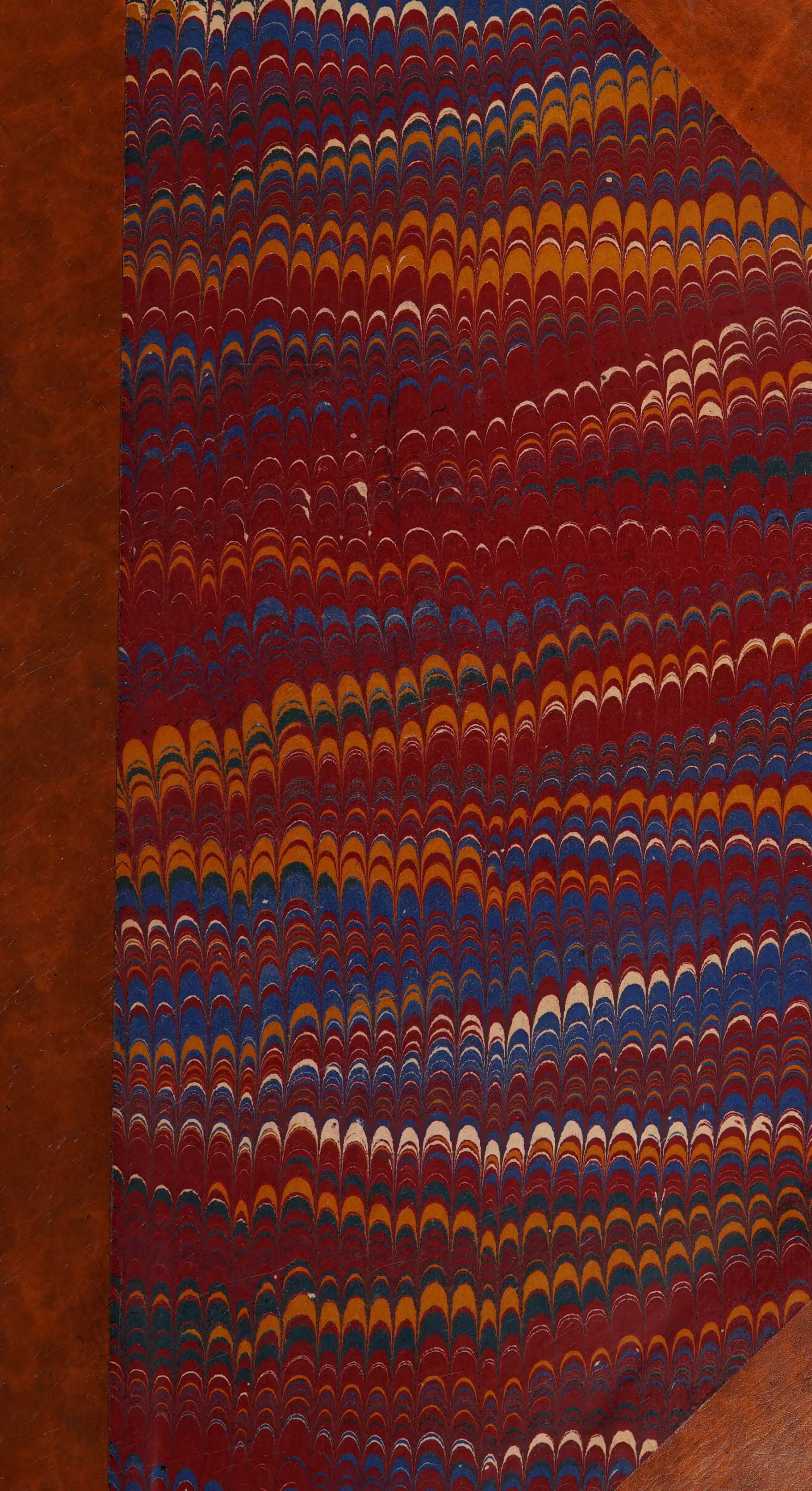


TRAITÉ DES SCROPHULES,

VULGAIREMENT APPELÉES

ÉCROUELLES OU HUMEURS FROIDES.

TROISIÈME PARTIE.

CONTENANT l'examen analytique des nouveaux procédés qui composent le Remède anti-scrophuleux ;

SUIVIE

DE DEUX DISSERTATIONS MÉDICO-CHIMIQUES ;

DONT la première contient le procédé pour dissoudre le plomb, dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé.

La seconde, intéressante pour tous les ordres des Citoyens, *expose les dangers presqu'inévitables des Étamages, ainsi que les Remèdes efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & toutes celles qui procèdent des autres substances métalliques.*

Par M. PIERRE LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez GAUGUERY, Libraire, rue S Benoît, vis-à-vis l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Non Eloquentiâ, ſed Remediis curantur morbi. CELSUS.



AVERTISSEMENT

Sur cette troisième Partie.

LA confiance que le Public m'a accordée, m'a fait contracter envers lui une dette dont j'ai eu dessein de m'acquitter, en le faisant jouir du fruit de cinquante ans de travaux assidus. Il est bien juste que je lui rende ce qu'il m'a donné, puisque les occasions malheureuses qui l'ont engagé d'avoir recours à moi, m'ont donné des connoissances que je n'aurois jamais pu acquérir sans lui. C'est en lui rendant service, que j'ai fait une étude particulière des maladies scrophuleuses, dans lesquelles j'ai suivi la Nature pas à pas ; d'où il a résulté une longue suite d'observations qui forme un corps de doctrine sur les Scrophules ou Ecrouelles.

trop facilement aux ſollicitations qu'on me faiſoit de publier les deux premières Parties, qui alors étoient prêtes.

Auſſitôt qu'elles parurent, les Auteurs de quelques Feuilles périodiques, voulurent inſinuer que j'avois eu deſſein de faire, pour mon propre avantage, un ſecret de mon remède.

Après avoir gratuitement donné, pendant plus de quarante ans, ce remède à pluſieurs milliers de malades, bien loin d'être ſoupçonné, je me croyois à l'abri d'un pareil reproche. On a cru trop légérement, qu'à la fin de ma carrière, je voulois flétrir l'honneur très-précieux pour moi, d'appartenir à un Corps célèbre, qui, dans tous les temps, s'eſt fait gloire d'être utile à ſa Patrie, & de lui prodiguer, ſans réſerve, toutes les découvertes

que ſes travaux lui ont méritées. À Dieu ne plaiſe que je veuille m'écarter de ces principes ! C'eſt donc pour marcher ſur les traces de mes Confrères, que je publie cet Ouvrage & m'acquitte de ma promeſſe.

Ce que je fais aujourd'hui n'eſt que mon devoir. Heureux ſi, en le rempliſſant, je puis donner au Public des marques du zèle que j'ai toujours eu pour la conſervation de mes Concitoyens : ſentiment que je conſerverai pendant tout le reſte de ma vie !

Comme les Scrophules, & pluſieurs autres maladies qui ont beaucoup d'affinité avec elles, n'affectent guère que la claſſe des Citoyens la moins opulente, j'ai penſé qu'il ſeroit néceſſaire, pour la plus grande utilité, de déterminer la valeur de ce remède : & afin que le prix n'en devienne

pas arbitraire, je l'ai fixé à trois livres la boîte de ſoixante pilules, pour les perſonnes qui pourront ſe le procurer. Quant à celles dont le travail journalier peut à peine ſuffire pour donner du pain à une petite famille, ſouvent nombreuſe, je réclame en leur faveur la bonté des ames ſenſibles & compatiſſantes, pour ſoulager, par leurs bienfaits, de pauvres enfans malades, ſi dignes de pitié, privés d'ailleurs de tout ſecours, & ſouvent même des nourritures de première néceſſité.



TABLE

DES

CHAPITRES ET SECTIONS.

TROISIEME PARTIE.

DISSERTATIONS MÉDICO-CHIMIQUES.

Dont l'une contient le procédé pour dissoudre le plomb, dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé.

L'autre, intéressante pour tous les ordres des Citoyens, *expose les dangers presqu'inévitables des Etamages, ainsi que les remèdes efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & celles qui procèdent des autres substances métalliques.*

Fin de la Table.

TRAITÉ



TRAITÉ
DES
SCROPHULES.



TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition sommaire des Remèdes dont on s'est servi jusqu'à présent contre les maladies scrophuleuses.

S'IL étoit important de décrire les Scrophules, d'en déterminer le caractère, les formes & toutes les vicissitudes auxquelles elles sont sujettes; il n'étoit pas moins nécessaire d'en développer toutes les causes sensibles,

leurs variétés & l'aſſemblage monſtrueux qui réſulte de leurs combinaiſons. Il falloit encore montrer les reſſources qui ſont dans la nature livrée à elle-même pour procurer les criſes, & faire voir en même-tems les moyens que l'art poſſède pour obvier aux inconvéniens funeſtes qui n'arrivent que trop ſouvent lorſque ces maux ſont abandonnés à eux-mêmes. Il étoit donc utile auſſi de préſenter le pronoſtic ſous deux points de vue différens : relativement aux mauvais effets qui réſultent des remèdes uſités, & eu égard aux bons effets que l'on obtient par les nouveaux procédés : c'eſt ce que j'ai tâché de faire dans la première Partie.

La ſeconde Partie, qui traite de la cure des Scrophules, offre tous les cas dans leſquels on peut adminiſtrer le remède anti-ſcrophuleux, & les moyens auxiliaires propres à en accélérer les effets. Comme il ne s'agit ici que de préſenter de nouveaux moyens pour guérir des maladies qui, de tout tems, ont été regardées comme incurables, il ne ſeroit pas étonnant que le public ne ſe prêtât pas volontiers à

en faire uſage, s'il n'étoit entraîné par le jugement des perſonnes éclairées, qui, donnant rarement leur confiance à toutes les nouveautés, n'adoptent les remèdes que quand leurs bons effets ont été généralement reconnus ; que le temps & des guériſons nombreuſes les ont accrédités, & qu'une expérience conſtante en a prouvé la ſupériorité. C'eſt donc pour parvenir à ce but, qu'il a fallu faire beaucoup de tentatives, multiplier les épreuves, faire des combinaiſons nombreuſes, répéter des expériences, & faire une concordance de tous ces moyens variés, avec toutes les différentes cauſes ſenſibles décrites dans la première Partie.

J'ai déjà fait mention dans la ſeconde, des remèdes généraux qui doivent précéder & ſouvent accompagner le nouveau remède anti-ſcrophuleux; mais avant de parler de celui-ci, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire de paſſer en revue les remèdes principaux dont on s'eſt inutilement ſervi juſqu'ici, quoi qu'inſuffiſans, quelquefois nuiſibles, ou au moins inutiles, pour la plupart : en cela, je ne

crois pas retarder les progrès de l'art, en rapportant, avec la plus exacte vérité, les effets de tous ces remèdes, que j'ai employés, suivis & observés avec le plus grand soin pendant beaucoup d'années. Comme j'ai promis de parler de chacun d'eux en particulier, je dirai mon sentiment sans partialité; & après avoir fait quelques remarques sur leurs préparations, & fait voir leur inefficacité dans la cure des Scrophules, je parlerai ensuite de la plus grande partie des remèdes qui sont en usage chez les principales Nations de l'Europe. Je rapporterai aussi leurs prétendus spécifiques ou antidotes; j'examinerai mes nouveaux procédés, & je terminerai enfin la troisième Partie de cet Ouvrage, par des vues générales, & les rapports que les Scrophules ont avec plusieurs maladies chroniques.

SECTION PREMIÈRE.

Des Remèdes mercuriels, tant sous forme sèche que sous forme liquide.

LE mercure doux est une substance

insoluble, qui n'agit guère dans les premières voies & le canal intestinal, que comme purgative; cependant si quelques-unes de ses parties sont entraînées par beaucoup de liquide dans le torrent de la circulation, elles excitent souvent des accidens funestes. La panacée est encore moins soluble. L'un & l'autre de ces sels a le moins d'acide possible, puisqu'il est démontré qu'il faut presque quatre cent parties d'eau pour en dissoudre une de ces sels, dont la différence entr'eux n'est que du plus au moins d'acide qui est resté uni au mercure. Ces sels participent donc encore du sublimé corrosif, puisqu'ils ne sont que des combinaisons de l'acide marin avec le mercure. Ils ne sont donc, à raison de leurs combinaisons, qu'un sublimé corrosif très-adouci. Or, comme ils ne peuvent être dissous, ils n'agissent sur la masse des humeurs, qu'autant qu'ils sont réduits en poudre impalpable, & entraînés dans la masse du sang par un liquide très-abondant. Il est certain que le mercure doux retient un peu plus d'acide que la panacée; & par cette raison, il devient

purgatif, tandis que la panacée prise à même dose, ne purge presque jamais. Mais comme ces particules salines ne peuvent être dissoutes par aucun menstrue existant dans nos corps, il résulte qu'elles doivent s'arrêter dans les plus petits capillaires, & exercer leur action sur les parois des vaisseaux qui renferment les liquides. Or, comme il est prouvé par l'expérience, que le mercure introduit, sous quelque forme que ce soit, est plutôt porté vers la tête que vers d'autres endroits, il doit arriver, comme il arrive en effet, que transféré aux glandes engorgées qui environnent le col, il excite dans ces endroits la phlogose, l'inflammation, quelquefois la suppuration, & produit presque toujours le gonflement des gencives & des escharres dans la bouche. Lorsque ces accidens sont dissipés, les glandes n'en sont que plus dures & plus volumineuses.

Quant aux inconvéniens de l'usage du sublimé corrosif, ou de la dissolution du mercure dans l'acide nitreux, il n'y a point de doute que le mercure, dissout dans ces acides mi-

néraux, n'ait la propriété la plus corroſive, & ne puiſſe détruire les parties délicates que parcourent ces ſubſtances réunies. Pour obvier à ces inconvéniens, j'ai ſouvent vu faire uſage de l'alkali fixe du tartre, de la potaſſe ou du ſel d'abſynthe diſſout dans l'eau, bue immédiatement après & même pour boiſſon ordinaire, dans la perſuaſion où l'on étoit que l'alkali fixe, s'uniſſant à ces acides, garantiroit les parties de la corroſion, & mettroit le mercure en liberté; mais de cette combinaiſon il réſultoit toujours un précipité ſoit blanc, ſi le mercure avoit été diſſout dans l'acide nitreux, ſoit rouge, ſi l'acide marin le tenoit en diſſolution. Soit que ce fût l'un ou l'autre, le précipité n'en étoit pas moins corroſif. L'alkali fixe, en ſe combinant aux acides, laiſſe dans les parties où cette décompoſition ſe fait, un précipité ou chaux métallique tout-à-fait inſoluble par nos humeurs, & enlève au mercure ſa principale vertu, la mobilité, & le fixe tellement dans les parties où il eſt arrêté, qu'il ne peut être décompoſé & en être expulſé que par l'uſage du ſavon minéral &

autres moyens dont il ſera parlé dans la ſeconde diſſertation.

Si cette décompoſition arrivoit dans l'eſtomac, la langueur, les angoiſſes, les nauſées, les vomiſſemens ſuivis d'une ſenſation douloureuſe en étoient les ſuites. Se paſſoit-elle dans les inteſtins? des coliques ſourdes, des douleurs d'entrailles, des ſyncopes, des déjections glaireuſes & même la diſſenterie ne ſurvenoient que trop ſouvent. Ces déſordres n'étoient pas les ſeuls que ces diſſolutions occaſionnaſſent, & ne ſe bornoient pas ſeulement à ces parties; car transférées aux viſcères ou aux glandes, ou aux parties membraneuſes & nerveuſes, elles excitoient dans les unes des ſuppurations lentes, & dans les autres des douleurs intolérables.

Pendant que les malades du ſecond & du premier âge ſur-tout, faiſoient uſage de ces remèdes, je les ai toujours vus maigrir, tomber dans le maraſme, & enfin périr. J'ai toujours remarqué auſſi que le pus qui s'écouloit des plaies devenoit plus ſéreux & verdâtre; que leurs rebords peu à peu s'émincoient; qu'inſenſiblement

l'écoulement devenoit moins abondant, & qu'il ſe tariſſoit par une cicatrice aſſez prompte ; mais on voyoit bientôt le ventre devenir tendu & renitant, malgré le cours de ventre colliquatif, la ſièvre s'allumer & les enfans périr.

Il eſt évident que ces diſſolutions, quelqu'adoucies qu'elles ſoient, n'ont pas la propriété de réſoudre la lymphe épaiſſie, mais qu'elles ont au contraire celle de la condenſer & de la rendre pour ainſi dire concrète. Si par hazard les préparations mercurielles ont été utiles dans quelques circonſtances, comme dans les Scrophules dont la cauſe étoit vérolique, on ne doit pas pour cela les regarder comme victorieuſes dans toutes les autres eſpèces. Ces moyens, par conſéquent, doivent être proſcrits dans la cure des maladies ſcrophuleuſes.

Mais comme ces ſels avec excès d'acides occaſionnoient des déſordres affreux, j'ai cru devoir employer la liqueur mercurielle décrite dans ma nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation. Ce remède qui m'a très-bien réuſſi

dans les enfans du premier & du ſecond âge, affligés de ce mal, n'a pas eu le même ſuccès dans les maladies ſcrophuleuſes ; cependant comme il peut être de quelqu'utilité dans d'autres maladies que celles pour leſquelles je l'ai compoſé, je crois devoir y renvoyer le lecteur.

Les enfans du premier & du ſecond âge ne ſupportent pas ſans danger l'action des molécules mercurielles introduites par la peau en friction ; leurs maſſes miſes en mouvement par l'oſcillation des vaiſſeaux, heurtent, frappent, briſent & détruiſent les parois délicats des vaiſſeaux capillaires qu'elles porcourent ; d'où s'enſuit la phlogoſe, l'inflammation, la ſuppuration & quelquefois la gangrène, ou au moins des eſcharres dans les parties qui ſuppurent. Le pus devient plus fluide, prend une couleur verdâtre ; les chairs de ces plaies deviennent luiſantes, pâles ; & ſi elles ſont placées ſur des os malades, elles deviennent facilement fongueuſes & ſanguinolentes.

Quoique les frictions mercurielles excitent ſouvent des accidens fâcheux,

ils ſont cependant moins redoutables que ceux qu'excite la diſſolution du mercure dans l'acide nitreux, dont les effets ſont preſque toujours mortels par la ſuite.

L'expérience enfin m'a appris que le mercure ne pourroit contribuer à détruire les Scrophules, qu'autant que le virus vérolique leur auroit donné naiſſance, ou qu'il ſeroit combiné avec elles; alors il ne peut être dompté que par la vapeur mercurielle indiquée dans la cure des Scrophules vénériennes, & ſoutenue d'ailleurs par l'uſage des remèdes anti-ſcrophuleux. J'avoue que long-temps ſéduit par la ſimilitude & la reſſemblance que quelques tumeurs ſcrophuleuſes avoient avec celles produites par le vice vénérien, j'ai non-ſeulement employé les frictions ſans ſuccès, mais encore d'autres remèdes mercuriels, & j'ai vu avec peine les malades maigrir & tomber dans le maraſme. Ces épreuves pluſieurs fois répétées m'ont ſuffiſamment appris que le mercure n'eſt certainement pas l'antidote des Scrophules.

Le cinnabre, ſoit naturel, ſoit

artificiel, dont on s'eſt auſſi ſervi, eſt tellement inſoluble dans toutes ſortes de menſtrues, & ſur-tout par les ſucs renfermés dans l'eſtomac & les inteſtins, qu'on doit le regarder comme incapable d'être entraîné dans le torrent de la circulation. Ce remède ne peut donc pas être conſidéré comme un fondant de la lymphe, puiſqu'il ne peut être diſſout & ſe mêler avec les humeurs. J'ai ſouvent remarqué que les malades le rendoient tel qu'ils l'avoient pris, ſans avoir reçu la moindre altération, après avoir quelquefois ſéjourné pendant long-temps dans leurs corps.

On doit regarder ſous le même point de vue tous les æthyops qui, étant, comme le cinnabre, des combinaiſons de mercure avec excès de ſoufre, ne peuvent être diſſous & opérer la fonte de la lymphe ; c'eſt pourquoi ils doivent être exclus de la claſſe des remèdes anti-ſcrophuleux.



SECTION II.

Des Remèdes antimoniaux.

L'ANTIMOINE est une ſubſtance minérale compoſée d'environ deux parties de régule, matière demi-métallique, & d'une partie de ſoufre. Comme ce minéral fournit à la médecine pluſieurs remèdes d'une grande efficacité, je penſe qu'il eſt neceſſaire de paſſer en revue une partie de ceux qui ont été & qui ſont encore en uſage pour le traitement des maladies ſcrophuleuſes. On s'eſt long-tems ſervi & l'on ſe ſert encore aujourd'hui de l'antimoine crud en poudre très-fine; mais ſi l'on obſerve bien les déjections, preſque toujours teintes en noir, on ſera aiſément convaincu que ce minéral ne s'eſt point diſſout dans les premières voies; il y reſte donc inſoluble. Il peut à la vérité paſſer quelques petites portions de ce minéral par les vaiſſeaux lactés, & être transféré dans la maſſe du ſang par une abondante boiſſon; mais comme il n'y a aucun agent capable de le diſſoudre, & qu'il

ne peut jouir de toutes ſes propriétés qu'autant qu'il eſt diſſout, on ne doit pas attendre de grands effets de ce minéral & de ſes merveilles ſi vantées que l'expérience dément.

Or, ſi l'antimoine en ſon entier, & réduit en alkool, ne ſuſcite pas de vomiſſement, ne purge ni n'excite aucune douleur d'entrailles, quoique donné même en aſſez grande doſe, comme l'expérience le prouve, c'eſt que le ſoufre lié & combiné avec la partie réguline, ôte à celle-ci la liberté d'agir, en lui donnant des entraves qui ne peuvent être briſées que par la violence du feu, aidé de quelqu'intermède ; le ſoufre, par conſéquent, uni au régule d'antimoine, eſt le véritable correctif de ſon éméticité : car, ſi l'on triture long-tems du ſoufre commun avec du régule, on fera perdre à celui-ci ſa proprieté vomitive. Soit que l'on triture du mercure avec le mélange ci-deſſus, ou avec l'antimoine crud, on obtiendra toujours un æthyops antimonial dont je me ſuis ſervi pendant long-temps ſans en avoir éprouvé plus d'efficacité que des autres eſpèces d'æthyops.

Le ſoufre doré d'antimoine, dont on s'eſt encore ſervi, eſt inſoluble. Il devient vomitif quoique donné à petites doſes ; & s'il ne ſoulève pas l'eſtomac, il devient purgatif. C'eſt pendant qu'il agit ſur les membranes inteſtinales, que les boiſſons peuvent en entraîner quelques petites parties dans la maſſe du ſang. Cette opération eſt rarement paiſible : c'eſt d'elle que procèdent les angoiſſes ſuivies de moiteurs & même de ſueurs abondantes. Ces inconvéniens ſeroient bien moindres, ſi l'on n'enlevoit pas par des lotions l'intermède qui rend le ſoufre doré plus ſoluble dans les premières voies, & qui ſeul peut le porter dans le torrent de la circulation. C'eſt donc à tort que par beaucoup de lavages on lui enlève ce moyen, qui ſeul peut le rendre miſcible avec nos humeurs.

L'antimoine diaphorétique eſt une ſubſtance calcaire métallique, qui non-ſeulement eſt privée de tout ſon ſoufre, mais encore du principe phlogiſtique de la partie réguline. C'eſt un être purement paſſif par lui-même lorſqu'il a été bien lavé & dépouillé

de l'alkali fixe qui l'a décomposé. Quoiqu'on attribue de grandes vertus à cette chaux, l'expérience journalière fait voir que dans cet état elle ne produit aucun de ces effets merveilleux qu'on lui donne.

SECTION III.

Des Remèdes martiaux.

LE fer a toujours été considéré par les Médecins comme un des plus puissans apéritifs. On en fait différentes préparations ; tantôt on l'a donné sous sa forme naturelle & en limaille ; on l'a administré d'autres fois à demi décomposé, c'est-à-dire en partie privé du principe phlogistique ; & d'autres fois enfin, tout-à-fait dépouillé de ce principe. Comme ce métal reçoit différentes propriétés des différentes préparations qu'il subit, je crois devoir les considérer sommairement, & examiner en quoi consiste leur principal effet.

La limaille d'acier porphirisé n'est d'aucune efficacité dans les maladies scrophuleuses ; elle n'exerce son ac-

tion que dans les premières voies où elle rencontre quelqu'acide qui en dissout une très-petite portion, tandis que la plus grande partie se confond avec les déjections, & est portée au dehors.

J'ai pendant long-tems fait usage du saffran de Mars préparé à l'eau, suivant la méthode de M. Lemery; mais quoiqu'il soit extrêmement divisé, qu'il n'ait pas perdu son principe phlogistique, & qu'il soit par conséquent encore attirable par l'aimant, ce remède, qui, dans beaucoup d'autres cas, m'a singuliérement bien réussi, n'a jamais produit de bons effets dans les maladies scrophuleuses.

Je n'ai jamais tiré aucun avantage de tous les saffrans de Mars qui sont en grand nombre; car étant, pour la plupart, dépouillés du principe phlogistique, ils ne peuvent être dissous; mais sitôt qu'ils ont repris ce principe, ils deviennent attaquables par les acides; & ces saffrans, qui peu auparavant n'étoient que des chaux métalliques, en reprenant le principe de l'inflammabilité, ou dans les alimens, ou dans les corps gras recueillis dans

le canal inteſtinal, acquièrent de nouvelles propriétés par l'union de l'acide qu'ils rencontrent dans les premières voies; mais ces ſaffrans ne ſont jamais tellement diſſous, qu'ils puiſſent entiérement paſſer dans la maſſe du ſang: c'eſt auſſi pourquoi ils teignent en noir les déjections. Leur principale action s'exerce donc ſur les membranes de l'eſtomac & ſur celles des inteſtins, mais n'ont aucune action immédiate ſur le vice ſcrophuleux; par conſéquent ces ſaffrans de Mars, ſoit ſeuls, ſoit aſſociés à d'autres ingrédiens qui compoſent la plupart des opiats, ſont de vrais toniques, qui, donnant plus de reſſort à ces membranes relâchées, les fortifient, rendent les digeſtions meilleures, & par ce moyen retardent les effets de la cauſe de la maladie, ſans néanmoins l'atténuer en aucune manière. Toutes ces préparations deviennent même ſouvent pernicieuſes dans les maladies ſcrophuleuſes.

Pour que le fer opérât les effets que l'on devoit en attendre, il falloit qu'il fût diſſout & qu'il fût porté avec la maſſe des liquides, dans toute l'habi-

tude du corps. C'eſt pourquoi les Médecins, perſuadés de cette vérité, ſe ſont ſervis des vitriols, & principalement du vitriol de Mars, qui eſt un ſel neutre métallique, dont la baze ferrugineuſe eſt unie à l'acide vitriolique étendu dans ſuffiſante quantité d'eau pour en former des criſtaux. Delà il eſt facile de concevoir les dangereux effets de ce remède, dont l'action aſtringente, bien loin de réſoudre la lymphe, d'ouvrir & de préparer la voie à la ſortie des humeurs nuiſibles & dégenérées, ne peut que les condenſer & fermer toutes les iſſues.

On a encore diſſout le fer avec les acides végétaux, avec le ſel de tartre, le vin, le vinaigre, &c.; mais le réſultat de toutes ces combinaiſons eſt toujours la diſſolution du fer par un acide dont la différence conſiſte dans le plus ou moins d'aſtriction.

Le vitriol de Mars, même donné en petite doſe, eſt un puiſſant aſtringent; c'eſt pourquoi il ne convient pas dans les maladies inflammatoires, & encore moins dans celles où il y a engorgement dans les viſcères, dans

les glandes & dans le panicule graisseux. Il ne convient donc pas dans les épaississemens lymphatiques, & particuliérement dans les Scrophules.

Une des principales propriétés du fer parvenu dans le systême vasculaire, est de s'associer aux acides qu'il rencontre en circulant avec la masse des liquides; & une fois uni avec eux, il devient un excellent tonique; & par son action légérement stimulante, il raccourcit les fibres trop relâchées; &, en augmentant leurs forces, leur rend l'élasticité qu'elles avoient perdue. Or, si le fer est déjà surchargé d'acides, il ne pourra jamais s'en associer de nouveau; ce sera donc un remède pour le moins inutile. Tous les astringens tirés de la classe des minéraux, sont des remèdes très-perfides, sur-tout dans le commencement & le milieu de ces maladies; & s'ils peuvent être quelquefois de quelqu'utilité, ce ne peut jamais être qu'à la fin de la cure.

Ce remède, par conséquent, ne peut avoir d'excellens effets, qu'autant que les humeurs épaissies sont entiérement résoutes : on ne doit

donc pas en faire uſage trop prématurément, mais toujours vers la fin de la cure. Dans les maladies qui attaquent les os, on peut avec ſécurité l'adminiſtrer lorſque les os commencent à diminuer de volume. Il eſt même eſſentiel d'en augmenter graduellement la doſe, lorſque les cicatrices commencent à ſe faire ſur les os, & même d'en ſoutenir l'effet & en augmenter l'action par le ſel martial ammoniacal diſſout dans la teinture de gaïac, (Tom. I. pag. 214).

SECTION IV.

Des ſavons.

ON doit conſidérer les ſavons ſous deux points de vue différens, ou comme naturels, ou comme artificiels. Les ſavons naturels ſont des compoſés ſolubles dans l'eau, dont les huiles combinées avec les ſels eſſentiels, forment des corps ſavonneux: tels ſont la plupart des extraits; mais avant de devenir tels, & d'être privés de la partie aqueuſe qui tenoit ces différens êtres flottans dans le

liquide, ces ſavons vraiment fluors jouiſſoient au moins de toutes les propriétés qu'ils conſervent à peine encore ſous la forme d'extraits.

Le ſavon artificiel eſt un compoſé d'une leſſive alkaline, rendue cauſtique par la chaux, & d'huile en telle proportion, qu'il en réſulte un corps d'une conſiſtance ſolide, ſoluble dans l'eau, l'eſprit de vin, les huiles & les graiſſes.

Ces ſubſtances différentes ſont miſcibles à toutes les humeurs qui circulent, & en raiſon de leur nature, peuvent déſunir des molécules lymphatiques ou ſanguines, & encore peu cohérentes entr'elles. Le ſavon eſt donc propre à mitiger, à abſorber & à anéantir même les acides prédominans dans les premières voies; & en circulant avec les humeurs, à s'unir aux acides dont l'excès eſt nuiſible & ſouvent la cauſe principale des maladies ſcrophuleuſes. Ces remèdes choiſis & convenables aux circonſtances, ſeront donc toujours utiles dans le commencement de la cure, pour préparer la nature à recevoir un plus grand ſecours de la part de ceux qui

peuvent en éteindre radicalement le germe.

Je ne m'étendrai donc pas ici davantage ſur l'uſage des ſavons : je remets à en parler plus au long, en traitant du ſavon antimonial ſolaire, & de ſes propriétés dans la cure des Scropules ; de l'action qu'il a ſur la lymphe épaiſſie en général, & ſur pluſieurs maladies qui en dépendent.

On me reprochera peut-être d'avoir fait des remarques inutiles ſur des remèdes dont j'ai, dans la pratique, éprouvé l'inſuffiſance, leſquels n'ayant eu aucune priſe bien ſenſible ſur le vice ſcrophuleux, ne devroient pas trouver place ici ; mais ce reproche portera à faux, ſi l'on fait attention que c'eſt avancer les progrès de l'art, que d'éviter des peines à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches, que de leur préſenter toutes les tentatives déjà faites, & de les obliger à ſuivre d'autres routes. Si donc on eſt redevable à celui qui s'eſt donné beaucoup de peine & a fait tous ſes efforts pour étendre ſes vues au-delà des limites connues, on ne lui doit pas moins de reconnoiſ-

ſance pour les travaux mêmes inutiles qu'il a faits : car ſans eux on parviendroit difficilement au but qu'on ſe proposeroit d'atteindre.

CHAPITRE II.

Des Remèdes uſités chez pluſieurs Nations de l'Europe, pour la cure des Scrophules ; & de quelques antidotes ou ſpécifiques aſſez généralement adoptés pour la guériſon de ces maladies.

LES Scrophules ſont des maladies qui règnent plus particuliérement en Europe que dans les autres parties du monde : chaque Nation y eſt plus ou moins ſujette. Les Médecins, dans tous les temps, ont fait leurs efforts pour les affranchir d'un mal auſſi cruel dans ſes effets, que difficile à dompter. Le genre de ce mal eſt toujours le même chez tous les peuples de notre continent, mais ſes phaſes ont entre elles

elles quelques différences relatives à la variété des climats, à leurs températures, aux lieux marécageux, à ceux qui habitent les bords des étangs, des lacs, les bords de la mer, les collines & les montagnes. Les alimens, l'éducation, les habitudes, les passions & les combinaisons qui résultent de la variété des tempéramens & des maladies propres à chaque pays, apportent les différences que l'on y observe. Mais, quelles que soient ces différences, le genie des Scrophules n'est point défiguré; il se présente toujours sous la même forme dans les mêmes endroits, & il attaque indistinctement les parties intérieures comme les extérieures, & ne ménage pas plus les parties solides que les parties molles.

Comme les Scrophules ont, pendant bien des années, fait un des principaux objets de mes méditations les plus profondes, j'ai cherché à les bien connoître, ainsi que tous les moyens propres à les combattre avec efficacité. J'ai profité non-seulement de toutes les occasions qui se sont offertes pour avoir des notions plus

certaines ſur leur nature, mais encore j'ai recherché avec empreſſement la connoiſſance des Médecins des différentes nations. Ces hommes éclairés, pour la plupart, m'ont rapporté hiſtoriquement ce qu'ils avoient vu dans leurs pays. Comme toutes les après-dînées de chaque dimanche de l'année étoient conſacrées chez moi à des audiences publiques & charitables, & qu'un grand nombre de ſcrophuleux s'y aſſembloient alors pour recevoir les conſeils & les ſecours que je pouvois leur donner, je me trouvois dans les circonſtances les plus favorables pour faire voir à ces Meſſieurs tous les différens genres de cette maladie qui faiſoit toujours le ſujet de nos conférences. C'eſt dans ce concours d'idées, dans les comparaiſons des maux de mes concitoyens avec ceux de quelques malades des autres nations, que ces dignes & louables Médecins étrangers eurent l'honnêteté de m'amener, que j'eus occaſion de m'aſſurer que la nature des écrouelles eſt par-tout la même. Dans le cours de ma pratique, j'ai été à portée d'en obſerver les diverſes nuances dans

des Anglois, des Hollandois, des Allemands, des Italiens & des Eſpagnols. Quoique je n'aie pas pris ſoin de tous les malades de ces nations que ces Meſſieurs m'avoient amenés, j'en ai cependant vu aſſez pour être dans le cas d'avoir bien reconnu ces maux aux marques indélébiles qu'ils avoient laiſſées. J'ai auſſi appris d'eux l'hiſtoire de leurs maladies, & les remèdes qu'ils avoient pris pendant leurs cours.

Dans nos converſations fréquentes ſur cette terrible maladie, beaucoup plus contagieuſe dans les pays froids & humides, que dans les pays chauds & ſecs, j'appris que chaque nation avoit en général adopté, moins une méthode curative raiſonnée & relative à la cauſe de ces maux, qu'une eſpèce d'empyriſme, & que les principaux agens qu'ils employoient intérieurement étoient preſque par-tout les mêmes. Cependant j'ai remarqué que les Italiens & les Eſpagnols poſoient toujours pour baſe de leurs remèdes, les ſels mercuriels, les frictions, les æthyops & le cinnabre, auxquels ils ajoutoient des extraits

amers & des purgatifs. Ces Docteurs me firent obſerver que ſi le mercure entroit dans la compoſition des pillules ou opiats, c'eſt que chez eux le virus vénérien étoit regardé comme le germe principal des Scrophules. Au reſte, on ne doit pas être ſurpris que ces nations faſſent ſouvent uſage des préparations mercurielles dans la cure de ces maladies, puiſqu'elles regardent le virus vénérien comme le principe de ces maux, ſoit qu'il ſe ſoit développé & qu'il paroiſſe avec tous les caractères qui le diſtinguent, ſoit qu'il reſte concentré & fixé aux parties qui en ſont affectées. Il eſt poſſible que dans ces climats, où le virus vénérien n'eſt pas rare, il ſoit ſouvent compliqué avec les Scrophules; cependant il n'eſt pas moins vrai qu'elles ont un génie particulier qui diffère des maux vénériens, & qu'elles peuvent s'engendrer & être ſpontanées, comme nous l'avons fait voir en parlant des cauſes, (*Tom. I*, p. 98)

Ces Médecins convinrent auſſi avec franchiſe, qu'il ſurvenoit ſouvent de grands accidens par l'uſage du mercure, & qu'après un traitement quel-

quefois très-long, les malades tomboient dans le maraſme ; & que s'ils étoient aſſez heureux pour ne pas perir, les tumeurs glanduleuſes & le gonflement des os n'en devenoient que plus terribles. C'eſt cette baſe mercurielle qui fait le fond de l'antidote de Broſſias. Je ne crois pas devoir m'arrêter davantage ſur ce ſujet, ayant déjà fait obſerver les dangereux effets de ces remèdes, en parlant du mercure & de ſes préparations ordinaires. Je ne puis cependant me diſpenſer de rapporter à cette occaſion une obſervation qui confirme cette aſſertion.

En 1761, une jeune demoiſelle Napolitaine, âgée de douze ans, & déjà nubile, d'une belle forme & d'une bonne conſtitution, avoit depuis trois ans un ulcère ſcrophuleux à l'os du métatarſe qui ſoutient le gros orteil. Cet os étoit gonflé dans toute ſa longueur, & étoit plus que doublé de ſon volume naturel. Il y avoit une ouverture proche de l'articulation, d'où s'écouloit une ſanie purulente & très-fétide, par laquelle il étoit déjà ſorti pluſieurs [illegible]

de cet os ; de forte qu'il étoit déjà raccourci de près d'un pouce.

Elle avoit encore du même côté une tumeur de la groffeur du poing, laquelle paroiffoit loupeufe : elle étoit placée au bas de l'infertion du mufcle quarré des lombes. Cette tumeur qui n'avoit jamais été douloureufe, étoit molle, inégale & mobile comme les loupes. Je trouvai néanmoins, en l'examinant avec attention, quelques différences que je n'aurois peut-être pas remarquées fans la maladie du pied. En effet, elle étoit pâteufe ; & en la touchant avec beaucoup d'attention, je crus fentir un fluide épais, ainfi que je l'avois obfervé tant de fois dans les tumeurs ftéatomateufes.

Cette jeune perfonne jouiffoit d'une bonne fanté, avoit bon appétit, dormoit neuf à dix heures, & avoit à fon réveil, pour toute incommodité, des douleurs dans les membres, qui fe diffipoient lorfqu'elle étoit levée. Meffieurs Morand & Moreau furent confultés, & décidèrent que la tumeur dont je viens de parler, étoit une véritable loupe, que l'on pourroit facilement extirper lorfque l'ulcère du

pied feroit guéri, après l'amputation de l'os du métatarfe qu'ils propofèrent. Ils confeillèrent auffi le remède de Rotrou, & quelques boiffons propres à délayer la lymphe & à la dépurer du vice fcrophuleux dont les douleurs que la malade éprouvoit le matin étoient, felon eux, les fymptômes.

Quoique je ne fuffe pas de l'avis de l'opération, que la mère redoutoit autant que la malade, & que les moyens que je propofai fuffent fort fimples, on ne fuivit ni mon avis, ni celui de ces Meffieurs.

Il s'étoit paffé au moins un an fans que j'euffe entendu parler d'elle, lorfqu'on vint me prier de l'aller voir. Pendant cet efpace de temps, la maladie avoit bien changé de face; l'os du métatarfe détruit en partie par les fuppurations, avoit multiplié les ulcères par les différens fragmens d'os qui en fortoient; ce qui avoit occafionné de vives douleurs & la fièvre qui en étoit la fuite.

La tumeur lombaire étoit prefque tout-à-fait diffipée; mais il lui en avoit fuccédé une autre dans la partie

poſtérieure & interne de la cuiſſe. Cette tumeur étoit molle au toucher; & quoique la couleur de la peau ne fût pas changée, la fluctuation étoit très-diſtincte.

Les douleurs des membres s'étoient conſidérablement accrues, & ne s'étoient appaiſées qu'après une éruption preſque générale de puſtules sèches, rondes, écailleuſes ſur les bords, & dans le centre deſquelles la couleur de la peau n'étoit pas altérée.

Il ne fut pas difficile de juger du genre de cette maladie par les caractéres qui la décéloient, & de voir en même-temps que les Scrophules étoient compliquées avec elle. Dans des circonſtances auſſi délicates, je demandai du conſeil, & ces Meſſieurs qui avoient déjà vu la malade, n'héſitèrent pas à prononcer à l'aſpect de ces puſtules ſur la nature du mal.

La jeune perſonne n'étoit & ne pouvoit être ſoupçonnée; ſa mère, qui l'avoit nourrie, étoit très-ſaine en apparence, & jouiſſoit de la plus brillante ſanté. Mais le père de la jeune malade étoit mort de la phtiſie que l'on avoit ſoupçonnée être véné-

rienne ; c'eſt ce qui détermina les Médecins du pays à faire prendre à l'enfant, ſelon leur uſage, des remèdes mercuriels, qui, comme on vient de le voir, n'avoient pas touché au vice ſcrophuleux, ni même effleuré le vice vénérien, encore occulte, & dont le développement ſe manifeſta depuis d'une manière auſſi évidente.

Les remédes mercuriels ayant déjà été donnés ſans ſuccès, tant intérieurement qu'appliqués au dehors, je me déterminai à employer le mercure en fumigation, ſuivant ma nouvelle méthode publiée en 1773. Le ſuccès répondit à mon attente ; & en moins de deux mois, ces ſymptômes étant tout-à-fait diſſipés, la jeune perſonne ſe rétablit peu à peu, ſe fortifia, reprit de l'embonpoint ; mais l'ulcère du pied ſubſiſtoit toujours ; la phalange du gros orteil, entraînée par les tendons des muſcles, tant extenſeurs que fléchiſſeurs, ſe rapprochoit avec l'épiphiſe de l'os du métatarſe, qui étoit preſqu'entièrement détruit.

Pendant tout le cours du traitement anti-vénérien, je fis faire uſage

du remède anti-ſcrophuleux & autres moyens, ſuivant les règles établies dans la cure (Tom. 1, Part. II.). La tumeur de la cuiſſe s'amollit peu à peu, la peau s'éminça, s'ouvrit enfin d'elle-même. Le pus glaireux qu'elle renfermoit coula lentement, la tumeur s'affaiſſa, la peau adhéra, dans la circonférence, aux muſcles qu'elle recouvroit, & il reſta un ulcère fiſtuleux qui fourniſſoit chaque jour une plus grande quantité de pus qu'il n'auroit dû naturellement en donner, ſi cette matière purulente n'avoit pas eu un autre foyer; & en effet, la malade n'avoit jamais ſenti de mal dans l'endroit où étoit la première tumeur, lorſque tout-à-coup, dans un mouvement qu'elle fit en ſe baiſſant, elle ſentit une douleur pungitive qui l'empêcha de ſe redreſſer. On étoit fort inquiet de ce nouvel accident. J'examinai l'endroit douloureux, où je trouvai une petite tumeur ronde, de la groſſeur d'une noiſette, fixe & immobile. En appuyant ſur cette tumeur, placée ſur la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os des iſles, près ſa jonction avec l'os ſacrum,

on excitoit une vive douleur, semblable à celle qu'auroit causée un fer aigu : c'étoit l'expression de la malade.

Les cataplasmes appliqués calmèrent un peu la douleur ; mais la tumeur devint en peu de jours de la grosseur d'un œuf. La fluctuation ne tarda pas à devenir très-sensible ; & la peau s'éminçant chaque jour, désigna le lieu où le pus se feroit bientôt jour : c'est-là que j'appliquai une pierre à cautère, de la grosseur d'un pois de vesce. Dès le lendemain je scarifiai l'escharre, & laissai à la nature le soin de le détacher, très-persuadé qu'à sa chûte le pus recueilli sortiroit librement & sans aucun effort : c'est ce qui arriva quelques jours après. La matière purulente qui s'en écoula étoit rougeâtre & semblable à de la lie de vin, signe certain de la présence de quelque fragment osseux, ou déjà détaché, ou au moins disposé à l'être bientôt. La tumeur s'étoit affaissée ; & en passant une sonde dans l'ouverture qui s'étoit faite, je trouvai l'os à nud & très-inégal. L'application de l'emplâtre

contentif (Tom. I, p. 217), renouvelé matin & ſoir, fut le ſeul panſement que je conſeillai, & que l'on continua pendant la cure. Il ſortit à différentes fois de petites portions d'os; l'ulcère ſe reſſerra & ſe cicatriſa au bout de quelques mois, laiſſant une cicatrice profonde, indice certain de la ſolidité du fond ſur lequel elle étoit faite.

L'ulcère de la cuiſſe commença à ſe tarir auſſitôt que la tumeur dont on vient de parler ſe manifeſta, preuve évidente de ſa communication, & il ne fut pas long-temps à guérir. Quant à l'ulcère du pied, il ſubſiſta encore plus d'un an, & finit enſuite par ſe cicatriſer. La jeune perſonne qui juſqu'alors avoit toujours boité, ne boita pas moins quand l'ulcère du pied fut guéri; c'eſt pourquoi je conſeillai de mettre entre les ſemelles de ſon ſoulier une lame d'acier aſſez élaſtique pour ſuppléer à la fonction de l'os du métatarſe & du gros orteil. Par ce moyen j'obviai tellement à l'incommodité, qu'elle marcha auſſi ferme de ce pied que de l'autre.

Je crois devoir faire obſerver que, de toutes les maladies ſcrophuleuſes qui attaquent les os, celles des pieds & des mains ſont les plus longues à guérir. Pendant tout le cours de cette maladie, qui dura plus de deux ans, je variai les remèdes ſuivant les circonſtances & de la manière indiquée dans la ſeconde partie, Tom. I, remèdes que la malade continua pendant un an après ſa guériſon, quoiqu'il n'y eût aucun ſigne ni même de ſoupçon ſur l'extinction abſolue de ſon mal. Cette jeune demoiſelle, dont la ſanté étoit parfaitement bien rétablie, partit avec ſa mère pour retourner à Naples, d'où elle m'a fait l'honneur de m'écrire pluſieurs fois, très-ſatisfaite de la bonne ſanté dont elle jouiſſoit.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon, que les Eſpagnols & les Italiens ſe ſervent de mercure pour la guériſon des Scrophules : l'expérience, ſans doute, leur a appris que celles-ci étoient très-ſouvent compliquées de virus. Il eſt évident que ces deux maladies conjointes ne peuvent pas être guéries par un ſeul & unique remède, parce qu'elles ont chacune un génie

particulier, dont l'influence réciproque en aggrave encore les symptômes, comme on peut le remarquer dans l'observation précédente.

Les Docteurs Kell & Ward m'ont rapporté qu'en Angleterre l'on se servoit beaucoup de l'antimoine crud, de la limaille d'acier porphyrisée, du mercure doux, des coraux, de la magnésie dont on faisoit des opiats ou des pillules avec le baume du Pérou ou la térébentine; que ces remèdes réussissoient quelquefois seuls, mais qu'ils favorisoient leur action par l'application de larges vessicatoires sur les tumeurs; qu'ils y entretenoient pendant long-temps la suppuration, & que, malgré les douleurs que ces remèdes excitoient, ils en avoient cependant vu de très-bons effets.

Quant à ce qui concerne les Danois & les Suédois, je m'en rapporte au témoignage de M. Renauld, premier Médecin du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & à M. Wollert, premier Chirurgien du feu Roi de Dannemarck. Ces savans m'ont assuré que l'on n'employoit pas chez eux d'autres remèdes que ceux dont

on ſe ſert chez les autres nations ſeptentrionales, mais qu'on leur aſſocioit toujours les ſudorifiques & les cordiaux pour en favoriſer l'action.

Le Docteur Brouski, auſſi ſavant Médecin, qu'habile Praticien, m'a aſſuré avoir vu guérir & guéri lui-même en Pologne, un grand nombre de malades avec les remèdes ſuivans :

Prenez verre d'antimoine en poudre très-fine, turbith minéral, de chaque une drachme.

Coquillages calcinés, & en poudre très-fine, deux drachmes; colophone, une drachme.

Miel, quantité ſuffiſante pour faire une maſſe à diviſer en pilules, du poids de trois grains, dont la doſe eſt depuis deux juſqu'à ſix pilules.

Il me dit auſſi que ce remède faiſoit quelquefois vomir, mais que le plus ſouvent il opéroit par le bas; c'eſt ce qui m'engagea à l'eſſayer; mais quoique je l'euſſe donné à la plus petite doſe, les effets violens qu'il produiſit me déterminèrent à l'abandonner.

Ces effets me ſurprirent d'autant moins, que d'une part l'acide vitrio-

lique uni au mercure dans le turbith ; agiſſant ſur le verre d'antimoine, en rendoit l'action beaucoup plus violente, & que d'autre part il reſtoit encore aſſez d'acide vitriolique pour agir violemment ſur l'eſtomac & les inteſtins, & produire des mouvemens ſi tumultueux, qu'ils expoſoient les enfans au plus grand péril.

Le turbith minéral eſt une eſpèce de chaux métallique en partie privée de l'acide vitriolique qui a diſſout le mercure. Cette poudre eſt d'autant plus vomitive, qu'elle retient encore une plus grande quantité de l'acide qui l'a diſſout ; elle eſt encore aſſez cauſtique pour faire eſcharre aux chairs vives ſur leſquelles on l'applique. Quels dangers n'a-t-on donc pas à redouter, ſi on la donne inconſidérément ?

Les Docteurs Allemands & Hollandois, dont j'ai connu un grand nombre, & avec leſquels j'ai eu les plus grandes liaiſons, emploient ordinairement contre les Scrophules, le mercure, tantôt ſous forme ſaline, tantôt éteint avec des baumes ; l'extrait de ciguë, les ſaffrans de Mars, le bezoard

minéral, le jalap, la ſcammonée, la gomme gutte, dont ils forment des pilules. Ils ont coutume de faire prendre par-deſſus ces remèdes, de fortes décoctions de ſalſepareille, de ſaſſafras, & font diſſoudre un ou deux gros d'icthiocole dans deux livres de cette décoction, à laquelle ils ajoutent quelquefois deux ou trois grains de ſublimé corroſif diſſous dans deux onces d'eau-de-vie de grain; faiſant prendre aux malades, matin & ſoir, trois à quatre onces de cette liqueur. Ces Meſſieurs m'obſervèrent auſſi que les cautères étoient fort en uſage pour la cure de ces maladies, & que l'on ſe bornoit rarement à un ſeul, que l'on laiſſoit pour l'ordinaire ſubſiſter pendant tout le cours de la vie.

Nous venons d'expoſer en général les principaux remèdes dont la plupart des nations font uſage dans le traitement des maladies ſcrophuleuſes; nous allons maintenant examiner les ſpécifiques qu'elles ont adoptés. Entre tous ces ſpécifiques, qui ont eu plus ou moins de célébrité, le remède de Rotrou attira en France la plus grande attention lorſqu'il parut. On ſait qu'il

consiste en antimoine diaphorétique non lavé, en pâte de pignon d'Inde, en coquilles d'œufs calcinés, en teinture aurifique & en elixir.

En parlant de l'antimoine diaphorétique, nous avons fait voir qu'il n'étoit qu'une chaux métallique, surtout lorsqu'il est bien lavé, & qu'il ne peut avoir aucune propriété. A l'égard des coquilles d'œufs calcinées, on ne doit les regarder que comme des terres absorbantes calcaires; c'est pourquoi Rotrou en a fait un remède plus utile, en employant l'antimoine diaphorétique sans être lavé; & l'avantage de ce remède ne consistoit que dans un peu d'alkali fixe, un peu de tartre vitriolé, & un peu de nitre non détonné, uni à la chaux métallique. Quand à la chaux antimoniale, qui fait la plus grande partie du remède de Rotrou, comme elle ne peut être dissoute par aucuns menstrues existans dans nos corps, elle ne pouvoit pas entrer dans la masse du sang; ou si quelques petites parties y étoient entraînées, elle ne pouvoit ni stimuler les solides, ni résoudre les épaississemens de la lymphe.

Ce remède, dans les premières voies, pouvoit donc devenir tout au plus un véritable abſorbant propre à émouſſer les acides qui ſouvent s'y rencontrent, & à ſe combiner avec eux; ce qui, dans quelques cas, pouvoit avoir la propriété de tenir le ventre libre. Toutes les autres ſubſtances de même nature peuvent donc avoir le même avantage, ſans, pour cela, agir ſur la maſſe des humeurs, mais peuvent être très-propres à corriger les ſucs alimentaires où l'acide prédomine. On ne doit donc pas rejeter abſolument ce remède, qui peut devenir auxiliaire dans quelques circonſtances; mais on ne doit pas non plus le regarder comme un moyen capable de diminuer, & encore moins d'anéantir la cauſe ni les effets de la maladie ſcrophuleuſe.

En n'attribuant pas à ce remède les propriétés fondantes que l'auteur lui donne, on ne ſeroit pas mieux fondé à les accorder à la pâte de pignon d'Inde, qui, n'agiſſant que comme un violent purgatif, n'exerce aucune action ſur la maſſe des humeurs, ni aux coquilles d'œufs deſſéchées, cal-

cinées, qu'il appelle ſon alkali. On ſeroit plus en droit d'attendre quelqu'effet de ſa teinture aurifique; mais elle n'eſt qu'un vrai foie de ſoufre antimonial, qui, tenant en diſſolution la partie réguline, excite des nauſées & même des vomiſſemens; ſa ſaveur eſt nauſéabonde, & ſon odeur inſupportable. Son élixir aurifique n'eſt autre choſe que la diſſolution rapprochée du foie de ſoufre antimonial, par l'eſprit-de-vin, qui, ayant peu attaqué la partie reguline, eſt, par cela même, moins vomitif; c'eſt pourquoi il le preſcrit à bien plus grande doſe; mais quoique cet élixir ſoit moins fétide & moins dégoûtant que ſa teinture, il a toujours les mêmes inconvéniens.

Toutes les terres abſorbantes qui entrent dans la compoſition de pluſieurs formules adoptées comme antiſcrophuleuſes, ne ſont pas plus efficaces que la terre martiale & la chaux antimoniale dont on vient de parler; car ſi d'un côté elles abſorbent les aigres ſurabondans contenus dans les premières voies, de l'autre elles conſtipent ſouvent le ventre, qu'elles gon-

flent & tuméfient en suspendant les évacuations naturelles. Il s'en suit donc que ces substances, bien loin d'être salutaires, deviennent dangereuses, si on les applique indistinctement & sans choix.

Les eaux froides & acidules, les eaux gazeuses & les eaux martiales n'ont jamais apporté en bien un changement assez notable pour mériter place dans la classe des remèdes anti-scrophuleux. Il est très-évident, d'après ce que nous avons dit, tant sur les causes sensibles que sur la nature des remèdes & leurs préparations, que ces eaux minérales, bien loin de donner de la fluidité à la lymphe, & d'ouvrir les canaux pour son passage, les resserrent au contraire, & la condensent de plus en plus; d'où résulte l'œdème, la leucophlegmatie, & quelquefois l'hydropisie. Ces eaux cependant, peuvent être quelquefois utiles à la fin de la cure, principalement chez les filles qui sont mal réglées, qui ont le teint pâle & décoloré, la texture charnue, molle & destituée de ressort. Ces eaux, qui, dans ce cas, peuvent être salutaires, seroient

trés-dangereuſes aux malades qui ont la poitrine ſerrée, foible & délicate, & ſujets à des toux fréquentes.

Il n'en eſt pas de même des eaux thermales qui renferment dans leur ſein des agens propres à diviſer la lymphe & à faciliter ſon cours. Elles ont quelquefois eu de bons ſuccès, principalement priſes ſur les lieux; mais comme ces eaux ne conviennent pas dans tous les cas; que l'on ne peut pas en faire uſage dans tous les temps de l'année, & qu'elles ſont hors de la portée de la plupart des malades indigens qui ne peuvent s'y rendre; je renfermerai mon traitement dans des bornes plus étroites; j'employerai des moyens plus faciles, plus ſimples, moins diſpendieux, à la portée de tout le monde, & dont on pourra faire uſage dans toutes les ſaiſons.

L'antidote ou ſpécifique anti-ſcrophuleux de Vanderlynden, eſt un remède qui a eu auſſi ſa célébrité en Hollande & dans les Pays-Bas; mais les ſuccès n'ont pas long-temps ſoutenu ſa réputation. Ce remède, comme celui de Rotrou, a opéré quelques guériſons de maladies légères; eh,

quels ſont les remèdes, même les plus mal aſſortis, qui ne font pas leurs miracles ! Quelques petites cures d'éclat leur méritent bientôt les ſuffrages ; on les vante ; ils ſont enveloppés du myſtère : cela ſuffit pour être divin. Mais ces remèdes paroiſſent-ils au grand jour ? le voile tombe, on en reconnoît les défauts ; le préjugé ceſſe ; la raiſon ſuccède à l'enthouſiaſme ; on les abandonne. C'eſt là le ſort de tous ces remèdes éphémères, dont les ingrédiens mal aſſortis, combinés au haſard, ſans vues, ſans principes, ſans concordance avec les cauſes ſimples & multipliées, ſans égard aux effets, ne peuvent jamais détruire le germe ſcrophuleux.

Le Chirurgien qui accompagna à Paris un jeune Hollandois qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante, en m'expoſant tout ce qui étoit arrivé à ſon jeune malade pendant le cours de deux ans qu'il ne l'avoit pas quitté, me raconta tous les remèdes dont il avoit fait uſage, & me donna la compoſition du remède de Vanderlynden, dont je parlerai après avoir expoſé le fait.

Au mois d'Octobre 1754, un Hollandois de distinction, âgé de dix-sept ans, fut recommandé à M. Van Marsellis, Envoyé extraordinaire de la République des Provinces-Unies, pour qu'il voulût bien le mettre entre les mains de M. Le Dran, mon beau-père, à dessein de lui faire l'amputation du bras gauche ankilôsé, avec un gonflement considérable & suppuration abondante à l'articulation du bras avec l'avant-bras.

Depuis cinq ans que cette maladie duroit, on l'avoit envoyé en Allemagne, où il passa deux ans à faire usage des remèdes usités dans le pays, & dont on a déjà rendu compte. Comme la maladie s'étoit accrue, & que pendant leur usage, ce jeune homme eut des mouvemens convulsifs, qui dégénérèrent dans la suite en une vraie affection épileptique, on lui conseilla de passer en Angleterre pour y prendre les eaux de Bath, qu'il prit en effet pendant deux ans de suite, sans la moindre diminution de son mal. Le temps qui s'écouloit d'une année à l'autre, étoit employé à prendre tantôt le remède de Vanderlynden,

lynden, tantôt celui de Planis Campy. Les plus célèbres Chirurgiens Anglois jugèrent l'amputation abſolument néceſſaire, ſur-tout après avoir eſſayé une multitude de remèdes inutiles, qui avoient ſingulièrement altéré le tempérament du malade.

Ses parens ne pouvant alors ſe déterminer à cette opération, l'engagèrent à venir à Paris conſulter MM. Aſtruc & Vernage, Médecins de grande réputation. MM. Le Drand, Morand & Moreau, Chirurgiens très-célèbres, après avoir examiné le bras, décidèrent tous unanimement, que l'opération étoit tellement indiſpenſable, qu'ils croyoient la vie de ce jeune homme très en danger, ſi on ne ſe hâtoit de la faire. Tout étant ainſi arrêté, on préparoit le malade par des bouillons altérans & légérement laxatifs, lorſqu'il s'apperçut qu'une groſſeur qu'il avoit déjà depuis quelque tems à la hanche, & dont il n'avoit pas parlé, étoit conſidérablement augmentée. Cette découverte détermina M. Le Dran à raſſembler de nouveau ces Meſſieurs, qui, à l'inſpection de la tumeur, ne

furent plus d'avis de faire l'amputation, & regardèrent cette tumeur comme procédante du même vice, qui attaquoit le bras, & même la ſource des attaques épileptiques qui devenoient de plus en plus fréquentes.

M. Le Drand m'ayant communiqué l'état de ce jeune-homme, m'engagea à en prendre ſoin ; & pour qu'il fût plus à portée de recevoir les ſecours dont il avoit beſoin, mon beau-père, à la ſollicitation de l'Ambaſſadeur, le reçut chez lui. Je crois devoir maintenant rendre compte de l'état du malade.

Après l'avoir interrogé ſur les premiers indices de ſon mal, tels que mal aux yeux, au nez, aux lèvres, gonflement aux glandes, & ſur la négative qu'il me fit, je lui demandai ſi ſes parens ou ſa nourrice avoient eu de pareils maux; il me répondit très-affirmativement que non; mais qu'il l'attribuoit à une chûte qu'il avoit faite ſur le bras depuis environ ſix ans ; & que la groſſeur qu'il avoit à la hanche étoit auſſi l'effet d'un coup qu'il s'étoit donné il y avoit environ deux ans. Cette tumeur étoit placée ſur l'épine antérieure de l'os des iſles

du côté gauche ; elle étoit extrêmement dure & immobile, nullement douloureuſe, & ſans aucun changement de couleur à la peau ; ſon volume étoit plus gros que celui d'un œuf de dinde.

Comme ce jeune-homme étoit déjà préparé, je commençai à lui faire prendre les pilules réſolutives, & je ſuivis la règle établie dans la cure, (Tom. I, p. 223). Le gonflement du bras, de l'avant-bras, & de toute l'articulation, parut ſenſiblement diminué après trois ou quatre mois de l'uſage des remèdes. La grande quantité de pus ſanieux qui ſortoit des petits dépôts aplatis qui environnoient l'article, diminua peu à peu ; la matière devint plus épaiſſe & plus blanche ; & enfin, au bout d'environ dix mois, ces ſources purulentes ſe tarirent, & les ulcères ſe cicatriſèrent ; mais l'articulation demeura toujours gonflée & immobile. Le bras qui étoit étendu, ne pouvoit être utile au malade, qu'autant qu'il étoit plié. Je mis donc en uſage les douches & les bains faits avec la décoction des plantes émollientes & minéraliſées

avec l'eau minérale artificielle ; (Tom. I, page 216), ayant ſoin, matin & ſoir, au ſortir du bain, d'eſſayer par des mouvemens fort doux, & ſans le moindre effort, de plier le bras. Lorſqu'au toucher je trouvai les parties aſſez ſouples pour eſpérer qu'elles ſe prêteroient ſans inconvénient à de nouvelles tentatives, je me ſervis du moyen ſuivant. Si-tôt après le bain & les douches, je lui faiſois appuyer ſur une table, à la hauteur de l'épaule, l'extrémité de l'avant-bras près le poignet ; & ayant appliqué une compreſſe épaiſſe au pli du bras, j'y ſuſpendois un poids dont j'augmentois chaque jour la peſanteur. Ce petit exercice répété deux fois le jour, au moins une heure chaque fois, commença à procurer à l'articulation une ſorte de mouvement qui devint de plus en plus ſenſible. Ces moyens continués pendant environ quatre mois, plièrent enfin le bras, dont les mouvemens devinrent enſuite preſqu'auſſi doux & auſſi faciles que ceux de l'autre bras.

La tumeur de l'os des iſles s'amollit peu à peu, & devint plus mobile par

l'application de l'emplâtre réſolutif & fondant, (Tom. I, p. 220); la fluctuation ne tarda pas à s'y faire ſentir; la matière épaiſſe & ſébacée acquérant plus de fluidité, uſa la peau, qui s'ouvrit d'elle-même. L'humeur grumeleuſe qui en ſortit, laiſſa flotter la peau ſur l'os qui étoit à nud; les chairs qui ſe régénérèrent ſur l'os, adhérèrent à la peau, & cet ulcère ſe cicatriſa ſans exfoliation ſenſible.

Il y avoit déjà près de ſix mois que ce jeune-homme étoit guéri de la maladie ſcrophuleuſe; mais les attaques épileptiques, quoique bien moins fréquentes & de moindre durée, revenoient toujours. Il ſe diſpoſoit à retourner chez lui, lorſqu'il fut attaqué d'une fièvre continue avec redoublement, laquelle ſe termina vers le vingtième jour par un dévoiement colliquatif dont il penſa périr. Pendant le cours de cette maladie, il eut pluſieurs hémorragies par le nez, & la dernière fut ſi grande, qu'ajoutant encore à la foibleſſe qu'il avoit déjà, elle le jeta dans un tel épuiſement, qu'il ne voyoit preſque plus, ſa voix ſe faiſoit difficilement entendre, &

les mouvemens du pouls se faisoient à peine sentir. Il se rétablit enfin; mais ce qui est digne d'être remarqué, est que, dans le cours de cette maladie, qui dura près de deux mois, il n'eut aucun accès épileptique, lui qui passoit rarement quinze jours sans en avoir.

A mesure que les forces revenoient & qu'il reprenoit son embonpoint, je craignis que, parvenu à un certain degré de plétore, les attaques épileptiques ne revinssent; mais je fus bien agréablement trompé ne les voyant plus reparoître. Il passa encore l'hiver à Paris sans en avoir le moindre ressentiment.

Quelques années après sa guérison, il vint exprès à Paris pour me voir. Dans ce voyage, dont je lui sus un un gré infini, il m'apprit que depuis son départ il n'avoit eu aucune attaque, quoiqu'il eût laissé cicatriser les deux cautères qu'il avoit lorsqu'il vint la première fois.

Cette affection épileptique, survenue pendant le cours de la maladie scrophuleuse, dépendoit-elle de celle-ci, ou auroit-elle été la suite de la

vive action des eaux thermales de Bath? Quoiqu'il en soit, certainement elle étoit l'effet d'un engorgement des vaisseaux du cerveau, que les hémorragies par le nez ont délivré du fardeau énorme dont ils étoient surchargés; peut-être aussi les remèdes qu'il n'a cessé de prendre, même après sa guérison, ont disposé la nature aux hémorragies critiques qu'il a éprouvées.

On ne peut du moins attribuer cette cure au remède de Vanderlynden, que le Chirurgien Hollandois lui avoit administré, & dont voici la composition.

Prenez saffran de Mars sulphuré, deux drachmes;

Antimoine diaphorétique, trois drachmes;

Poudre d'Algaroth, quatre scrupules;

Cinnabre antimonial, quatre drachmes;

Nacre porphyrisée & en trochisques, deux drachmes;

Poudre de vipère, une drachme & demie;

Miel, quantité suffisante pour for-

mer une masse à diviser en pilules; du poids de cinq grains, dont la dose est depuis deux jusqu'à six pilules par jour.

On a déjà fait voir, en parlant des saffrans de Mars, non-seulement leur insuffisance à cause de leur insolubilité, mais encore les inconvéniens qui résultent de leur usage.

La poudre d'Algaroth, faussement appelée mercure de vie, puisqu'elle ne contient pas un atôme de mercure, n'est qu'une sorte de chaux réguline antimoniale, séparée, par le moyen de l'eau, du beurre d'antimoine. Cette poudre ou espèce de chaux, retient encore assez d'acide marin pour être un puissant émétique. Ce remède, par conséquent, n'est ni ne peut être mis au rang des anti-scrophuleux, par les raisons que nous avons déjà détaillées.

Le cinnabre d'antimoine ne diffère en rien du cinnabre naturel ou factice; & ne pouvant être dissout, ne peut pas être plus utile aux maladies scrophuleuses, comme nous l'avons dit ailleurs.

La nacre, semblable, pour ses pro-

priétés, aux yeux d'écreviſſes, eſt, comme ceux-ci, une ſubſtance abſorbante, qui n'a nul pouvoir ſur le vice écrouelleux.

Quant à la poudre de vipère qui entre dans la compoſition de cet antidote, elle y eſt en trop petite quantité pour en attendre des effets bien marqués.

De tout ceci, il réſulte que ce ſpécifique, qui tantôt agit comme vomitif, tantôt comme purgatif, ne peut être long-temps continué ſans épuiſer les malades, principalement ceux du ſecond âge. Quant à ceux du premier âge, ils ne peuvent en ſupporter les effets, ſur-tout dans le temps de la dentition, comme l'expérience me l'a appris.

On pourroit croire que cet antidote agit moins efficacement à Paris que dans un autre climat; mais on ceſſera de penſer ainſi, lorſqu'on ſaura, par le rapport de pluſieurs Chirurgiens expérimentés, & ſur la foi de celui qui s'eſt ſervi pendant pluſieurs années de ce remède, que tous les malades maigris, fatigués & épuiſés par un long uſage, ont été

obligés de l'abandonner, ſans avoir, pour la plus grande partie, éprouvé de diminution ſenſible dans leurs maux.

Je n'ai rapporté ici que les principaux remèdes anti-ſcrophuleux que j'ai recueillis, & dans leſquels j'ai cru entrevoir quelques raiſons pour me déterminer à les employer plus ou moins long-temps. Si le ſuccès n'a pas répondu à mes eſpérances, j'ai au moins appris par-là, que ces remèdes ne conviennent pas dans notre climat. Je n'en infère cependant pas qu'ils ne puiſſent avoir eu quelquefois de meilleurs ſuccès que ceux que j'ai éprouvés : je m'en rapporte à ceux qui les ont employés utilement dans leurs pays. Mais comme ils ne peuvent s'appliquer à toutes les eſpèces de Scrophules, & dans toutes les circonſtances, je crois devoir m'en tenir au ſeul remède dont depuis beaucoup d'années j'ai toujours éprouvé les plus heureux ſuccès.

Je ne parlerai pas de tous les remèdes que la plupart des anciens ont mis en uſage pour la guériſon des Scrophules. Je ne puis néanmoins me

diſpenſer de dire quelque choſe de ceux que Planis Campi vante comme les plus excellens, & qu'il a employés avec le plus grand ſuccès; tels que ſa quinteſſence de perles, ſa décoction faite avec gaïac, ſalſepareille, ſquinne, polipode, ſemence de cartame, chicorée, bugloſe, ſcabieuſe, aigremoine, bétoine, anis, ſenné mondé, turbith & agaric, eau de méliſſe & de fumeterre, le tout macéré pendant quelques jours dans le vin blanc; ſon mercure de vie, composé d'antimoine de Hongrie & de ſublimé doux; ſa panacée de ſoufre, ou ſon cinnabre d'antimoine.

En conſidérant avec attention les produits des procédés longs & embarraſſans de cet Auteur, il eſt facile de voir qu'ils ſe réduiſent tous aux mêmes remèdes que nous avons examinés avec ſoin. C'eſt pourquoi je n'ai pas cru devoir m'en ſervir, dans la certitude où j'étois qu'ils ne réuſſiroient pas mieux que ceux dont j'ai déjà parlé.

Mais je ne puis paſſer ſous ſilence un antidote dont il eſt fait mention dans le volume des prix de l'Aca-

démie Royale de Chirurgie, pour les années depuis 1752 jusqu'en 1758.

» Mon remède interne, dit l'Au-» teur anonyme, se fait en trois pré-» parations séparées; la première con-» siste en ce qui suit » :

℞ sel de nitre purifié ;
Sel d'absynthe ;
Antimoine d'Hongrie ana ℥ j.

» Je pulvérise ces trois ingrédiens en particulier ; je les fais bien sécher ; ensuite je les mêle ensemble & les mets dans un creuset trois fois plus grand que le volume de la matière ; je le couvre d'une plaque de fer trouée au milieu, après quoi je le place dans un réchaud; je l'environne de charbons, & enfin j'allume le feu que je pousse peu à peu, jusqu'à ce que le creuset rougisse ; il se fait une détonnation, & la fusée sort par le trou de la plaque. Je laisse refroidir le creuset dans le fourneau, puis j'en retire la pierre sans casser le creuset. Alors je réduis la pierre en poudre, & je la lessive pendant dix jours dans l'eau chaude, la remuant cinq ou six

ſois par jour, & je la laiſſe repoſer quand je veux changer l'eau; ce que je réitère matin & ſoir. Les lotions finies, je fais ſécher la poudre, & je la porphyriſe, puis je la conſerve dans un bocal bien bouché ».

» Je fais une forte décoction de réglisſe, dans laquelle je mets à volonté de la ſcammonée d'Alep en poudre, la remuant ſans ceſſe ſur le feu. Quand la liqueur eſt à peu près comme du lait, je la verſe dans un vaiſſeau, & je remets de nouvelle décoction chaude ſur le réſidu de la ſcammonée, en remuant toujours ſur le feu juſqu'à ce qu'elle ſoit blanche; alors je la jette ſur la première, & je réitère la même choſe juſqu'à ce que la décoction ne blanchiſſe plus, & qu'il ne reſte de la ſcammonée qu'un morceau de matière noire comme de la poix, que je jette. Je fais enſuite évaporer au bain-marie la liqueur blanche, juſqu'à la conſiſtance d'un ſirop épais, que je garde précieuſement dans un pot bien bouché ».

» Je prends du mercure vif à volonté; je le triture dans un mortier avec ſuffiſante quantité d'yeux d'écre-

viſſes ou de nacre de perles en trochiſques ; je l'enferme enſuite dans un chamois fort & bien lié, puis je le ſerre dans une preſſe de relieur. Je réitère trois fois cette opération avec de nouvelles poudres, après quoi le mercure en ſort pur & brillant, tandis que les poudres chargées de ſon acide & de toutes ſes impuretés, demeurent noires. Je joins à ces trois préparations d'autres matières avec les proportions ſuivantes :

℞ ſcammonée ℥ ij.
Æthyops ℥ j. ß.
Mercure purifié ʒ iij.
Antimoine préparé ʒ iij.
Saffran de Mars apéritif ʒ iij.
Savon blanc de Gênes ʒ ij.
Poudre de cloportes des bois ʒ iij.

» Je fais une maſſe de ces ſept choſes avec quelques ſirops ; j'en forme un bol du poids de dix-ſept ou dix-huit grains, pour un adulte paſſablement fort, & je me règle ſur l'effet que ce premier produit, pour doſer les autres. Il doit purger trois ou quatre fois, au-delà deſquelles il

faut le diminuer, en faiſant quatre bols de trois; & lorſqu'il agit moins je l'augmente, ne faiſant que deux bols de trois; en ſe conformant à cette règle, tous les malades, de quelqu'âge & de quelque tempérament qu'ils ſoient, pourront en uſer autant de temps que la guériſon l'exigera, ſans s'affoiblir ».

Je ne porterai aucun jugement ſur ce remède, que je n'ai pas mis en uſage pour les raiſons ci-devant expoſées. Je laiſſe à décider aux Chimiſtes & aux Pharmaciens, ſur les préparations de ce remède, & je m'en rapporterai aux Médecins praticiens ſur ſon efficacité.

Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter ici une foule de remèdes, tant internes qu'externes, non-ſeulement inutiles, mais même nuiſibles, décrits çà & là chez les Auteurs. J'ai penſé que le petit nombre choiſi dont j'ai parlé, étoit plus que ſuffiſant pour donner une idée des vues curatives des principales Nations de l'Europe.

On s'eſt pareillement ſervi de topiques, dont la claſſe eſt très-nombreuſe: les graiſſes, les onguens, les

baumes, les emplâtres, les cataplaſmes n'ont point été négligés ; pour peu que ces remèdes ne fiſſent pas de mal, on les vantoit comme excellens ; mais en examinant de près & leur nature & celle de la maladie, il eſt facile de reconnoître que toutes ces ſubſtances graſſes & emplaſtiques, dont les ingrédiens ne peuvent ſe détacher ni pénétrer la texture ſolide de la peau, de la graiſſe & des glandes endurcies, ſont incapables d'opérer les effets qu'on leur attribue. J'ai donc mis à l'écart tous ces médicamens extérieurs, & les ai ſuppléés par ceux qui ſont indiqués dans la ſeconde Partie, (Tom. I, pag. 215).

Comme mon objet eſt de concilier mes remèdes avec les cauſes déjà expoſées, établies ſur des expériences conſtatées & affermies par un grand laps de temps, je vais décrire les procédés de mon nouveau remède anti-ſcrophuleux, auquel j'ajouterai çà & là quelques remarques, tant ſur l'analyſe chimique, que ſur l'application de ſes produits à la maladie ſcrophuleuſe ; & alors je croirai avoir rempli ma tâche ; mais avant d'entrer

dans ſon examen analytique, il n'eſt pas hors de propos de remarquer combien l'obſervation eſt utile. Elle met preſque toujours le Médecin ſur la voie dans le choix des médicamens propres à combattre les maladies.

L'auteur de la nature, toujours immuable & conſtant dans ſes loix, en donnant aux hommes l'intelligence immortelle dont ils ſont doués, leur a accordé, comme au reſte des animaux, une propenſion ou inſtinct pour les diriger dans le choix de ce qui peut contribuer à leur entretien & à leur conſervation. C'eſt dans ce tréſor immenſe de choſes créées, que chaque être vivant choiſit ce qui lui convient, non-ſeulement pour ſa nourriture, mais encore pour écarter ce qui peut le détruire. Auſſi remarque-t-on que les habitans des campagnes attaqués de pluſieurs maladies, & livrés à eux-mêmes, cherchent dans les végétaux ce qui peut diſſiper leurs maux. On obſerve encore que la plupart des ſcrophuleux ont une appétance invincible pour des choſes que le vulgaire regarde comme dépravées & dangereuſes.

Mais en les considérant avec beaucoup d'attention, on trouve souvent que ces appétits, qui paroissent dépravés, sont des indices qui nous avertissent du choix que nous devons faire des remèdes dont la Chimie, la Pharmacie & la matière médicale ont, par des travaux infinis, enrichi la Médecine. Si, dans ces cas, on interroge bien la nature, elle répond éloquemment à quelle classe de remèdes on doit recourir. Le Médecin, alors, examinant soigneusement la nature du mal, choisit sans prévention le remède qu'il croit être le plus propre. Ce sont donc ces remèdes qu'il faut bien connoître, étudier leur action, observer les changemens qu'ils opèrent, les tems de les placer, & la manière de les administrer. Le Médecin, guidé par l'observation & l'expérience, les associe, les combine, les dispose & les adapte aux différens symptômes de la maladie. Mais comme la manière de vivre est bien éloignée de l'institut de la nature, il a donc fallu que l'art employât toutes ses ressources pour tirer des ténèbres de nouveaux moyens, afin de combattre avec plus

d'efficacité des maux rarement ſimples, mais preſque toujours compliqués de pluſieurs cauſes, comme dans les Scrophules.

CHAPITRE III.

Des propriétés Médicinales de l'or, & en particulier, de ſon uſage dans les maladies ſcrophuleuſes.

Les Philoſophes hermétiques, dont la claſſe eſt très-nombreuſe, ont, dans tous les ſiècles, tourmenté la ſubſtance de l'or, dont ils prétendoient faire une médecine univerſelle. Leurs rêveries & leurs menſonges ſur des travaux très-pénibles en ont impoſé. Des opérations très-longues, difficiles & diſpendieuſes, obſcures, inintelligibles, embarraſſantes, & le plus ſouvent impoſſibles, ont fait des proſélites qui, entraînés par l'appas des richeſſes & l'eſpoir d'une longue vie, exempte d'infirmités, ont encore enchéri, inventé des procédés pour

extraire de l'or les différens principes qui le formoient. C'eſt dans cette prétendue décompoſition du métal le plus parfait, qu'ils ont eſtimé réſider le germe de l'or & celui de la vie animale.

Pour ſentir le ridicule de ces abſurdités & de ces illuſions phantaſtiques, il ne faut que jeter un coup-d'œil ſur tous les Ouvrages d'Alchimie ; on avouera que ces travaux ſont, pour la plupart, les fruits d'une imagination exaltée ; que tous ces Alchimiſtes ont très-ſouvent travaillé ſans principes ; & que loin de prendre la nature pour guide, ils ſe ſont toujours égarés, en ne ſuivant d'autre règle que celle de l'enthouſiaſme. En effet, pourroit-on croire que depuis tant de ſiècles, un ſecours ſi utile à l'humanité, n'eût point percé l'ombre du myſtère, pour ſe produire au grand jour, ſur-tout après les travaux immenſes, les recherches infinies d'hommes, pour la plupart célèbres, & dont les noms ſeront à jamais conſervés ?

Si cette Médecine univerſelle eût exiſté, on en auroit au moins des

preuves par ses effets; on rencontreroit sans doute, de temps en temps, dans plusieurs endroits du monde habité, des hommes sains & bien conservés, d'un âge très-avancé, au-delà des limites ordinaires de la vie humaine. Le récit fidèle du moyen qui leur auroit prolongé la vie, constateroit au moins à *posteriori*, d'une manière convaincante, l'existence d'un remède aussi précieux. Mais comme ce n'est que dans le clair obscur des galetas philosophiques qu'habitent les adeptes; que ce n'est que dans ce sanctuaire hermétique qu'ils ont engendré & mis au monde ce riche & vain phantôme de l'immortalité, on ne doit pas être étonné que la Physique, la Chimie expérimentale, & la Médecine pratique, l'aient aussitôt replongé dans le vaste infini du néant. Or, comme il est certain que nous ne sommes pas en possession d'un pareil trésor, il résulte que la Médecine universelle, qui, selon les Alchimistes, réside dans la décomposition radicale de l'or, est une vraie chimère.

Mais de ce que l'or est indestruc-

tible, il ne s'en ſuit pas qu'il ne puiſſe avoir, comme les autres métaux, des propriétés contre les maladies qui ont réſiſté & qui réſiſtent encore à tous les autres remèdes.

L'or eſt, de tous les corps de la nature, le plus parfait & le plus peſant. Il eſt inaltérable, indeſtructible, incorruptible, le plus extenſible & le plus ſenſiblement diviſible. Ses parties, quelque infiniment petites qu'elles ſoient, ſont toujours en même rapport de peſanteur. L'or eſt ſi extenſible, qu'un gros de ce métal, appliqué ſur l'argent, peut colorer, dans toutes ſes ſurfaces, un fil de ce dernier métal, de la longueur de plus de cent mille toiſes. Les tireurs d'or, dans leur travail infiniment ingénieux, ont donné aux calculateurs tous les développemens & renſeignemens néceſſaires pour établir cette vérité.

Quoique l'or ne puiſſe pas être radicalement diſſout, comme pluſieurs ſubſtances métalliques, il peut néanmoins être aſſez atténué pour exercer ſon action dans toute l'habitude du corps; ſon aggrégation étant une fois rompue par un menſtrue

convenable, il peut agir ſur les humeurs épaiſſies : car enfin, chaque molécule de l'or parvenue à une diviſion pour ainſi dire infinie, conſerve ſa gravité ſpécifique relative, & ſous ſa petite maſſe, la ſolidité la plus grande. Miſe en mouvement par l'action du cœur & des vaiſſeaux, elle heurte leurs parois, ébranle les humeurs en les pénétrant, briſe les molécules lymphatiques trop cohérentes, & rompt leur aggrégation, ſans craindre que la moindre altération arrive aux organes ſécrétoires, & après avoir franchi leur tortueux labyrinte, eſt inſenſiblement portée au-dehors.

On peut, par pluſieurs moyens, diſſoudre l'or : ſoit que l'on prenne la voie de l'eau régale, ſoit celle du foie de ſoufre. Dans le premier cas, après un long repos, il s'en précipite toujours quelques petites parties au fond du flacon dans lequel cette liqueur eſt enfermée ; l'or tombe par ſon propre poids, & ſe montre ſous ſa forme naturelle, ſans qu'il ſoit beſoin pour cela d'aucun précipitant.

Quelque diviſé que ſoit l'or par la

trituration avec l'eau, cette diviſion, qui n'eſt que mécanique, puiſque l'or, par ſon propre poids, s'en ſépare, n'eſt jamais, à beaucoup près, auſſi parfaite que celle faite par les deux menſtrues ci-deſſus, qui ſont les vrais diſſolvans des ſubſtances métalliques.

S'il étoit poſſible de diſſoudre radicalement l'or & de le réduire en ſes principes, de manière que ce métal ceſſât d'être or, le remède qui en ſeroit compoſé n'agiroit plus comme or, mais comme un nouvel être réſultant de la décompoſition de l'or, qui ne pourroit plus reprendre ſa première nature.

Comme on ne peut, par aucun procédé connu, tellement détruire l'or, qu'on ne puiſſe le retrouver dans tous les remèdes où les poſſeſſeurs de ſecrets prétendent qu'il eſt entré, on ne doit pas être ſurpris que ſi, par l'analyſe, on n'en rencontre pas, ces impoſteurs prononcent hardiment que c'eſt parce qu'il a été radicalement diſſout, qu'on n'en retrouve plus le moindre veſtige.

Il eſt étonnant que l'on ait borné l'uſage

l'usage de l'or à un fastueux appareil extérieur, & à la riche apparence du métal le plus précieux, en le faisant entrer tantôt en feuilles dans les compositions galeniques, tantôt en lui donnant d'autres emplois que celui de dorer des pilules, & de masquer, par cette enveloppe séduisante, des remèdes souvent indifférens, dont la valeur n'est rehaussée que par l'éclat de ce métal.

Mais on ne doit pas resserrer les usages de l'or dans de si étroites limites; car il est évident qu'il a, comme les autres métaux, ses propriétés non moins réelles & beaucoup plus efficaces que l'on n'a coutume de le penser; en effet, si l'on considère ce métal d'après ce que nous venons d'en dire, on verra qu'il a, sans contredit, tous les avantages du plus grand apéritif que possède la Médecine, sans en avoir les mauvais effets: telles sont son infinie division, son incorruptibilité, la solidité de ses molécules & sa substance inaltérable. Quoique le mercure ne souffre pas une décomposition radicale, & qu'il ne puisse se réduire dans ses premiers

principes, il n'en agit pas moins dans nos corps. On doit dire la même chose de l'or qui, par conséquent, doit être considéré, en raison de ses propriétés & de ses effets, comme un excellent remède. Il agit même plus efficacement que le mercure sur toute la masse des humeurs, auxquelles il rend, par son action douce & paisible, leur fluidité, & n'en a jamais les inconvéniens, le mercure étant spécialement propre aux maladies vénériennes, tandis que l'or peut être appliqué à presque toutes les espèces de maladies chroniques.

C'est d'après ces vérités, que je me suis déterminé à employer ce métal contre les maladies les plus rebelles, en le faisant entrer dans la composition du nouveau remède anti-scrophuleux, avec lequel j'ai osé attaquer ces maladies, & j'ai été assez heureux pour en guérir un grand nombre.

L'or potable de Sthaal, celui de Mademoiselle Grimaldi, les gouttes du Général la Mothe, qui contiennent l'or dissout dans l'eau régale, n'ont, dit-on, de vertu, qu'en raison de

l'huile eſſentielle qui a enlevé l'or à l'eau régale, & dont l'eſprit-de-vin a fait la diſſolution. Il eſt poſſible & même vraiſemblable, que ces teintures doivent leur principal effet à ces huiles eſſentielles, dont la vertu eſt de ſtimuler les fibres, d'accélérer la circulation, &, par conſéquent, de ranimer les forces de la nature abattue. Mais ne pourroit-on pas, ſans prévention, croire encore qu'une partie des effets que ces teintures opèrent, eſt dûe à l'action apéritive de l'or qu'elles contiennent ? Je ſuis fondé, par ma propre expérience, à croire que dans certaines circonſtances, ces teintures agiſſent & comme cordiales, & comme apéritives, à raiſon de l'or diſſout dans l'eau régale, dont elles conſervent encore quelques portions. Mais quelques bons effets qu'elles aient dans d'autres maladies, elles ne conviennent nullement dans les ſcrophuleuſes, d'autant qu'il ne ſe rencontre dans nos corps aucune ſubſtance capable de s'unir au diſſolvant régal, & de rendre à l'or enchaîné par cet acide, la liberté d'agir en le débarraſſant de ſes entraves.

Si l'or a été peu mis en usage dans la pratique de la Médecine, c'est sans doute à cause de la valeur de ce métal & de l'incertitude où les Médecins ont été sur la fidélité de ses préparations. On n'a donc fait que très-peu de tentatives, & encore celles qu'on a pu faire n'ont pas été assez suivies, ni pendant assez de temps, pour oser prononcer sur ses vertus. Mais on a dû voir par tout ce que nous avons déjà dit, qu'il n'est pas de substance métallique aussi divisible que celle de l'or; & qu'une très-petite dose, continuée pendant long-temps, est, comme l'expérience le prouve, suffisante pour remplir les vues que l'on a, sur-tout dans les maladies chroniques, de rendre à la lymphe & aux humeurs qui circulent, leur fluidité naturelle.

On ne doit par conséquent pas avoir beaucoup d'égard à la cherté de ce métal, puisqu'un grain peut colorer une lame d'argent d'environ quatorze cent toises; d'où il résulte qu'un malade qui prendra par jour un quinzième, un vingtième ou un trentième de grain, ne fera jamais une

grande dépenſe, quand même il en feroit uſage pendant très-long-temps.

Le mercure, après l'or, eſt la ſubſtance métallique la plus peſante. Diſſout dans les acides, il perd ſa mobilité naturelle, & conſerve toujours ſa gravité ſpécifique. Soit qu'il ſoit diſſout ou non, il n'a pas moins la tendance d'être plutôt transféré vers la tête que vers d'autres parties du corps. La ſtructure de l'aorte au ſortir du cœur, & la poſition des artères carotides, paroiſſent favoriſer l'action du mercure vers les parties ſupérieures.

Plus les molécules d'un corps, circulairement mûes, ſont peſantes, plus elles ont de tendance à s'éloigner du centre du mouvement par la tangente. Si l'on applique ce principe aux globules mercuriels, ou aux particules d'or flottantes dans le ſang qui ſort du cœur, centre du mouvement, il eſt facile de penſer que ces molécules, comme les plus peſantes, doivent être plutôt portées à la tête qu'ailleurs. Or, les molécules mercurielles ne ſont jamais auſſi déliées & atténuées que celles de l'or; elles

doivent donc, & en raiſon de leurs maſſes, & en raiſon de leur impulſion, briſer & détruire les extrémités capillaires des vaiſſeaux qu'elles parcourent; &, là, faire ces eſcharres que l'on obſerve principalement dans la bouche. Le mercure, d'ailleurs, peut, en arrivant à ces organes, s'être aſſocié quelques parties ſalines d'où procèdent ces effets, d'autant plus grands, que la quantité de mercure a été plus abondante. Il n'en eſt pas de même de l'or, qui, d'ailleurs, pris en petite quantité & dans la plus grande diviſion poſſible, n'eſt jamais attaqué ni ralenti dans ſa courſe par aucune ſubſtance ſaline circulante avec lui.

C'eſt ſur ce principe, & d'après ces obſervations, que j'ai pris le parti d'aſſocier l'or à mon remède, pour que ſes particules déterminées par ce mécaniſme, puſſent être transférées aux glandes du col, ſiège principal des Scrophules. Leur effet a rarement trompé mon attente; car j'ai ſouvent vu, en fort peu de temps, arriver des changemens bien remarquables dans ces grouppes glanduleux nés ſur

les jugulaires, mais principalement lorſque cette maladie étoit naiſſante. Ces petites particules d'or paſſeront donc par-tout ſans crainte d'être arrêtées ; & par le mouvement irréquieſcible de la vie, ſeront enfin expulſées du corps d'une manière tout-à-fait inſenſible.

Mais pour que ces particules aurifiques puiſſent opérer ces effets, il eſt néceſſaire qu'elles ſoient réduites à la plus grande ténuité poſſible ; car il eſt certain que les corps n'agiſſent qu'autant qu'ils ſont diſſous, ou au moins réduits en de ſi petites particules, qu'ils approchent de la diſſolution. C'eſt ce qu'on obſerve dans l'or potable de Sthaal, dans celui de Mademoiſelle Grimaldy, & les gouttes du Général la Mothe, où l'or, diſſout par l'eau régale, abandonne bientôt celle-ci, pour s'unir à l'huile eſſentielle qu'on lui préſente ; laquelle, à ſon tour, eſt bientôt diſſoute par l'eſprit-de-vin, qui, s'y étant uni, tient encore ſuſpendues les particules d'or dont l'huile s'étoit emparée, en les enlevant à l'eau régale, d'où procède la couleur d'or

de ces teintures. Elles ne ſont pas à l'épreuve du tems ; car en fort peu de mois, une partie de l'or inſenſiblement ſe détache de l'huile, s'applique aux parois du flacon, tandis que d'autres parties flottantes encore dans le liquide, abandonnent l'eau régale mêlée à l'eſprit-de-vin, & vont, par leur propre poids, ſe précipiter & ſe montrer ſous leur forme naturelle. Ces teintures ne peuvent donc être d'un excellent uſage, qu'autant qu'elles ſont récentes.

Il n'en eſt pas de même de l'or diſſout dans le foie de ſoufre, car il ne s'en fait aucune précipitation, ſoit que le flacon ſoit bien bouché, ou que la liqueur ſoit expoſée à l'air. Sitôt que l'alkali fixe, uni au principe phlogiſtique du ſoufre, a diſſout l'or, & qu'on lui a préſenté une huile avec laquelle ce nouvel être eſt entré en combinaiſon, il ſe forme un composé ſavonneux, duquel l'or ne peut ſe dégager qu'à la faveur d'un acide qui, décompoſant le foie de ſoufre, met l'or en liberté, & lui donne par ce moyen, toutes les facultés d'agir. Nous avons déjà fait voir que dans

les Scrophules, l'acide eſt prédominant, mais qu'il eſt bien moins actif que les acides végétaux, &, par conſéquent, bien moins puiſſant encore que les acides minéraux; mais tout foible qu'il eſt, il eſt ſuffiſant pour opérer cette décompoſition, comme l'expérience le prouve invinciblement.

SECTION PREMIÈRE.

Du foie de ſoufre ſolaire ou aurifique fait par la voie humide.

Il eſt très-eſſentiel de choiſir l'or le plus pur pour cette opération. L'or en chaux eſt préférable, en ce qu'il eſt dans la plus grande pureté & déjà réduit en poudre très-fine. Pour le rendre tel, on prend, par exemple, une demi-once d'or de ducat réduit en limaille, que l'on fait diſſoudre dans ſuffiſante quantité d'eau régale.

On place ſur un bain de ſable la capſule de verre dans laquelle on a fait cette diſſolution, & l'on fait évaporer juſqu'à ſiccité. Lorſque le vaſe eſt refroidi, on ajoute de l'eau très-

pure, pour ôter à l'or ce qui pourroit être resté du dissolvant régal. On fait évaporer de nouveau jusqu'à ce que toute l'humidité soit dissipée ; & la poudre, qui est, pour ainsi dire, impalpable, conserve néanmoins sa couleur d'or.

Il est essentiel de faire cette évaporation très-lentement ; car si l'on chauffoit un peu trop fort, l'or se granuleroit & mettroit un obstacle presqu'insurmontable à être attaqué par le foie de soufre, principalement dans sa dissolution par la voie humide qui se fait ainsi.

Alkali fixe calcaire.

Prenez quatre parties de bon alkali fixe, & une de chaux vive ; mettez-les en poudre fine ; projetez-les par parties dans un creuset rougi. Lorsque la matière sera mise en fusion, vous la coulerez dans un mortier de fer chauffé & graissé.

Vous réduirez cette masse en poudre ; vous verserez assez d'eau chaude dessus pour dissoudre ce qui est soluble ; vous filtrerez la liqueur & ferez

dissiper toute l'humidité, jusqu'à parfaite siccité ; vous mettrez ce sel dans une bouteille que vous tiendrez bien bouchée.

Foie de soufre calcaire.

PRENEZ trois parties d'alkali fixe calcaire, & une partie de fleurs de soufre ; mêlez-les très-exactement ; projetez-les par parties dans un creuset rougi ; lorsque la matière sera mise en fusion, il paroîtra, en découvrant le creuset, une flamme bleuâtre, accompagnée d'étincelles, qui augmenteront à mesure que la flamme bleuâtre diminuera : c'est précisément là le temps où il faut couler la matière dans un mortier de fer chauffé & graissé. Cette masse, réduite en poudre, sera mise dans une bouteille que l'on tiendra bien bouchée.

Prenez quatre onces de foie de soufre calcaire ; faites-les dissoudre dans deux livres d'eau très-pure ; filtrez la liqueur, qui sera grasse, & que vous mettrez dans un flacon que vous tiendrez bien bouché.

Prenez un gros de l'or en chaux ci-dessus, & le mettez dans un mortier de verre; versez ensuite cinq à six onces de la dissolution de foie de soufre; broyez environ pendant une heure, avec un pilon de verre, l'or qui s'est précipité. Mettez le tout ensemble dans un matras que vous placerez au bain de sable, & le laisserez en digestion pendant plusieurs heures, un peu au-dessous du terme de l'eau bouillante; lorsque le matras sera presque refroidi, vous décanterez la liqueur, qui sera d'un jaune un peu verdâtre.

Vous mettrez de nouveau dans le mortier de verre, l'or qui étoit resté au fond du matras, &, après y avoir encore ajouté cinq à six onces de la même dissolution, vous le broyerez comme ci-devant, vous le laisserez de nouveau en digestion, & vous décanterez la liqueur que vous joindrez à la première, comme il a été dit; ce que vous répéterez jusqu'à ce qu'enfin l'or soit entièrement dissout.

Cette opération est longue, à la vérité, mais plus économique que

par la voie ſèche, ainſi qu'il ſera facile d'en juger par le parallèle de ces deux procédés.

Foie de ſoufre ſolaire par la voie sèche.

PRENEZ quatre onces de foie de ſoufre calcaire, que vous réduirez en poudre dans un mortier de marbre, avec un pilon de verre; ajoutez-y enſuite un gros de l'or en chaux ci-devant décrit; mêlez exactement; vous mettrez par parties cette poudre dans un creuſet rougi, & le couvrirez auſſitôt de ſon couvercle.

Lorſque la matière commencera à ſe fondre, vous la verrez ſcintiller dans la partie intérieure du creuſet dont l'extérieur touche le feu; & un moment après, toute la matière miſe en fuſion donnera beaucoup d'étincelles qui s'élanceront à travers une flamme d'un rouge violet; c'eſt-là l'inſtant qu'il faut ſaiſir pour couler la matière dans un mortier de fer chauffé & graiſſé.

Vous réduirez cette matière en poudre, & verſerez deſſus quantité ſuffiſante d'eau bien pure pour en

faire la diſſolution, laquelle, de couleur verte d'abord, prendra la teinte d'un jaune verdâtre.

Si on met cette liqueur dans un matras, il ſe formera un nuage verdâtre qui ſe précipitera lentement; après avoir décanté la liqueur qui ſurnageoit, on peut, ſi l'on veut, ajouter un peu d'alkali fixe calcaire, lequel s'uniſſant à l'excès du ſoufre, d'où procède la couleur verte de la liqueur, & expoſant le vaiſſeau à une chaleur douce, cette liqueur verdâtre jaunira; mais ſi elle ne prenoit pas cette teinte, en la filtrant elle deviendroit bientôt jaune; & dans la très-petite quantité de précipité ſalin qui s'étoit fait, on n'obſervera aucune parcelle d'or libre, tandis qu'il eſt preſqu'impoſſible d'éviter qu'il ne s'en confonde une très-petite portion dans le tartre vitriolé qui a paru ſous une forme ſaline au-deſſous du nuage verdâtre.

Si on a ſaiſi avec beaucoup de préciſion le moment de la fuſion, toute la maſſe ſe fondra aiſément; mais ſi l'on a été un peu en-deçà, il reſtera quelques portions d'or non-diſſoutes;

& ſi, au contraire, on a été un peu au-delà, on trouvera de petits criſtaux de tartre vitriolé preſqu'inſolubles, comme on va le voir par l'opération ſuivante.

Prenez un gros de l'or en chaux ci-deſſus, trois onces d'alkali fixe, & une once de fleurs de ſoufre; broyez le tout dans un mortier de marbre avec un pilon de verre.

Vous projetterez par parties ce mélange dans un creuſet rougi; vous n'ajouterez de cette poudre qu'après que la première ſera fondue. Lorſque toute la matière ſera en pleine fuſion, il ſe fera une ſcintillation dans le creuſet, ſemblable à du nitre qu'on jetteroit ſur des charbons embraſés; il paroît auſſi en même-temps une flamme d'un rouge violet, qui, bientôt après, eſt changée en la plus belle couleur pourprée. Ce phenomène paroît non-ſeulement dans le creuſet, mais encore dans tout ſon extérieur, à travers lequel la matière a paſſé.

Si on expoſe une lame d'argent à cette ſcintillation, lorſque la couleur pourprée paroît, la lame d'argent ſe colore en jaune; & ſi on la frotte

avec nn bruniſſoir, cette couleur demeure inhérente à l'argent.

Lorſque la couleur pourprée, qui a augmenté en raiſon de la diminution de la ſcintillation, eſt ceſſée, la matière qui a été coulée du creuſet dans le mortier de fer, ne pèſe plus qu'une once ſix gros.

De quatre onces un gros que peſoit la matière, il y a donc eu deux onces trois gros de perte.

Si l'on verſe de l'eau pure ſur cette matière, dont une partie ſe fond aiſément, l'eau devient verte, tandis que l'autre partie, qui eſt preſqu'inſoluble, n'eſt qu'un vrai tartre vitriolique à baſe métallique, & d'une couleur tirant ſur le pourpre. Après avoir pluſieurs fois verſé de l'eau chaude ſur ce ſel, cette couleur pourprée diſparoît, & il reprend une couleur blanchâtre.

Ce ſel deſſéché, mis dans un creuſet, & expoſé à un feu très-violent, ſe fond, & l'or qui reſte au fond ne pèſe plus que trente grains.

En faiſant évaporer l'eau verdâtre qui a ſervi à laver la matière en ſortant du creuſet, ce qui reſte après

l'évaporation, exposé au même feu dans un creuset, ne donne plus que douze grains d'or, qui, joints aux trente de l'opération ci-dessus, donnent quarante-deux grains; par conséquent il y a eu trente grains de perte.

Mais comment a-t-il pu se faire que l'or, qui est le corps le plus pesant de la nature, se soit dissipé? Ce phénomène paroîtra d'autant moins surprenant, quand on fera attention 1°. que le principe phlogistique du soufre, en se volatilisant, a non-seulement enlevé avec lui une partie de l'alkali fixe, mais encore de l'or; 2°. que dans la fusion les particules de l'or, comme extrêmement pesantes, ayant pris le degré d'ignition, & traversant la masse en fusion, ont embrasé le nitre que l'union du soufre avec l'alkali fixe avoit formé dans la fusion: vérité dont il est d'une part facile de s'assurer par la cristallisation, & de l'autre par la scintillation: car si l'on plonge un charbon embrasé dans du foie de soufre simple & en fusion, on verra augmenter la scintillation, beaucoup plus remarquable encore,

ſi l'on y plonge un morceau de fer rougi preſque juſqu'à blancheur. Alors le nitre qui s'étoit formé dans la fuſion hépatique, ſe diſſipe en étincelles, & ce qui reſte dans le creuſet après la première opération, n'eſt plus qu'un véritable tartre vitriolé à baſe métallique, pendant que dans la ſeconde il ne s'eſt formé qu'un ſimple tartre vitriolé.

D'après ces expériences, il n'eſt donc pas étonnant que l'or ſe ſoit diſſipé dans la fuſion hépatique qui a pris feu, & qu'il ſe ſoit manifeſté bien clairement, en s'appliquant à la lame d'argent expoſée aux étincelles & à la couleur pourprée qui leur a ſuccédé, & dont la vapeur n'avoit plus l'odeur du ſoufre enflammé, mais au contraire une odeur très-ſuave.

On peut cependant ſuivre le procédé déjà décrit, comme beaucoup plus prompt, en donnant la plus grande attention au degré de feu, pour que l'or ne ſe diſſipe pas. Je donne néanmoins la préférence à la voie humide, quoique plus longue, mais plus économique, & dans la-

quelle on eſt plus certain que tout l'or eſt diſſout.

Il eſt poſſible, & même je ne doute pas qu'il n'y ait des procédés par leſquels on puiſſe fondre l'or par le moyen du foie de ſoufre, dans d'autres proportions que j'ignore, & que mon objet ne m'a pas permis de rechercher. Il me ſuffit d'avoir trouvé le moyen de diſſoudre l'or dans le foie de ſoufre, & de l'avoir fait entrer, ſous cette forme, dans la compoſition de mon nouveau remède anti-ſcrophuleux.

SECTION II.

Savon antimonial ſolaire ou aurifique.

PRENEZ dix onces d'antimoine crud en poudre, cinq onces de chaux vive, que vous réduirez auſſi en poudre, & dix onces d'alkali fixe pur; mêlez exactement ces trois ſubſtances dans un mortier de marbre, & les broyez avec un pilon de verre.

Vous placerez dans un fourneau de reverbère, un creuſet que vous

y ferez rougir; vous y projetterez le mélange ci-dessus par cuillerées, observant de n'en mettre de nouvelles qu'à mesure que la matière sera fondue. Lorsque tout le mélange sera mis dans le creuset, vous le couvrirez de son couvercle; vous remplirez de charbon le fourneau, que vous couvrirez de son dôme; vous laisserez la matière en fusion pendant au moins une heure; vous la coulerez ensuite dans un mortier de fer chauffé & graissé. La masse refroidie pèsera vingt onces environ. Vous la réduirez en poudre & la mettrez dans une terrine de terre vernissée; vous verserez peu à peu dessus de l'eau bouillante bien claire; vous agiterez la matière avec une spatule de bois, & vous verserez partie de cette eau toute limoneuse & noire, sur un filtre, & recevrez la liqueur dans une autre terrine de terre bien vernissée. Vous ajouterez de l'eau nouvelle, & remuerez toujours en versant de temps en temps de l'eau, jusqu'à ce qu'enfin elle ait entraîné toute la matière sur le filtre. Deux pintes & demie ou trois pintes d'eau

bouillante, ſuffiſent pour diſſoudre tout le foie de ſoufre & la partie d'alkali fixe ſurabondante qui n'eſt pas entrée dans ſa compoſition.

Cette liqueur filtrée eſt claire, lympide, jaunâtre, répand une mauvaiſe odeur ; elle eſt d'une ſaveur cauſtique & brûlante ; elle teint en rouge la peau, & la couleur qu'elle y laiſſe demeure long-temps ſans s'effacer. Alors vous ajouterez la diſſolution ſolaire ou aurifique dont on a déjà parlé plus haut, laquelle augmentera bientôt l'intenſité de la liqueur jaune. Vous placerez la terrine dans un bain-marie, & verſerez ſur la liqueur dix onces d'huile d'amandes douces très-récentes ; elle ſe troublera & deviendra blanchâtre ; vous la remuerez ſouvent avec la ſpatule. Lorſque vous ceſſerez de l'agiter, il ſe formera, à la ſurface du mélange, une eſpèce de crême, dont les couleurs variées, en forme d'iris, diſparoîtront toutes les fois que la matière ceſſera d'être agitée. A meſure que l'humidité ſe diſſipera, la matière deviendra rouge, commencera à s'épaiſſir, & l'intenſité du

rouge augmentera. On continuera l'évaporation, en remuant jusqu'à ce que cette combinaison ait acquis la consistance d'un savon épais.

Cette masse, quant à la couleur, sera semblable à du sang humain figé; elle perdra ce goût caustique & brûlant qu'elle avoit d'abord, & deviendra douce au toucher, comme du beurre frais, dont elle aura la consistance, & conservera cependant encore un peu de l'odeur hépatique : la masse pèsera vingt-cinq à vingt-six onces. On étendra cette matière savonneuse sur des assiettes de faïance, & on l'exposera à un air sec pendant environ trois mois, ayant soin de la remuer de temps en temps, jusqu'à ce que toute l'humidité aqueuse soit dissipée, & qu'elle ait acquis assez de consistance pour former des pilules. Cette masse ne pèsera plus qu'environ dix-huit à dix-neuf onces. On la mettra alors dans un pot, que l'on couvrira, & que l'on tiendra dans un lieu sec. La dose est depuis trois grains jusqu'à six, pour les enfans du premier âge ; depuis six jusqu'à douze grains pour ceux du

ſecond ; & par-delà cet âge, juſqu'à vingt-quatre grains.

Première Remarque.

SI je recommande de faire l'évaporation au bain-marie, c'eſt pour conſerver l'odeur qui ſe diſſiperoit facilement ſi on l'évaporoit à feu nud ; d'ailleurs, pendant l'ébullition, l'huile ſe ranciroit ; &, lorſque la matière prendroit de la conſiſtance, elle ſe brûleroit, noirciroit la maſſe ſavonneuſe, lui donneroit un goût âcre & cauſtique, & par conſéquent lui enlèveroit la plus grande partie de ſes propriétés eſſentielles.

Non-ſeulement on reconnoîtra facilement par le goût, que la combinaiſon eſt parfaite, mais encore parce que ce mélange, qui, dans les premiers temps, teignoit les doigts en rouge, n'y fera plus d'impreſſion comme auparavant ; ſigne certain de la perfection du mélange, qui eſt ſoluble dans l'eau, les huiles, les graiſſes & l'eſprit-de-vin, &, par conſéquent, miſcible à toutes les humeurs du corps animé. Cette éva-

poration eſt longue, à la vérité; puiſqu'elle eſt quatre ou cinq jours à ſe faire. Mais auſſi ce remède, par ce moyen d'évaporation doux & lent, opère bien plus ſûrement ſes effets, que préparé par toute autre manière : c'eſt ce que j'ai obſervé avec beaucoup de ſoin, & pendant un aſſez grand nombre d'années, pour être certain que le ſuccès de ce remède réſide dans la préciſion la plus exacte de ſa compoſition.

Deuxième Remarque.

Après avoir décrit la manière de compoſer notre ſavon antimonial ſolaire, je crois devoir examiner ſéparément les réſultats de cette opération; car ſi, d'un côté, j'ai trouvé des raiſons ſuffiſantes pour délaiſſer des remèdes dont les préparations manquent dans le point eſſentiel, je me crois obligé, de l'autre, d'examiner avec la plus grande exactitude tous ces différens produits.

La matière reſtée ſur le filtre, & encore mouillée, eſt de couleur cendrée; & lorſqu'elle a été bien ſéchée,

féchée, elle devient blanchâtre & légère : elle pèfe environ douze à treize onces.

Si l'on confidère ce qui s'eft paffé dans cette opération, on verra aifément que l'alkali fixe a mis en fufion la chaux, & que le foufre de l'antimoine s'y étant uni, a formé un hépar fulphuris qui a diffout la partie réguline de l'antimoine. On fait que ce minéral contient à peu près le tiers de fon poids de foufre, & que, pour faire la diffolution des deux autres parties, il étoit néceffaire de faire une affez grande quantité d'hépar fulphuris capable de les diffoudre; c'eft pourquoi j'ai joint à dix onces d'alkali fixe, cinq onces de chaux, qui, comme on fait, rend l'alkali beaucoup plus cauftique & plus brûlant. Ce mélange agit donc plus puiffamment fur le foufre de l'antimoine, pour former le foie de foufre qui tient en diffolution la partie réguline. De plus, cette chaux empêche le coagulum que l'antimoine, diffout par l'alkali fixe feul, a coutume de former lorfqu'on les jette dans l'eau. Dix onces d'anti-

moine contiennent environ trois onces deux gros de soufre, lesquelles forment, avec l'alkali fixe & la chaux, un foie de soufre suffisant pour dissoudre environ six onces cinq gros de régule, & faire un hépar antimonial, dans lequel on n'apperçoit plus aucune partie de régule.

De vingt-cinq onces mises dans le creuset, il n'en reste plus, après l'opération, qu'environ vingt onces.

Il s'est donc dissipé cinq onces, tant de l'antimoine, que de l'alkali fixe & de la chaux, que le principe phlogistique a volatilisé & entraîné avec lui par la force & la violence du feu.

La matière qui, du creuset, a été coulée dans le mortier après la fusion, est un composé de foie de soufre, de la chaux antimoniale, de la pierre calcaire, de l'alkali fixe, & d'un peu de tartre vitriolé, produit de la combinaison de l'acide vitriolique du soufre avec l'alkali fixe. Lorsque l'on verse de l'eau sur cette masse réduite en poudre, la dissolution filtrée contient beaucoup de

parties régulines, de l'alkali fixe, du foie de ſoufre qui tient la partie réguline en diſſolution, & un peu de tartre vitriolé. Si l'on verſe deſſus cette diſſolution l'acide du vinaigre, il ſe fait effervefcence, & enſuite un précipité qui n'eſt autre choſe que le ſoufre doré d'antimoine, dont la partie réguline eſt miſe en liberté par l'union que l'acide du vinaigre a contractée avec l'alkali fixe, laquelle s'eſt trouvée dégagée du foie de ſoufre & s'eſt précipitée avec lui. Ces deux êtres, dont les propriétés ſont différentes, n'étant plus conjoints, doivent agir, & effectivement agiſſent diverſement ſur nos corps. Ces précipités donnés à un grain ou à moindre doſe, donnent des nauſées, ſoulèvent l'eſtomac & même excitent le vomiſſement. Cet effet vient donc de la partie réguline devenue libre : car le ſoufre, par lui-même, n'eſt nullement vomitif.

On a déjà remarqué que l'antimoine crud, ſous quelque forme qu'on le donne, ne ſubiſſoit aucuns changemens dans nos corps, & qu'il

n'y opéroit aucun effet ſenſible. Il étoit donc néceſſaire de développer les différentes parties conſtitutives de ce minéral par un intermède, & de lui aſſocier enſuite une ſubſtance huileuſe avec laquelle il ſe combinât, pour qu'à ſa faveur il pût ſe mêler à toutes nos humeurs, & ſe confondre avec la maſſe de nos liquides, ſans cauſer de déſordres dans ſon paſſage; il étoit néceſſaire qu'il fût diſſout par le foie de ſoufre, & que ce nouveau composé fût aſſocié à un moyen qui, s'uniſſant à lui, fît une nouvelle combinaiſon qui renfermât toutes les propriétés attachées à la partie réguline tenue en diſſolution par le ſoufre & l'alkali fixe réunis; or, ce moyen eſt l'huile d'amandes douces, qui, comme toutes les huiles par expreſſion, contient de l'acide, de l'eau, un peu de terre, & le principe de l'inflammabilité.

Le nouvel être qui réſulte de ce mélange & de cette combinaiſon intime, après l'évaporation de l'eau qui a ſervi à diſſoudre la maſſe hépatique, eſt un véritable ſavon ſolu-

ble dans l'eau, les graiſſes, les huiles, & dans l'eſprit-de-vin : propriétés que toutes ces différentes ſubſtances ont nouvellement acquiſes.

Ce nouveau compoſé ne ſera plus alors ni cauſtique ni gras : ce ſera une nouvelle ſubſtance qui aura acquis d'autres propriétés que ni l'un ni l'autre des ingrédiens qui la compoſent n'avoit auparavant. Dans cette combinaiſon, le foie de ſoufre ne ſe décompoſe point, & la partie réguline diſſoute ſe trouve tellement confondue, liée, & intimément unie au ſoufre & à l'alkali fixe, qu'elle ne peut d'elle-même aiſément s'en ſéparer au moyen de l'huile qui la retient, & dont les principes ſe font joints, par des rapports d'affinité, avec les autres ſubſtances, qui, toutes enſemble, ne forment plus qu'un ſeul corps ſavonneux. Il eſt facile de voir que la principale propriété du foie de ſoufre qui s'eſt formé dans cette opération, eſt de diviſer les humeurs tenaces, gluantes & viſqueuſes ; de les réſoudre & de leur reſtituer la fluidité qu'elles avoient perdue ; auſſi obſerve-t-on

que les eaux thermales qui possèdent éminemment les qualités fondantes & résolutives, ne les tiennent que de l'hépar sulphuris contenu dans l'eau, qui, passant près de quelque feu souterrain, en a dissout & entraîné le foie de soufre, effet & produit de la combustion des différens corps propres à le former.

Or, si les eaux thermales, qui abondent en foie de souffre, ont la propriété, comme elles l'ont en effet, de fondre & de dissoudre la lymphe épaissie, que ne doit-on pas attendre d'un être tout-à-fait semblable, justement combiné avec une substance huileuse, d'où résulte un composé par-tout soluble & miscible, sans tumulte, avec toutes les humeurs? Cette nouvelle combinaison s'introduira donc avec facilité dans les orifices, dont tout le canal intestinal est parsemé; de ces petits canaux passera dans les vaisseaux lactés qui rampent sur le mésentère, enfilera les glandes, & de-là sera distribuée avec aisance dans toute la masse des liquides.

On ne peut douter que la partie

réguline de l'antimoine ne ſoit, dans ce minéral, la ſeule active, qui, ſi elle eſt libre, ſuſcite le vomiſſement; mais lorſqu'elle tient encore au ſoufre, & que ces deux ſubſtances réunies ſont de plus entrées en combinaiſon avec l'huile, qui, dans notre ſavon, leur ſert de lien, ſon activité eſt ſi modérée, qu'elle ne peut plus l'exciter; il lui reſte ſeulement aſſez d'action pour ſtimuler doucement le ſyſtême vaſculaire, &, par ce moyen, accélérer la progreſſion des liquides ralentis. Ce corps ſavonneux aura donc, au moyen de cette partie réguline qui lui eſt unie, la propriété de réſoudre plus puiſſamment les humeurs compactes & épaiſſies dans les organes ſécrétoires des viſcères & des glandes; par conſéquent de diminuer la réſiſtance qu'oppoſent ces humeurs épaiſſies dans leurs canaux, aux fluides que le cœur pouſſe du centre à la circonférence.

Puiſque le ſavon ſeul opèreroit quelques-uns de ces effets, comme il eſt prouvé par des expériences ſans nombre, que ne doit-on pas

attendre d'une ſubſtance vraiment ſavonneuſe, qui, non-ſeulement, renferme en elle toutes les propriétés du ſavon, mais ſe trouve en même-temps combinée avec le foie de ſoufre, auquel eſt liée la partie réguline, principal agent de l'antimoine, dont l'effet eſt de ſtimuler les fibres motrices & muſculaires, de contracter les vaiſſeaux, & de briſer les petites maſſes que les humeurs ont formées, en circulant trop lentement.

D'après ces effets, on ſeroit peut-être diſpoſé à croire que ce remède agit violemment ſur la machine humaine; que s'il n'y produit pas des effets violens, au moins il en opère de tels, qu'il en doit réſulter la fonte des graiſſes, des évacuations abondantes, le trouble dans les fonctions, la maigreur, enfin le maraſme. Ce ſeroit à tort que l'on imputeroit à ce remède tous ces déſordres qu'il n'opéra jamais.

De tout ce qui vient d'être dit, il réſulte que notre ſavon antimonial ſolaire eſt un compoſé de foie de ſoufre, chargé de parties régu-

lines, d'une partie d'alkali fixe libre, d'un peu de tartre vitriolé, produit de la combinaison de l'acide vitriolique du soufre avec l'alkali fixe, d'une très-petite portion d'or dissout dans le foie de soufre, d'une petite quantité d'eau, & de beaucoup d'huile d'amandes douces.

On a remarqué que la masse hépatique, après la fusion, pesoit vingt onces; ce qui étoit resté sur le filtre treize onces; il a donc été dissout sept onces de la masse, qui, ajoutées à dix onces d'huile, donnent dix-sept onces; & en ajoutant l'hépar sulphuris solaire, qui contient quatre onces d'alkali fixe calcaire, & un gros d'or, donnent en tout plus de vingt onces.

Or, cette masse savonneuse, avec le laps du temps, devenue propre à former des pilules, pèse environ dix-huit à dix-neuf onces; il s'en est donc dissipé trois onces d'humidité, laquelle a servi de moyen d'union à toutes ces différentes substances.

Quelqu'attention que l'on mette dans cette opération, on trouvera toujours quelques petites différences

du plus au moins dans le poids, ne pouvant jamais apprécier avec aſſez de juſteſſe, les degrés du feu dans la fuſion, & le degré de conſiſtance dans l'évaporation.

En conſidérant cette mixtion, on voit aiſément qu'il n'y a, par conſéquent, dans chaque unité, qu'environ un quart au total des différentes parties d'antimoine développé.

Ce corps ſavonneux, pris ſuivant les doſes preſcrites, ne fait jamais vomir, purge très-rarement, & excite quelquefois une ſueur paiſible, mais très-ſouvent de douces moiteurs. Ces effets, que j'ai conſtamment obſervés pendant un grand nombre d'années, m'ont prouvé invinciblement que ce remède a des propriétés tout-à-fait différentes de celles qu'on connoiſſoit à l'antimoine.

SECTION III.

Savon martial.

On convient aſſez que le fer ne s'inſinue dans nos corps que très-

difficilement ſous ſa forme naturelle, pour obtenir l'effet que l'on doit attendre de ſon action. Cette difficulté a déterminé, ſans doute, à le diſſoudre avec des acides; ce qui, dans bien des circonſtances, peut être de la plus grande utilité; mais ces effets ſalutaires, bien loin d'être un avantage dans les maladies ſcrophuleuſes, deviennent au contraire très-ſouvent funeſtes. Comme l'acide, dans ces eſpèces de maladies, ſemble être prédominant, il paroît vraiſemblable que le fer, déjà ſurchargé d'acides qui le tiennent en diſſolution, ne peut s'en aſſocier d'autres & ſatisfaire aux vues qu'on ſe propoſe: c'eſt ce qu'apprend l'expérience journalière. C'eſt donc ce qui m'a déterminé à le diſſoudre avec d'autres intermèdes, de manière que la terre martiale conſervât toujours ſon phlogiſtique, & que ce métal paſſât en ſon entier dans la maſſe du ſang; car le fer, tel qu'on a coutume de le donner, ſoit en ſubſtance, ſoit en crocus, ſoit en teinture, n'agit jamais que comme aſtringent. S'il eſt pénétré par un acide

minéral, comme dans le vitriol de Mars, il eſt non-ſeulement un puiſſant aſtringent, mais encore ſtyptique, même corroſif. Si, au contraire, il eſt combiné avec les acides végétaux, l'être qui en réſulte eſt moins aſtringent, mais il l'eſt toujours trop, pour être employé dans les maladies ſcrophuleuſes, auxquelles il devient même funeſte, comme l'expérience le prouve. Ce ſel acide, diſſout & entraîné dans le torrent de la circulation, exercera ſur les vaiſſeaux capillaires ſon action aſtringente. Le Mars, par conſéquent, tel qu'on le donne dans ces ſortes de maladies, ne doit pas être regardé comme un apéritif, puiſque loin d'ouvrir & de frayer des routes aux liquides qui circulent, il gêne leur progreſſion, en retréciſſant & fermant leur paſſage. C'eſt pour obvier à ces inconvéniens, que j'ai préparé le mars de la manière ſuivante.

Prenez ſix onces de limaille de fer bien pur, que vous jetterez par petites parties dans ſuffiſante quantité d'eſprit de nitre un peu affoibli,

que vous aurez mis dans une cucurbite de verre placée ſur un bain de ſable, très-modérément chaud. Toutes les fois que vous jetterez de cette limaille ſur l'eſprit de nitre, il paroîtra une vapeur rouge qu'il faut bien ſe garder de reſpirer ; c'eſt pourquoi il faut faire cette diſſolution ſous la cheminée. Cette vapeur ſe diſſipe, lorſque la portion de la limaille, que l'on a jetée, eſt diſſoute. Vous continuerez ainſi à faire cette projection, juſqu'à ce que vous apperceviez qu'il ſe faſſe une précipitation, laquelle ſera de nouveau diſſoute, en ajoutant de nouvel eſprit de nitre ; la liqueur alors ſera verdâtre.

Mettez cette diſſolution dans une terrine de grès ; verſez deſſus de l'alkali fixe diſſout dans de l'eau pure ; il ne ſe fera point d'efferveſcence ; la liqueur ſe troublera & prendra une teinte noirâtre.

C'eſt alors que l'alkali fixe peut diſſoudre la terre martiale, lorſqu'elle eſt déjà tellement diviſée par l'acide, qu'il peut s'en emparer & ſe précipiter avec elle au fond du

vaſe. Or, comme le précipité retient encore une partie du précipitant, il s'en ſuit que ce précipité eſt un composé d'alkali fixe & d'acide nitreux; ou, pour mieux dire, du nitre régénéré, uni à la terre martiale.

Lavez alors ce précipité à pluſieurs repriſes; & après l'avoir bien fait ſécher, vous en mêlerez exactement ſix onces avec huit onces d'alkali fixe, & quatre onces de fleurs de ſoufre.

Vous projetterez par parties ce mélange dans un creuſet rougi; il ſe fera chaque fois une détonnation avec beaucoup d'étincelles & de flammes; vous couvrirez promptement le creuſet. Vous obſerverez de ne mettre du mélange ci-deſſus, que quand la première matière ſera miſe en fuſion, & continuerez ainſi, juſqu'à ce que tout le mélange ci-deſſus ſoit en belle fuſion. Vous coulerez enſuite la matière dans un mortier de fer chauffé & graiſſé. Lorſqu'elle ſera refroidie, caſſez la maſſe: elle aura la couleur de gorge de pigeon; mettez-la en poudre, & diſſolvez-la

dans ſuffiſante quantité d'eau de chaux très-récemment éteinte ; mettez le tout dans une terrine de terre bien verniſſée ; verſez deſſus dix onces d'huile d'amandes douces très-récente ; mettez la terrine dans un bain-marie ; remuez la matière avec une ſpatule de bois , & continuez juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance d'un ſavon.

Vous vous garderez bien de faire cette évaporation à feu nud , pour les raiſons détaillées en parlant du ſavon antimonial ſolaire.

Remarque.

Si l'on conſidère ce qui s'eſt paſſé dans cette opération , on verra ,

1°. Que le fer, diſſout par l'acide nitreux , a un peu repris du principe phlogiſtique de l'alkali fixe qui l'a précipité , & a formé dans cette combinaiſon , un vrai nitre martial.

2°. Que ce nitre , uni à la terre martiale , la tient dans la plus grande diviſion , par la détonnation qui s'eſt faite dans le mélange du ſoufre & de l'alkali fixe , leſquels forment un

foie de ſoufre qui diviſe, atténue tellement la terre martiale, qu'elle eſt, par ce moyen, preſque réduite en ſes premiers principes.

On pourroit croire que la limaille de fer, diſſoute ſeulement par le foie de ſoufre, devroit avoir les mêmes propriétés; mais on ſeroit dans l'erreur. Car, quoique le principe phlogiſtique du ſoufre s'uniſſe à la terre martiale dans la fuſion, & qu'il lui donne une couleur noirâtre, il n'en eſt pas moins vrai que dans ces décompoſitions & recompoſitions alternatives, il arrive des changemens qui ne ſe paſſent certainement pas dans la ſimple fuſion du fer dans le foie de ſoufre.

Ces différentes préparations offrent dans l'uſage médicinal, des effets bien différens.

Lorſque le fer eſt dans cet état, & qu'il eſt une fois parvenu dans la maſſe du ſang, s'il rencontre quelqu'acide, il s'y unit; &, en ſtimulant doucement les canaux qu'il parcourt, il en diminue légérement le diamètre, & par conſéquent fortifie les parties organiques. Ce qui ſe

paſſe ſur les parties molles eſt encore moins ſenſible que ce qui arrive aux parties ſolides ou oſſeuſes; d'où on voit clairement que les chairs fongueuſes, nées ſur les os malades & ſpongieux, peu à peu s'affaiſſent & prennent de la conſiſtance en même rapport que les os acquièrent plus de ſolidité : phénomène frappant à quiconque obſerve la nature dans les maladies des os.

D'ailleurs la nature fait, quoiqu'avec plus de lenteur, de plus juſtes combinaiſons que l'art ne les peut faire; l'art fournit les matériaux, l'action de la vie les diſtribue, les arrange, les modifie avec tant de préciſion, que l'équilibre ſe rétablit entre les ſolides & les fluides, d'où réſulte cette juſte harmonie qui conſtitue la ſanté.

De dix-huit onces que peſoit le mélange qui a été mis par parties dans le creuſet, après la fuſion, la maſſe reſtante pèſe treize onces; il s'eſt donc diſſipé cinq onces, pendant l'opération, tant de l'alkali fixe, que du ſoufre, qui, par leur union, ont formé un foie de ſoufre

capable de diſſoudre le mars en ſon entier ; lequel, ſans avoir perdu aucunes de ſes propriétés, tient encore au foie de ſoufre qui s'eſt combiné avec lui, & à la faveur de l'huile, a formé un vrai ſavon. Or, comme toute la maſſe ſavonneuſe pèſe vingt-cinq onces, & que l'on n'a ajouté que dix onces d'huile à treize de la maſſe hépatique, il s'en ſuit qu'il n'eſt entré dans la compoſition de ce corps ſavonneux, que deux onces d'eau, laquelle s'évapore à meſure qu'il prend une conſiſtance plus ſolide.

La doſe de ce ſavon eſt depuis quatre grains juſqu'à douze.

Dans cette opération, le fer n'eſt pas privé de ſon phlogiſtique, qui eſt toujours reſté uni à la terre martiale ; & ſi ce principe s'eſt diſſipé pendant la fuſion, le phlogiſtique du ſoufre lui en a rendu autant qu'il en a pu perdre. La nature du fer n'a donc pas été changée ; elle a ſeulement été atténuée, & preſque réduite en ſes principes, par l'action de l'acide nitreux, par la réaction de l'alkali fixe qui l'a précipité,

& enfin, par ſa recompoſition au moyen du foie de ſoufre.

Ce nouveau composé n'a point le goût métallique que les autres préparations de fer ont coutume d'avoir. Il eſt ſoluble dans l'eau, les huiles, les graiſſes & l'eſprit-de-vin. Il reſte ſuſpendu dans l'eau qu'il teint en noir & ne s'en précipite que très-lentement. Par conſéquent ce ſavon, reçu dans l'eſtomac & les inteſtins, s'unira facilement aux différentes humeurs, & ſera transféré ſans peine avec elles dans la maſſe du ſang. Comme corps ſavonneux, il agira ſur la lymphe, qu'il diſſoudra; & comme ſubſtance martiale, il rendra l'élaſticité aux parties qui l'ont perdue, accélèrera la progreſſion des liquides dans les capillaires, ſans les froncer, & agira tant ſur les ſolides que ſur les fluides, avec d'autant plus d'énergie, que ces petites maſſes métalliques n'étant point diſſoutes par aucun acide, ne porteront nulle part ni la conſtriction, ni le reſſerrement. Dans ce nouvel arrangement, le fer n'a pas perdu ſa couleur, ni les propriétés qu'il

avoit, d'être attirable par l'aimant. Le principe phlogiſtique, uni à la terre martiale, devient donc le moyen propre à le diſſoudre, puiſque le fer une fois privé de ce principe, n'eſt plus ſoluble dans aucuns menſtrues. C'eſt à la faveur de ce principe, que l'acide preſque développé & flottant dans la maſſe ſanguine, peut en faire la diſſolution & former avec lui un être ſalin incapable de produire d'aſtriction dans les vaiſſeaux qu'il parcourt ; ce qui ne pourroit s'exécuter ſi le mars étoit déjà pénétré d'acide. Cette préparation métallique conſervera donc toutes les propriétés qu'elle a, de rallier les parties des liquides qui étoient déſunies.

Je me ſuis rarement ſervi, dans la cure des Scrophules, du ſavon martial ſeul. Je l'ai toujours aſſocié au ſavon antimonial ſolaire, dont les vertus déjà expoſées, rempliſſent parfaitement les vues que l'on doit ſe propoſer dans le traitement de cette maladie. De cette union réſulte un remède qui remplit toutes les indications dans la cure des maladies

des os, ainſi qu'il en eſt fait mention dans la ſeconde Partie, (page 223).

On pourroit peut-être penſer que ces corps ſavonneux, tranſmis dans la maſſe des humeurs, & circulant avec elles, ne ſubiſſent point d'altération; mais on ſera aiſément détrompé, pour peu qu'on ſe rappelle ce qui a déjà été dit. D'après cela, on ne peut pas douter que le ſavon ne ſe décompoſe dans beaucoup de circonſtances, lorſque l'acide ſurtout eſt en excès. Car on ſait que le plus foible acide eſt capable de décompoſer le ſavon, puiſque les eaux de ſource, que l'on appelle vulgairement crues, & dans leſquelles le ſavon ne ſe fond pas, ou plutôt dans leſquelles il ſe décompoſe, opèrent cette décompoſition par les différens acides qu'elles contiennent, de manière que l'huile ou la graiſſe vient flotter à la ſurface de l'eau: ces ſubſtances graſſes, combinées avec la terre calcaire, forment ainſi un véritable ſavon terreux.

Il eſt vraiſemblable que la même choſe arrive à nos ſavons, lorſqu'ils

ſont diſſous & flottans dans la maſſe du ſang, & qu'ils rencontrent, en circulant, quelqu'acide qui les décompoſe, ou du moins altère leur aggrégation. Malgré cela, le ſoufre, intimément uni à l'huile, conſerve toujours ſes propriétés ; &, porté dans toute l'habitude du corps, il y exerce toujours la même action : ſemblable à celui qui, mêlé avec des huiles ou des graiſſes, devient un remède extérieur dans les gales & dans les dartres. Cependant ce topique, rarement efficace, n'a pas encore l'avantage de nos ſavons, qui attaquent le mal dans ſa ſource & en détruiſent juſqu'aux moindres veſtiges, en traverſant la texture de la peau, ſéjour de cette maladie, où ils ſont portés par les forces de la vie. C'eſt pourquoi on obſerve que les perſonnes qui en font uſage, exhalent une légère odeur de ſoufre ; odeur qui devient plus ſenſible lorſque le corps mis en mouvement eſt aſſez agité pour ſuſciter des moiteurs & des ſueurs.

Notre ſavon antimonial ſolaire eſt ſoumis à la décompoſition, comme

le ſavon martial, par les acides végétaux, même les plus foibles, puiſqu'il n'y en a pas un d'eux qui n'ait plus de rapport avec l'alkali fixe qu'avec les huiles ; or, comme l'alkali eſt l'intermède qui unit & rend miſcibles les huiles à l'eau & à l'eſprit-de-vin, il s'enſuit que l'acide s'uniſſant à l'alkali fixe, l'huile s'en trouve dégagée, d'oú réſulte la décompoſition du ſavon.

Le ſel ammoniac, qui eſt une combinaiſon de l'acide marin avec l'alkali volatil, eſt facilement décompoſé par l'alkali fixe qui ſert à former le ſavon ; & en s'uniſſant à cet alkali fixe, dégage l'alkali volatil ; celui-ci devenu libre, s'unit à l'huile, & forme un ſavon volatil qui jouit auſſi des propriétés réſolutives. C'eſt par cette raiſon que je fais diſſoudre le ſel ammoniac dans les ſucs d'herbes que les malades doivent prendre par-deſſus les pilules anti-ſcrophuleuſes.

La décompoſition du ſavon s'opère donc facilement dans nos corps : ſon produit eſt un ſel neutre, lequel a les propriétés apéritives d'une part, tan-

dis que d'autre part l'alkali volatil devenu libre, ou uni à l'huile, conserve celle de résoudre la lymphe épaissie. Mais pendant que cette décomposition se fait, le principe phlogistique uni à l'huile ne s'en sépare pas. Par l'action des vaisseaux artériels, les molécules métalliques, dégagées de leurs liens, poussées par les forces de la vie, heurtent, ébranlent, détruisent la cohésion des molécules lymphatiques cohérentes ; de-là la résolution qui s'opère ou plutôt, ou plus lentement.

Toutes les eaux qui contiennent des sels séléniteux ou à base terreuse, décomposent aussi le savon ; mais elles ne jouissent pas de l'avantage, comme le sel ammoniac, d'avoir un alkali volatil qui leur soit uni ; d'où il résulte que cette décomposition, qui se fait pour l'ordinaire dans les premières voies, produit assez souvent la liberté du ventre, mais ne remplit pas l'intention que l'on a de faire passer ce médicament dans toute l'habitude du corps, pour opérer les effets que l'on en attend.

Il feroit facile d'obvier à cet inconvenient, en faifant précipiter ces fels par l'ébullition de l'eau, qui, par ce moyen, a alors la propriété de diffoudre le favon, fans qu'aucune portion huileufe vienne flotter à fa furface en forme de flocon; cette décompofition conferveroit toujours fa propriété réfolutive; ce qui n'arrive pas lorfque les eaux font crues & féléniteufes.

Puifque nos favons fe décompofent, il s'enfuit que, quand cette défunion arrive, elle apporte certainement des changemens dans les effets : car lorfque quelqu'acide en attaque l'alkali fixe, il met en liberté les parties métalliques, qui agiront avec beaucoup plus d'activité que lorfqu'elles étoient dans leur mixtion. Si elle arrive dans l'eftomac, les enfans auront des naufées; fi elle fe paffe dans les inteftins, le ventre deviendra plus libre; & fi elle s'opère en circulant, le pouls deviendra plus vif, plus fréquent, & fon effet fe terminera par des moiteurs à la peau. C'eft pourquoi je recommande avec inftance aux perfonnes

qui prennent ſoin de ces enfans, de ne leur donner, pendant tout le cours du traitement, aucun acide, dont l'effet ſeroit nuiſible & au remède, & à la maladie qu'il doit guérir. D'ailleurs, les incommodités & les angoiſſes que ce remède, ainſi décompoſé, ou du moins altéré, exciteroit, retarderoient la cure, & empêcheroient de donner aux enfans la quantité néceſſaire de ce remède, pour anéantir les maux dont ils ſont accablés. Auſſi j'ai ſouvent obſervé que la foibleſſe ou la condeſcendance des parens, étoit préjudiciable aux enfans, lorſque, cédant à leur importunité, ils leur donnoient des fruits, qui, quoique mûrs, prolongeoient leurs maux, que l'on auroit vu, dans les ſaiſons les plus favorables, obéir à l'action des remèdes, ſi leur effet n'avoit été troublé par un mauvais régime.

Les dérangemens qui peuvent arriver au ſavon martial, ſont moins ſuſceptibles d'inconvéniens; car ſi l'alkali fixe eſt attaqué par quelque acide, le fer, toujours uni à l'huile, ne ſubira pas moins toutes les révo-

lutions de la circulation ; mais ſi, dans ſon trajet, il rencontre quelqu'acide aſſez puiſſant pour l'attaquer, il formera avec lui un ſel neutre martial, dont les propriétés ſeront différentes de celles qu'il avoit avant ſa décompoſition. Si cette décompoſition s'opère dans les premières voies, les déjections ſeront teintes en noir, le ventre ſe reſſerrera, & les urines deviendront plus abondantes : ces ſignes ſeront donc des indices que ce ſavon ne paſſe pas dans la maſſe du ſang, lui qui laiſſe peu de traces de ſon paſſage, lorſqu'il n'a ſouffert aucunes décompoſitions.

Quelles que ſoient les altérations, les changemens, les décompoſitions qui puiſſent arriver à ces différens ſavons, il n'en réſulte pas moins que leur action eſt plus ſûre, plus prompte & plus efficace, lorſque ceux qui en font uſage s'abſtiennent des fruits cruds, aigrelets ou acides. Lorſque les ſubſtances nutritives que ces médicamens doivent accompagner, auront des rapports avec eux, ſeront de facile digeſtion, &

que le chyle qu'elles doivent fournir pourra facilement s'y aſſimiler, c'eſt alors que l'on verra avec ſatisfaction la nature prendre de nouvelles formes, la maladie changer de face, les enfans preſqu'anéantis rappelés à la vie.

C'eſt pour obtenir ces avantages, que j'ai grand ſoin, dans le commencement de la cure, de purger les enfans une ou deux fois pour débarraſſer les premières voies des humeurs corrompues qui peuvent s'y trouver, & enlever par le même moyen les aigres qui s'y ſont confondus, leſquels ne manqueroient pas d'occaſionner les décompoſitions, d'où réſulteroient les inconvéniens dont on vient de parler. Quant aux humeurs qui circulent, ſoit aigres ou tendantes à l'acide, elles perdront peu à peu cette diſpoſition par l'uſage de ces remèdes, qui, pris en petite quantité d'abord, mais continués long-temps, & circulant avec la maſſe des humeurs, énerveront leur action. De-là on ſent que la guériſon n'eſt pas l'ouvrage d'un jour; mais pour qu'elle s'opère, il

faut que toute la maſſe des humeurs ſoit changée, renouvelée, & que les ſucs nourriciers qui remplacent ceux qui s'exhalent, ſoient bien élaborés, purs, & que l'application s'en faſſe par les forces de la vie dégagée de tous les liens qui l'opprimoient.

Avant d'entrer dans les détails des combinaiſons variées des différens remèdes, dont l'uſage eſt conſacré à d'autres maladies, il eſt, je crois, néceſſaire de rendre compte des motifs qui m'ont déterminé à les employer dans ces circonſtances.

Si d'un côté j'ai rejeté les remèdes dont on s'eſt inutilement ſervi juſqu'ici, après avoir éprouvé leur inſuffiſance, de l'autre je me crois obligé d'examiner avec le même ſcrupule tous ceux que j'ai employés, de les ſoumettre à l'analyſe la plus exacte, & de démontrer, autant qu'il me ſera poſſible, par l'expérience, d'accord avec les connoiſſances phyſiques, qu'ils doivent opérer les effets que j'ai toujours obſervés dans leur uſage.

Comme dans la cure des Scro-

phules, j'ai quelquefois remarqué que les ſymptômes qui les caractériſent, ont paru céder, dans les commencemens, à l'uſage des remèdes dont on vient de faire mention; & qu'après s'être adoucis, ils renaiſſoient, ou au moins perſévéroient dans le même état, & que le corps, accoutumé depuis longtemps à leur action, n'en recevoit plus aucun bénéfice, je me ſuis déterminé enfin, après avoir fait beaucoup d'eſſais inutiles, à les animer de nouveau par des moyens qui, n'altérant pas leur nature, puſſent concourir avec eux à l'anéantiſſement des cauſes, ſans altérer la texture délicate des organes. Je vais donc, prenant toujours l'obſervation & l'analogie pour guides, pourſuivre mes recherches dans l'examen des autres remèdes, dont j'ai heureuſement fait l'application à la guériſon de ces maladies.



SECTION IV.

Alkali volatil concret.

DE tous les alkalis volatils concrets, celui du ſel ammoniac, dont je me ſuis toujours ſervi, eſt une ſubſtance ſaline, qui, ſemblable à cet égard, aux alkalis fixes, attire l'humidité de l'air, & tombe promptement en déliquium. Son odeur eſt fort pénétrante, & ſon goût très-piquant ; il fait efferveſcence avec les acides auxquels il s'unit, & change en vert la couleur bleue des végétaux. De-là il eſt facile de concevoir les propriétés de ce ſel, que je fais diſſoudre dans la teinture de mars, (Tom. I, pag. 213). On pourra, ſi l'on juge à propos, faire entrer ce ſel, que je regarde comme un remède auxiliaire, dans les pilules réſolutives, à la doſe d'abord de demi-grain dans chaque pilule ; doſe que l'on pourra augmenter juſqu'à celle d'un grain. Ce ſel pénétrant, & tout actif qu'il eſt, ſera ſingulièrement adouci par la ſubſtance graſſe

ſavonneuſe à laquelle il ſera uni, ainſi qu'il ſera dit dans les formules générales ; ce qui, dans les circonſtances, ne doit pas exclure l'uſage de la mixture dans laquelle ce ſel entroit auparavant.

SECTION V.

Sel martial ammoniacal.

Quoique ce ſel ne ſoit pas d'un uſage fort commun, je m'en ſuis cependant ſervi avec aſſez d'avantage dans beaucoup de circonſtances, pour n'avoir pas héſité à l'employer dans les maladies ſcrophuleuſes ; & j'en ai obtenu le même ſuccès, principalement dans celles qui attaquent les os, ſur leſquels il opère d'excellens effets, adminiſtré dans les temps & dans les circonſtances dont il eſt fait mention.

Ce ſel eſt un compoſé digne de remarque, par les phénomènes qu'il préſente : ſi l'on en jette ſur les charbons ardens, on verra la flamme devenir bleuâtre ; cette couleur eſt l'effet de l'acide du ſel marin dans

la plus grande concentration, conjoint au principe phlogiſtique des charbons. Cette flamme bleuâtre eſt tellement l'effet de l'union de l'acide du ſel marin avec le phlogiſtique des charbons, que ſi on fait évaporer de l'eſprit de ſel dans une petite capſule de verre, juſqu'à la faire rougir, on ne verra pas paroître cette flamme bleuâtre, tant que l'on aura ſoin de garantir les vapeurs acides du contact immédiat de la flamme qui les environnoit lors de l'évaporation. Quand la capſule eſt refroidie, il ne paroît pas être reſté le moindre veſtige de l'acide du ſel marin; & cependant ſi on la met à feu nud, il paroîtra une flamme bleuâtre; d'où il ſuit que la petite portion d'acide reſtée dans la capſule, eſt capable, en ſe combinant avec le principe de l'inflammabilité, de produire ce phénomène.

Dans l'opération du ſel ammoniacal martial, le fer eſt non-ſeulement attaqué, mais pénétré par l'acide du ſel marin; il préſente, par ce moyen, à l'alkali volatil, que la chaux mé-

tallique dégage, des particules plus faciles à être enlevées dans le chapiteau; c'eſt ce qui s'exécute d'autant plus aiſément, que cet acide, concentré ſeul, volatiliſe le fer par le feu le plus violent. Dans cet état, le fer n'a pas perdu ſon phlogiſtique, &, quoique conſervant encore le principe colorant du ſel marin, il n'en eſt pas moins pénétré par l'alkali volatil qui lui a donné des aîles, s'eſt intimément aſſocié avec lui, & eſt entré, à ſa faveur, dans la compoſition de ce ſel. De-là il s'enſuit que ces fleurs contiennent le ſel ammoniac régénéré, puiſque l'alkali volatil, qui a enlevé le fer, ſe trouve combiné avec lui & l'acide marin le plus concentré, tandis qu'avant la décompoſition du ſel ammoniac par la chaux martiale, l'alkali volatil tenoit ſeulement à l'acide du ſel marin.

Le fer a donc changé, dans cette opération, l'arrangement qu'avoit l'acide du ſel marin avec l'alkali volatil, puiſque l'être qui réſulte de la combinaiſon de ces trois ſubſtan-

ces, eſt tout-à-fait différent de ce qu'elles étoient avant leur nouvelle compoſition.

Ce ſel, très-utile dans les maladies des os, ſera de la plus grande efficacité vers la fin, pour en perfectionner la cure. La doſe en eſt depuis un grain juſqu'à trois.

Quoique j'aie preſcrit ce ſel dans la teinture de gaïac, on peut néanmoins le faire entrer dans la compoſition des pilules toniques, ainſi que je l'ai pratiqué bien des fois à l'égard des malades indigens qui venoient chez moi. Mais comme ces remèdes ont beſoin d'un véhicule dont l'effet réponde à leurs propriétés, je l'ai cherché dans la décoction de différens végétaux.

Ce fut en examinant les différens remèdes uſités pour la guériſon des Scrophules, que n'en trouvant aucuns qui fuſſent ſpécialement adaptés à la maladie des os, ou même qui puſſent leur convenir, je me déterminai à faire uſage de la garance dont M. Duhamel fait mention dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1739. Comme cette

plante agiſſoit puiſſamment ſur les os, en les teignant en rouge, je crus y trouver de grandes reſſources. J'en fis donc uſage tant en poudre qu'en décoction & en extrait. Mais ſoit que les épyphiſes, déjà gonflées, ne fuſſent pas encore parvenues au terme où la maladie pouvoit naturellement les conduire, ſoit que l'uſage de la garance, en les amolliſſant, les eût gonflés davantage, comme l'a obſervé ce célèbre Académicien dans les jeunes animaux, il n'en eſt pas moins vrai, qu'après avoir continué pendant cinq à ſix mois de ſuite, je n'ai obſervé aucun changement aſſez favorable pour m'engager à ſuivre plus long-temps ce remède.

La ſeule choſe qui m'a paru digne de remarque, eſt que les chairs des plaies ſituées ſur ces os malades, étoient ſi molles & ſi bourſoufflées, que j'étois continuellement obligé de les réprimer ; inconvénient qui diſparut lorſque je ceſſai l'uſage de la garance. Malgré cela je l'ai tenté à pluſieurs repriſes, & ſur un grand nombre de malades de divers âges

& de tempéramens différens; mais ayant constamment observé qu'après quelque temps ils commençoient à tousser, avoient la langue sèche & beaucoup d'altération, je me déterminai à l'abandonner pour n'y plus revenir.

Quoique cette plante m'eût fort mal réussi, son usage cependant me prouva qu'il pouvoit en être d'autres, dont les propriétés seroient d'agir sur les os ou les membranes qui les recouvrent. J'essayai séparément les différens ingrédiens qui composent les tisannes des bois dont on se sert dans les douleurs opiniâtres & profondes qui affligent les membres & leurs jointures. Parmi eux, j'observai que le gaïac étoit celui, de tous, qui opéroit avec le plus d'efficacité, & je crus en devoir faire l'application au vice scrophuleux qui attaque les os.

Quoique ce remède seul agisse sur les os gonflés, il ne seroit pas assez puissant pour leur rendre leur première forme, s'il n'étoit aidé de l'effet du savon martial, auquel je l'associe toujours. C'est au moyen de

cette union, que le fer diſſout dans le foie de ſoufre, & combiné avec l'huile, eſt conjointement porté avec le gaïac, juſque dans la ſubſtance la plus intime des os, dont ils rétabliſſent la ſolidité, en détruiſant le vice qui les avoit amollis. Il eſt facile, de-là, de conclure que ce remède, non-ſeulement eſt de la plus grande efficacité dans les Scrophules oſſeuſes, mais qu'il convient ſingulièrement auſſi aux rachitis, ainſi que je l'ai obſervé nombre de fois.

Quoique j'aie découvert les mêmes propriétés dans le bois de buis que dans celui de gaïac, je préfère la décoction de celui-ci, comme moins dégoûtante & plus facile à prendre. Cependant, à ſon défaut, on pourroit ſe ſervir du buis avec la même utilité.

SECTION VI.

Formules générales pour la guériſon des Scrophules.

APRÈS avoir paſſé en revue les différens moyens dont je me ſers

pour la cure des Scrophules, je penſe qu'il eſt néceſſaire d'expoſer les combinaiſons que j'ai faites des différens remèdes ci-devant décrits, pour les réduire dans des formules dont je ne me ſuis preſque jamais écarté. Cependant je ne prétends pas qu'il ne puiſſe ſe rencontrer des circonſtances dans leſquelles il ſeroit néceſſaire d'y faire des modifications, & en ce cas on y fera les changemens qu'on jugera à propos.

Pilules réſolutives.

PRENEZ telle quantité qu'il vous plaira de ſavon antimonial ſolaire, (ſect. 2, pag. 91); battez-le dans un mortier de marbre, avec un pilon de buis, de manière que toute la maſſe ſoit également amollie; formez-en alors des pilules du poids de ſix grains.

Pilules laxatives.

VOUS réduirez en poudre fine ſix gros d'aloës ſuccotrin; vous y ajouterez ſavon antimonial ſolaire, (ſect. 2, pag. 91) une once & demie;

mêlez-les exactement & assez long-temps dans un mortier de marbre, pour que l'aloës soit intimément uni & incorporé avec le savon. On divisera cette masse en pilules du poids de six grains.

Pilules toniques.

Prenez savon antimonial solaire, une once; savon martial, une once; mêles-les très-exactement ensemble, & vous en formerez des pilules du poids de six grains.

Ces trois classes de pilules que j'ai ainsi dénommées, tant à raison de leurs effets que de leur composition, sont celles dont il est fait mention Tom. I, Part. II, pag. 205.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit concernant les remèdes auxiliaires, tant internes qu'externes, exposés dans la seconde Partie, dans laquelle j'ai donné les doses, la manière de les faire prendre, & les circonstances dans lesquelles on doit les administrer.

CHAPITRE IV.

Remarques ſur les effets de notre nouveau Remède anti-ſcrophuleux, & de l'action qu'il a ſur pluſieurs maladies chroniques.

En parlant des cauſes ſenſibles des Scrophules, nous avons démontré par les faits, que cette maladie, quoique d'un génie diſtinct, réſidoit principalement dans l'épaiſſiſement de la lymphe, ſoit qu'elle fût viciée par de mauvaiſes nourritures, ou par la combinaiſon de quelques vices particuliers.

Nous avons fait voir auſſi tous les déſordres que cette lymphe épaiſſie a coutume de produire dans toutes les parties où elle s'arrête, & tous les maux qui naiſſent de ſon développement ſpontané.

Comme de tous les remèdes dont on s'eſt ſervi juſqu'ici pour la guériſon des Scrophules, il n'en eſt au-

cuns dont les préparations répondent ſpécialement à la connoiſſance des effets ſenſibles de cette maladie, il étoit donc néceſſaire de compoſer des remèdes qui continſſent en eux les propriétés de s'unir à toutes les humeurs épaiſſies, de rompre leur aggrégation, de les diviſer, & de les rendre tellement miſcibles à tous les liquides qui circulent, qu'ils puſſent, ſans danger, arriver & pénétrer dans tous les organes ſécrétoires, pour être enſuite portés au dehors. C'eſt-là le but que je me ſuis propoſé d'atteindre, ainſi qu'on peut le voir dans l'examen analytique du nouveau remède anti-ſcrophuleux, dont tous les ingrédiens & leurs préparations ſont non-ſeulement d'accord avec les cauſes de cette maladie, mais encore dont l'efficacité eſt démontrée par un grand nombre de guériſons à l'épreuve du temps.

Dans la multitude de malades qui ſe ſont préſentés chez moi, j'ai eu occaſion de voir beaucoup de maladies chroniques, dont les cauſes m'ont paru avoir une grande affinité

avec celles qu'occaſionne le vice ſcrophuleux. Je leur ai adminiſtré mon nouveau remède, comme le plus capable de les dompter plus efficacement, & le ſuccès a répondu à mes eſpérances. Je me crois donc obligé de placer ici quelques obſervations de maladies, dont la marche eſt différente de celle des Scrophules ordinaires, mais dont les guériſons, par le même remède, m'ont prouvé très-évidemment qu'ils ont une action aſſez puiſſante pour détruire l'épaiſſiſſement de la lymphe, quoique le vice ſcrophuleux ne lui ait pas donné naiſſance, & que ces maux n'aient pas été précédés des ſignes déjà énoncés dans la première Partie.

Mais en conſidérant avec attention les maladies qui arrivent le plus communément aux perſonnes qui vivent de mauvais alimens, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes, il ſera aiſé d'en reconnoître les cauſes par les effets.

L'odeur aigre que quelques corps répandent tant en ſanté qu'à la fin des maladies, celles qu'exhalent les

femmes en couche & les enfans qui tètent, les rots qu'ils rendent, leurs vomiſſemens, leurs déjections ne permettent pas de douter de l'exiſtence d'un acide déjà développé dans leurs humeurs, ou du moins d'une grande tendance à l'acidité. Elle eſt principalement remarquable dans ceux qui ſe nourriſſent de végétaux, de fruits acides & non mûrs, qui mangent du pain de ſeigle mal levé, boivent beaucoup de cidre ou des vins acides. Ces corps non-ſeulement exhalent une odeur aigre, mais encore leurs ſueurs ont un tel caractère d'acidité, qu'elles changent en rouge la toile teinte en bleue par les végétaux.

Il eſt évident que ce caractère acide, produit néceſſaire des alimens de mauvaiſe qualité, eſt plus propre que tout autre, à condenſer la lymphe, & à occaſionner les maladies qui en dépendent. C'eſt pourquoi on obſerve, en général, que ceux qui ſe nourriſſent de telles ſubſtances, ſont beaucoup plus ſujets aux maladies de la peau, telles que dartres, éruptions éréſipellateuſes habituelles,

ulcères ; à l'œdème, aux engorgemens des viſcères, à l'hydropiſie. Mais ſi, à cette cauſe ſimple, il ſe joint d'autres vices qui ſe combinent avec elle, que de maux n'a-t-on pas à redouter ! Il eſt inutile de les énumérer ici, d'autant qu'ils ſont expoſés dans la première Partie.

Ce qui ſemble encore prouver que l'acide prédominant dans nos humeurs, eſt capable de les condenſer, c'eſt ce que l'on obſerve dans l'urine des goutteux dans le temps du paroxiſme, & ce que l'on voit dans l'urine des enfans ſcrophuleux. Dans les uns & les autres, quoique l'urine ſoit très-claire & lympide lorſqu'elle ſe réfroidit, on apperçoit diſtinctement de petits flocons flottans çà & là dans le liquide, & qui, ſe réuniſſant, forment un nuage qui ſe précipite au fond du bocal, ſous une forme glaireuſe ; ſi on ramaſſe cette matière blanchâtre qui s'eſt précipitée, & que l'on réitère pluſieurs fois la même choſe ſur de nouvelle urine ; qu'à chaque fois on décante ce qu'il y a de plus clair, mettant à part ce qui s'eſt

précipité, & que l'on faſſe alors évaporer toute l'humidité, il reſtera au fond du vaſe évaporatoire, une maſſe graſſe & ſaline, tout-à-fait inſoluble dans l'eau; ce que l'on ne verra pas dans l'urine des perſonnes ſaines, ſoumiſe à la même expérience: phénomène que l'on ne peut attribuer qu'au ſel acide ſurabondant, & chez les goutteux, & chez les ſcrophuleux. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ſe forme des concrétions, pour ainſi dire gypſeuſes, dans les articulations des uns, & dans les glandes des autres.

L'acide du vin dont les goutteux ont fait ſouvent trop d'uſage, peut avoir chez eux donné naiſſance à ces concrétions, comme chez les enfans les laitages, les fruits aigres, acerbes & non mûrs, ont occaſionné l'épaiſſiſſement de la lymphe qui circule dans les glandes. Cette reſſemblance & ces rapports, quoiqu'éloignés, ont ſervi de baſe fondamentale aux différentes combinaiſons que j'ai formées pour la cure des Scrophules. J'ai d'autant plus dirigé mes vues vers ces remèdes, que j'y ai été

entraîné par une ſorte d'analogie & par le ſuccès d'un long uſage du ſavon, même commun, dans les maladies arthritiques. Mais ſon inſuffiſance dans les Scrophules, m'a engagé à rechercher dans le même genre de remède, des eſpèces différentes plus propres à combattre cette maladie.

Ce remède, bien différent du ſavon ordinaire, dont il a les vertus eſſentielles, ſans en avoir les inconvéniens, a de plus l'avantage de renfermer dans ſa compoſition une ſubſtance volatile, de la nature du foie de ſoufre, reconnue dans les eaux thermales par l'odeur qu'elles exhalent, & par ſon efficacité dans les maladies de poitrine.

Qu'il me ſoit permis à cette occaſion, de rapporter entr'autres l'obſervation ſuivante.

Obſervation ſur une vomique guérie par le moyen de la vapeur hépatico-ſulphureuſe.

LA vapeur ou gas-hépatico ſulphureux, eſt tellement ſalutaire dans les

maladies de poitrine, que je ne crois pas hors de propos de placer ici une obſervation qui confirme cette aſſertion.

Un Religieux, actuellement Supérieur de la maiſon, pour la ſeconde fois, étoit, depuis trois ans, attaqué d'un crachement de pus tres-abondant, ſurvenu à la ſuite d'une vomique ſi conſidérable, que lors de l'éruption, il rendit au moins une chopine de pus avec beaucoup de ſang. La fièvre, qui d'abord avoit été très-violente, ſe calma peu à peu, & dégénéra en fievre lente habituelle.

Après avoir mis en uſage tous les remèdes que les circonſtances exigeoient, ce digne Religieux, malgré l'état déplorable où il étoit, eut le courage d'entreprendre le voyage de Rome, où des affaires indiſpenſables l'appeloient. Pendant environ un an qu'il demeura en Italie, il eut pluſieurs ſecouſſes qui l'expoſèrent au plus grand danger. La force du tempérament, & le courage, le garantirent plus que l'uſage des remèdes dont il n'avoit éprouvé aucun ſoulagement;

lagement ; il revint enfin à Paris beaucoup plus malade qu'il n'étoit lors de ſon départ.

Quelques mois après ſon arrivée, on lui conſeilla d'aller prendre les eaux du Mont-d'Or ; ce qu'il fit. Ces eaux très-ſalutaires, dans d'autres circonſtances, ſans doute, lui réuſſirent ſi mal, qu'il fut obligé de les abandonner & de revenir à Paris.

Deux mois s'étoient à peine écoulés, lorſqu'il lui prit un crachement de ſang ſi abondant, qu'il en rendit au moins cinq à ſix palettes. Pluſieurs ſaignées répétées & promptement faites, arrêterent l'hémorragie; &, à l'aide des autres remèdes indiqués, cet accident, qui menaçoit le malade d'une mort prochaine, ſe calma ; mais le crachement de pus n'en devint après que plus conſidérable.

Je crois devoir paſſer ſous ſilence tous les détails d'une maladie dont on connoît très-bien les gradations, pour en venir à l'uſage de la vapeur du foie de ſoufre, dont j'avois vu d'excellens effets aux ſources des eaux thermales.

Comme la toux étoit très-fréquente, & que l'expectoration ne se faisoit qu'après de violens efforts, je conseillai au malade de respirer d'abord la vapeur chaude d'une décoction de plantes émollientes, ayant soin de bien couvrir la tête & d'y rester tant que la liqueur seroit chaude. Lorsque, par ce moyen, la toux fut un peu appaisée, je fis ajouter à cette décoction une bonne cuillerée de la dissolution d'une once de foie de soufre dans une pinte d'eau. Cette fumigation répétée deux & même trois fois par jour, calma la violence de la toux, & rendit l'expectoration plus facile ; les crachats, qui jusqu'alors avoient été visqueux, gluans, tantôt gris, tantôt verdâtres, & presque toujours mêlés de filets de sang, changèrent de forme & de nature ; la fièvre lente diminua, les sueurs nocturnes se dissipèrent peu à peu. Je profitai de ce calme & de cette tranquillité pour lui faire prendre les eaux de Cauterez.

Cette fumigation hépatico-sulphureuse fut rendue vulnéraire dans la suite, en mettant la dissolution de

l'hépar dans l'infuſion des plantes vulnéraires ; puis enfin balſamique, en y ajoutant une once de ſirop de baume de Tolu.

Les eaux de Cauterez, continuées avec perſévérance, l'uſage du ſirop balſamique de Tolu, à la doſe de demi-once, matin & ſoir, les eaux de Bagnières-Luchon, & le plus grand régime, ont conſervé & rétabli dans la meilleure ſanté un Religieux auſſi précieux à ſa maiſon, qu'eſtimable d'ailleurs par toutes les vertus qui le rendent cher à tous les gens de bien.

D'après cette obſervation & pluſieurs autres cas à peu près ſemblables, on ne peut ſe diſpenſer d'inférer combien cette vapeur hépatico-ſulphureuſe peut être utile dans beaucoup de maladies de poitrine. Quoique ſon odeur ſoit fort déſagréable, j'ai cependant remarqué que les malades s'y accoutument, & qu'ils ſont d'autant plus encouragés à en continuer l'uſage, qu'ils éprouvent en aſſez peu de temps une diminution ſenſible dans la vio-

lence de la toux, & que l'expectoration se fait plus aisément.

Puisque cette vapeur remporte de si grands avantages, que ne doit-on pas espérer de nos pilules résolutives données avec prudence conjointement avec elle ?

De-là on conçoit aisément que le savon antimonial solaire ne sera pas moins utile dans toutes les maladies cutanées, soit éruption simple, gale ou dartre, dans lesquelles le soufre, tel qu'on a coutume de le donner, ne produit presqu'aucun effet, puisqu'il est certain qu'il ne se dissout pas dans nos corps, & qu'il ne peut agir trè-efficacement que quand il est dissout. On ne peut cependant pas nier qu'il n'en passe quelquefois des parcelles dans la masse du sang, à la faveur de quelques substances grasses; mais les circonstances n'étant pas toujours favorables, ce remède devient infidèle.

S'il étoit possible de douter de l'action de ce remède sur la lymphe épaissie, il seroit facile de s'en convaincre par une expérience incon-

teſtable. Si vous prenez la partie lymphatique reçue dans l'eau après une ſaignée du pied, lors du refroidiſſement il ſe formera dans le fond du vaſe une maſſe fibreuſe comme de la charpie, ſur-tout ſi ce ſang eſt tiré dans une maladie inflammatoire, dans la cachexie, & dans les maladies vraiment chroniques. Décantez la partie rouge dont l'eau eſt teinte; verſez pluſieurs fois, juſqu'à ce qu'elle en ſorte claire, de l'eau ſur cette maſſe fibreuſe, laquelle n'eſt autre choſe que la partie lymphatique du ſang épaiſſie & condenſée; elle ſera blanchâtre & très-filamenteuſe. Si vous ajoutez à cette lymphe une diſſolution de ſavon compoſée comme il eſt dit, qu'elle ſoit expoſée à une chaleur douce & agitée continuellement avec un petit faiſceau de ſommité d'oſier, vous verrez la partie lymphatique fibreuſe inſenſiblement ſe diſſoudre, &, devenue homogène à tout le liquide, ne laiſſer aucun veſtige de ce qu'elle étoit auparavant.

On objectera, ſans doute, que ſi notre ſavon agit ſi efficacement ſur

la partie lymphatique concrète ; cette action n'est si prompte que par son contact immédiat ; mais qu'il n'auroit jamais cet effet s'il étoit confondu avec la masse du sang. Il est aisé de répondre à cette objection : 1°. que la lymphe, mêlée avec la partie rouge du sang, & circulant avec lui, n'a jamais tant de cohésion & ne se condense jamais si facilement, que lorsqu'il ne circule plus, ou que sa progression est fort lente, & que la partie rouge fait divorce avec elle ; 2°. que la petite portion savonneuse, confondue avec la masse du sang, circulant avec lui, par la systole & diastole du cœur & des artères, reçoit à chaque instant une plus grande quantité de mouvemens qu'on ne peut lui en donner artificiellement. La cohésion étant donc beaucoup moins grande, la chaleur plus égale, le mouvement plus uniforme, la division en sera plus facile.

On pourroit peut-être craindre que notre savon n'agisse sur le systême vasculaire, comme il fait sur la lymphe épaissie ; mais cette erreur se dissipera aisément, si l'on soumet aux

mêmes épreuves les diviſions artérielles ou veineuſes, ou les fibres muſculaires ; car ces ſubſtances ſeront retirées du fluide telles qu'on les y aura miſes.

Il eſt vrai que l'alkali fixe pur a la propriété de diſſoudre toutes les ſubſtances animales ; mais l'huile qui lui eſt unie & intimément combinée, forme un nouvel être dont les propriétés ſont tout-à-fait différentes de celles que chacun de ces êtres avoit avant la mixtion. On ſait que le ſavon ordinaire appliqué ſur la peau, n'y fait aucune impreſſion, ſur-tout s'il eſt compoſé dans une juſte proportion, que l'huile ne ſoit ni rance ni âcre. Celui qui ſe vend dans le commerce eſt ſi imparfait, tant dans la fabrication que dans le choix des ingrédiens, qu'il endommage & corrode ſouvent la peau des mains de ceux qui l'emploient ; c'eſt donc une raiſon plus que ſuffiſante pour le proſcrire dans l'uſage intérieur ; car il eſt évident que ces effets ſeroient funeſtes. Mais comme dans la cure des Scrophules on a ſouvent à lutter contre des réſultats de pluſieurs

causes réunies, que ce moyen seroit incapable de détruire, j'ai composé le savon antimonial solaire ou aurifique dont on a vu la préparation.

Ce remède qui réunit à la fois le soufre dissout & combiné avec l'huile, à la faveur desquels les particules régulines & aurifiques sont facilement portées dans la masse du sang, jouit des avantages attachés aux propriétés de ces substances; ainsi on ne doit pas être étonné si, avec le laps du temps, il détruit aussi radicalement le principe de ces maux.

Dans le grand nombre de malades qui venoient chez moi à mes audiences publiques, j'ai eu occasion d'en voir beaucoup qui auoient des gales anciennes, que le temps avoit défigurées. Cependant comme la gale avoit été la cause première de ces éruptions, j'employois souvent le soufre mêlé avec des graisses, pour le dehors; & intérieurement, mêlé avec des huiles ou autres substances grasses, telles que blanc de baleine, beurre de cacao, &c. A l'aide des boissons amères & des purgatifs ré-

pétés, les malades guériſſoient, pour la plus grande partie. Dans la multitude de ces malades, après la diſparution des ſymptômes galeux, quelques-uns conſervoient encore des démangeaiſons intolérables à la peau, ſans éruption; d'autres avoient des douleurs dans les membres, & quelques autres enfin avoient des douleurs d'entrailles, ſans évacuation plus abondante que de coutume; quelquefois des toux ſèches ſans expectoration, bon appétit, preſque juſqu'à la voracité. Les bains, le petit-lait, les ſucs d'herbes amères, & les boiſſons de même nature, échouoient preſque toujours contre des maux auſſi opiniâtres. La nature ſeule les affranchiſſoit ſouvent de ces incommodités habituelles, par des éruptions dartreuſes, leſquelles ſe manifeſtoient le plus ſouvent à la nuque, derrière les oreilles, aux aiſſelles, aux plis des bras, & aux jarrets.

Il n'étoit pas poſſible de méconnoître la métamorphoſe de la gale en dartre. Le ſoulagement que les malades éprouvoient étoit une preuve

certaine de la translation de l'humeur intérieure, que les forces de la vie avoient expulsée au dehors, non sous sa forme primitive, mais avec le caractère vraiment dartreux qu'elle avoit nouvellement acquis. Cependant, ne pouvant révoquer en doute que le soufre ne fût un excellent remède contre la gale, & tous les maux qui en dérivent, je n'hésitai pas à leur faire prendre le savon antimonial solaire. Ce remède a presque toujours rempli mon attente, favorisé par de légères boissons amères, & aidé des bains ou simples, ou avec des plantes émollientes & minéralisées avec notre eau minérale artificielle, Tom. I, pag. 216, ou le savon hépatico-sulphureux, dont il sera parlé dans la seconde dissertation, suivant le cas. Mais comme la plupart de ces malades étoient adultes, & que ces maux les incommodoient beaucoup dans leurs travaux, plusieurs d'entr'eux ayant appliqué quelques topiques pour tarir l'humeur qui s'en écouloit; j'ai souvent vu arriver, par ce desséchement, l'engorgement dans les glandes du

cou & autres parties du corps, comme il a déjà été dit.

Quoique ce remède ait été souvent salutaire dans les maladies dont on vient de parler, il n'a pas eu moins d'efficacité dans beaucoup d'autres circonstances. Comme quelques exemples, je crois, suffisent pour donner une idée des maux que ce remède peut guérir, sans qu'ils aient été précédés par les symptômes déjà décrits, j'ai choisi, entre plusieurs malades, trois sujets différens, qui sont l'objet des observations qui terminent cet Ouvrage.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Gonflement aux vertèbres lombaires, avec paralysie de toute l'extrémité inférieure.

Un jeune-homme, âgé d'environ seize ans, avoit depuis la plus tendre enfance, non-seulement toute la colonne dorsale tellement courbée en dehors, qu'elle formoit une bosse considérable & très-saillante, mais encore les côtes & le sternum si dé-

formés, qu'ils faisoient ensemble ; sur le devant de la poitrine, une autre bosse non moins volumineuse.

Il est le seul de sa famille qui soit contrefait, tant du côté paternel, que du côté maternel ; d'où il est facile d'inférer que le rachitis survenu au malade, qui fait le sujet de cette observation, est accidentel, d'autant que les os des bras & des jambes, sans la moindre courbure, sont longs & beaucoup plus grands qu'ils ne devroient l'être, relativement à sa stature ; en effet, ses parens m'ont dit que l'enfant étoit tombé lorsqu'il étoit encore en nourrice ; qu'il avoit toujours été d'une santé si délicate, qu'ils craignoient ne pouvoir jamais l'élever.

Parvenu à l'âge de quinze ans & demi, ce jeune-homme commença à sentir quelques douleurs dans les vertèbres lombaires. Les cuisses & les jambes peu à peu s'affoiblirent ; il marchoit avec peine, tomboit souvent. Insensiblement le mouvement des jambes & des cuisses se ralentit, & bientôt il lui fut impossible de les mouvoir & de se soutenir

A cette époque, les pieds & les jambes enflèrent ; il ſe forma des ulcères près les malléoles ; la fièvre lente s'établit ; l'appétit ſe déprava ; le dévoiement ſurvint ; le ſommeil ſe perdit ; l'urine couloit involontairement, & les déjections ſe faiſoient ſans que le malade s'en apperçût.

Ce jeune-homme étoit dans cet état, lorſqu'on l'amena chez moi. Après avoir examiné tout ce dont je viens de rendre compte, je remarquai une inſenſibilité abſolue dans les cuiſſes, les jambes & les pieds : elle étoit telle, qu'en pinçant très-fort & même piquant la peau, on n'excitoit aucunes douleurs. Ce que j'obſervai de plus ſingulier, étoit une contraction convulſive ou tétanos dans tous les muſcles des cuiſſes, des jambes & des pieds, & un ſi grand froid, qu'on pouvoit à peine réchauffer ces parties.

En conſidérant tous ces ſymptômes, je ne doutai point que les nerfs qui partent de la moëlle épiniaire, ne fuſſent violemment comprimés par le gonflement des vertèbres,

dont le volume étoit ſenſiblement doublé de celui de l'état naturel.

Le pronoſtic que l'on pouvoit tirer de cette maladie en pareille circonſtance, ne pouvoit être que fâcheux; cependant inſtruit par l'expérience, je préſumai qu'en employant les moyens propres à diminuer le gonflement des os, je diminuerois en même-temps la compreſſion qu'ils faiſoient ſur les nerfs; & que ſi j'étois aſſez heureux pour y parvenir, comme je l'eſpérois, je verrois bientôt les accidens diſparoître.

Je penſai que cette guériſon, qui devoit être longue, avoit beſoin d'abord, de beaucoup de ménagemens, ſur-tout dans l'état déplorable où étoit ce jeune-homme; c'eſt pourquoi j'inſiſtai pendant long-temps ſur l'uſage d'une ſeule pilule réſolutive, & quatre onces de ſuc preſcrit, (Tom. I, pag. 209), remède que j'ai gradué ſuivant les circonſtances, & de la manière décrite dans la cure.

Enfin, après avoir employé les pilules réſolutives, les laxatives, les toniques & les boiſſons conve-

nables ; avoir mis en uſage les bains minéraliſés avec l'eau minérale artificielle, & avoir mis le jeune-homme dans le marc de raiſin, les jambes déſenflèrent, les ulcères ſe cicatriſèrent, la douleur lombaire diminua, ainſi que le gonflement des vertèbres ; la chaleur & le ſentiment, juſqu'alors perdus, ſe rétablirent, la fièvre lente ceſſa, & tous les ſymptômes ci-devant énoncés ſe diſſipèrent inſenſiblement ; de ſorte qu'après quinze mois de traitement, ce jeune-homme a pu ſe ſoutenir & marcher ſeul. Quatre à cinq mois après ſa guériſon, ce jeune-homme eſt venu à pied de chez lui pour me voir, & depuis ce temps il n'a ceſſé de courir par-tout où il a voulu.

J'avouerai bien ſincèrement, que lorſqu'on m'apporta ce jeune-homme, je fus d'abord tenté de ne m'en point charger ; cependant comme j'avois appris, par l'expérience journalière, que le remède anti-ſcrophuleux opéroit de bons effets ſur le gonflement des os, je n'héſitai pas à le lui adminiſtrer, quoiqu'il n'eût jamais eu aucun indice de Scrophules. J'étois

d'ailleurs persuadé que ce remède, bien loin de lui être funeste, ne pourroit jamais que lui être salutaire, d'autant plus que, sans ces secours particuliers, il eût enfin succombé.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Ankilose au genou.

UNE demoiselle âgée d'environ huit ans, fut amenée de la Province à Paris, au mois de Mars 1779, pour consulter sur la maladie dont voici l'exposé.

Elle avoit une ankilose au genou droit ; les condyles du fémur, & l'épyphise du tibia, étoient tellement gonflés, que tout le genou avoit au moins deux fois le volume du genou sain. Toute l'articulation étoit environnée de plusieurs grands ulcères, qui fournissoient une quantité considérable de pus ; toute la capsule articulaire étoit remplie de fluide, très-facile à distinguer au toucher ; ce qui formoit çà & là des tumeurs plus ou moins grosses, les-

quelles étoient plus remarquables de chaque côté du tendon de la rotule. Le fémur étoit gonflé juſque dans ſa partie moyenne ; la cuiſſe & la jambe, outre le gonflement de leurs os, étoient infiltrées, & les parties charnues qui les recouvrent, étoient tellement imbibées, qu'il ſembloit, en les touchant, qu'elles fuſſent des fongoſités ſemblables à celles qu'on obſerve lorſque les os ſont malades.

La jambe étoit toujours pliée ; on ne pouvoit à peine la mouvoir un peu, ſans lui cauſer de vives douleurs ; les glandes inguinales, de ce même côté, étoient gonflées ſans être douloureuſes, & toutes les graiſſes qui entourent les vaiſſeaux cruraux étoient endurcies, & repréſentoient une eſpèce de cordon de la groſſeur du doigt.

Cette maladie n'étoit pas parvenue à ce terme, ſans avoir paſſé auparavant par toutes les nuances & par tous les degrés expoſés dans la première Partie, tels que fièvre plus ou moins forte, & relative aux différens dépôts qui s'étoient formés. Cette fièvre, dégénerée en fièvre

lente, étoit accompagnée de dévoiement, de gonflement de tout le ventre, de toux ſèche habituelle, de dépravation d'appétit, de privation de ſommeil : cette jeune enfant étoit preſqu'enfin tombée dans le maraſme.

Il y avoit déjà dix mois que cette maladie avoit commencé ſans avoir pu, après beaucoup de perquiſition, en découvrir la cauſe. Cependant les avis des perſonnes conſultées ſe réunirent à l'amputation de la cuiſſe, conſidérant cette maladie comme ſcrophuleuſe, quoiqu'il n'y eût jamais eu chez elle aucuns ſignes précurſeurs qui l'eût annoncée, & que ſes père & mère, & trois autres ſœurs, ſes aînées, n'euſſent jamais eu le moindre indice de ce mal.

Lorſque j'eus bien examiné cette jeune perſonne, je dis à Monſieur ſon père, qui me l'avoit amenée, que je n'étois pas du tout de l'avis de l'amputation : 1°. parce que l'enfant étant dans un ſi grand dépériſſement, avec fièvre lente habituelle, dévoiement, &c., il y avoit à craindre qu'elle ne pérît bientôt après l'opération ; 2°. qu'en ſuppo-

ſant qu'elle échappât à ce péril preſque certain, on ne pourroit jamais eſpérer de la guérir, qu'en corrigeant la maſſe de ſes humeurs infectées par un reflux continuel de matière purulente, & par un vice primordial que MM. les Conſultans avoient reconnu pour être la cauſe efficiente de cette maladie; 3°. que ce mal étant parvenu à ſon comble, laiſſoit très-peu d'eſpoir dans le ſuccès des remèdes que j'avois coutume d'employer utilement en pareil cas; mais que dans l'état déplorable où étoit cet enfant, j'étois bien certain de ne pas accélérer ſa perte, par l'uſage continué de remèdes doux, & dont l'effet ſeroit inſenſible; que ſi, après trois ou quatre mois de leur uſage, le dévoiement, la toux & la fièvre lente ceſſoient, & que l'enfant reprît un peu de force, on ſeroit à temps de faire au genou, s'il demeuroit toujours dans le même état, ce que les circonſtances alors exigeroient.

Entre une opération périlleuſe, & un ſoulagement même incertain, le père de la jeune demoiſelle prit

le dernier parti : il conſentit à faire ſuivre les remèdes dont il ſe munit en partant ; & à leur faveur, le dévoiement & la toux diminuèrent peu à peu ; l'appétit & le ſommeil ſe rétablirent ; le ventre, qui étoit tuméfié, s'applanit, & la fièvre diminua inſenſiblement. Cependant toutes les fois qu'il ſe faiſoit de nouveaux dépôts par la fonte des chairs fongueuſes nées ſur les os gonflés, la fièvre, annoncée par de nouveaux friſſons, reparoiſſoit chaque fois, & ſe diſſipoit enfin lorſque le pus s'étoit fait jour.

Si j'étois obligé de rapporter ici toutes les circonſtances d'une correſpondance très-exactement ſuivie, que M. ſon père eut avec moi pendant tout le cours de la maladie, elle me mèneroit trop loin. Je ne ſuivrai donc pas cette maladie dans tous ſes détails. Il ſuffit de dire que tous les ſymptômes ci-devant rapportés, s'étoient diſſipés par l'uſage des remèdes que l'enfant avoit pris avec beaucoup d'exactitude pendant près d'un an, lorſqu'elle fut atteinte d'une fièvre épidémique qui régnoit

dans la Province, ce qui interrompit pendant ſix mois, tous les remèdes qui l'avoient, pour ainſi dire, rappelée à la vie.

Cette fièvre n'avoit malheureuſement duré que trop long-temps pour avoir replongé la jeune malade dans un état preſqu'auſſi fâcheux que celui où elle étoit quand elle vint à Paris. Cependant, comme j'étois aſſuré par le bon effet des remèdes dont elle avoit éprouvé tout le ſuccès, qu'en les reprenant, ils pourroient la remettre dans le même état où elle étoit avant de les quitter, j'écrivis à M. ſon père de recommencer le même traitement, & de ſuivre très-ſoigneuſement la méthode curative indiquée dans la ſeconde Partie, & le ſuccès a rempli mes eſpérances.

Au mois de Septembre dernier on m'amena cette enfant, que je trouvai on ne peut pas mieux rétablie, ayant de l'embonpoint, belle carnation, bon appétit, bon ſommeil, de la gaîté, & toutes les fonctions de la nature dans le meilleur ordre poſſible. Quant au gonflement des os de la jambe & à celui de la

cuiſſe, je les trouvai réduits preſqu'à leur volume naturel, & les épyphiſes articulaires encore aſſez gonflées, pour empêcher l'extenſion totale de la jambe, qui peut d'autant moins s'alonger, que les cicatrices des ulcères, longs de cinq à ſix pouces, en embraſſent les tendons fléchiſſeurs. Il y avoit encore ſur le genou trois petits ulcères plats, d'où ſuintoit en petite quantité, un pus blanc & de bonne qualité; outre cela, il y avoit auſſi un autre petit ulcère près le tendon de la rotule, qui fourniſſoit une humeur ichoreuſe.

Cependant depuis que le gonflement des os eſt diminué, l'angle interne, qui, lorſque la jeune perſonne arriva à Paris, étoit d'environ ſoixante degrés, eſt actuellement de cent-treize. Les mouvemens que l'enfant peut exécuter elle-même ne ſont point douloureux, & ſont aſſez doux, pour eſpérer qu'à la faveur des bains de vapeurs, & à l'aide d'un cric, qui, ſans rien forcer, maintient toujours la jambe dans le même degré d'extenſion, on pourra

parvenir, avec le temps, à l'alonger aſſez pour la faire marcher avec le ſecours d'un talon de bois.

TROISIEME OBSERVATION.

Sur deux tumeurs conſidérables, ſuites de Rougeole.

Entre toutes les fièvres éruptives, celle qui accompagne la rougeole eſt, ſans doute, d'une eſpèce particulière, dont la nature & les caractères ont des différences ſenſibles qui la diſtinguent. Quoiqu'elle ſe manifeſte par des taches rouges à la peau, leſquelles peu à peu s'élargiſſent, & en fort peu de jours couvrent tout le corps, elle n'affecte pas moins les foſſes nazales, le goſier & la trachée artère; c'eſt enfin une maladie d'un génie particulier qui s'attache ſingulièrement au genre membraneux.

Cette vérité eſt conſtante & prouvée par l'ouverture des cadavres morts de la rougeole; car on trouve, en les ouvrant, la ſurface des viſcères, tant de la poitrine que du

bas-ventre, tellement altérés, que les ſurfaces qui ſe touchent, ont contracté des adhérences entr'elles, tandis que les autres ſont enduites d'une eſpèce de matière purulente, & qu'il y a très-ſouvent de l'eau épanchée dans ces deux cavités.

Lorſque la rougeole n'a pas parcouru tous ſes temps, qu'elle n'a pas eu ſes criſes ordinaires, & que l'humeur morbifique, ſans perdre ſon caractère, loin de ſe jeter ſur les viſcères, eſt demeurée confondue dans la maſſe du ſang; elle ſe dépoſe quelquefois ſur les enveloppes des glandes, d'autres fois ſur les membranes intermuſculaires; tantôt ſur les aponévroſes, & tantôt enfin ſur le périoſte : c'eſt ce qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante.

Un jeune enfant, âgé de douze ans, né de parens ſains, bien conformé, d'une forte conſtitution, eut à l'âge de huit ans une rougeole dont l'éruption interrompue devint la ſource de fièvres tierces, quartes, leſquelles enfin dégénérèrent en fièvres lentes & habituelles. Malgré l'uſage des remèdes qu'exigeoient les circonſtances,

circonſtances, le foie ſe gonfla, la rate doubla au moins ſon volume, le méſentère s'engorgea, & tout le ventre ſe tuméfia conſidérablement.

Pendant que tous ces ravages ſe paſſoient dans les viſcères du bas-ventre, les phalanges des doigts de l'une & de l'autre main ſe gonflèrent, la peau rougit, & il s'y fit des crevaſſes. Tantôt elles fourniſſoient beaucoup d'humidité, avec diminution du gonflement des phalanges, & tantôt il s'y formoit des gales. A peine étoient-elles deſſéchées, que le gonflement des phalanges renaiſſoit.

Ces maux reparoiſſoient avec plus de violence au printemps & à l'automne. Lorſque l'enfant fut attaqué, il y a environ deux ans & demi, de douleurs pungitives aux cartilages qui uniſſent les vraies côtes au ſternum du côté droit, cette douleur occupoit un eſpace d'environ quatre travers de doigts; la fièvre habituelle qu'avoit l'enfant devint conſidérable; dans ce même temps il ſurvint à tout le dos, du même côté, une autre douleur beaucoup

plus étendue. Tout ce côté étoit devenu d'une ſi grande ſenſibilité, que l'enfant ne pouvoit ſe mouvoir qu'avec beaucoup de ſouffrance. Ces douleurs peu à peu s'appaiſèrent ; mais il ſuccéda aux endroits les plus douloureux un gonflement, & peu après une tumeur, qui ſe manifeſta d'abord à l'endroit des cartilages où la première douleur s'étoit fait ſentir. Peu de temps après on apperçut un gonflement dans tous les muſcles qui recouvrent l'omoplatte & les côtes, tant vraies que fauſſes.

La tumeur placée ſur les cartilages, croiſſoit inſenſiblement, s'arrondiſſoit, & avoit dejà acquis le volume de la moitié d'une groſſe orange, ſans qu'on eût pu encore découvrir de fluctuation ; car elle étoit toujours très-dure, enflammée, & très-douloureuſe.

A la douleur que le malade avoit reſſentie au dos, avoit ſuccédé le gonflement dans les muſcles ; peu à peu il s'accrut, & il s'y forma une tumeur pâteuſe, longue d'environ neuf à dix pouces, & au moins de ſix de large.

Cet enfant étoit dans l'état que l'on vient d'expoſer, quand on l'amena chez mois au mois de Décembre 1780. Je le trouvai d'une maigreur exceſſive ; tout le ventre étoit gonflé, tendu & douloureux, ſuite néceſſaire de l'engorgement des viſcères obſtrués & endurcis. Ces accidens étoient accompagnés de fièvre lente, de dépravation d'appétit, & de dévoiement.

Comme de tous les remèdes dont on s'étoit ſervi, aucun n'avoit eu aſſez d'efficacité pour arrêter les progrès du mal, qui, au contraire, s'étoit beaucoup accru pendant leur uſage, je ne crus pouvoir mieux remplir mes intentions, qu'en lui adminiſtrant mon nouveau remède anti-ſcrophuleux, ſuivant la manière décrite dans la ſeconde Partie.

L'enfant avoit à peine pris pendant deux mois de ce remède, que la nature, miſe en liberté, fit prendre à la maladie une face nouvelle ; tous les ſymptômes ci-devant énoncés diminuèrent peu à peu ; la dureté de la tumeur qui étoit aux cartilages s'amollit ; & le pus, recueilli ſous

la peau qui s'ouvrit, ſortit de lui-même.

Peu de temps après la douleur du dos devint conſidérable & d'un très-grand volume ; l'humeur qu'elle renfermoit paroiſſoit, au toucher, ſemblable à de la pâte qui, à la faveur de l'emplâtre fondant & réſolutif, (Tom. I, pag. 220) acquit aſſez de fluidité pour lui donner iſſue, par le moyen d'un très-petit morceau de pierre à cautère, ainſi qu'il eſt indiqué dans la ſeconde Partie. Je me gardai bien de faire ſcarifier l'eſcharre ; je laiſſai le ſoin à la nature de le détacher. La matière peu à peu s'écoula, & avec aſſez de lenteur, pour ne point exciter d'inflammation dans l'intérieur de la tumeur, comme cela ſeroit certainement arrivé, ſi elle ſe fût vidée promptement. La petite ouverture pratiquée dans ſa partie la plus baſſe, a été conſervée avec aſſez de ſoin, pour donner le temps aux parties qui renfermoient le pus, de ſe rapprocher, de ſorte que ſes parois intérieures ſe ſont recolées & ont tellement adhéré les unes aux autres, qu'il ne reſte de cette tumeur

énorme, qu'une très-petite cicatrice. Enfin, les remèdes intérieurs continués avec persévérance pendant quinze mois, ont agi avec une telle efficacité, que tous les symptômes se sont évanouis, & que l'enfant, dont la croissance avoit été retardée, se développe visiblement, & acquiert chaque jour de la force & de l'embonpoint.

VUES GÉNÉRALES

Sur l'usage de ce Remède, à l'égard des adultes & des personnes plus avancées en âge.

ON a vu jusqu'ici que non-seulement notre remede détruit le germe des Scrophules, mais qu'il convient encore dans d'autres maladies qui, sans être de même nature, ont avec elles, quant aux effets, de si grands rapports, qu'elles cèdent souvent au remède dont l'efficacité est reconnue contre les écrouelles.

Mais quoique ce remède agisse avec tant d'efficacité dans les premiers âges de la vie, on ne doit pas pour cela conclure qu'il aura

d'auſſi bons effets chez les adultes, & ſur-tout ſur les porſonnes d'un âge plus avancé.

On a dû obſerver auſſi que, dans l'enfance, l'acide eſt prédominant, & que c'eſt pour cette raiſon que je défends l'uſage de tous les aigres, pendant que les enfans prennent les remèdes propres à détruire leurs maux. Il n'en eſt pas de même de l'action qu'on doit en attendre dans l'âge adulte & même au-delà ; car alors la nature des humeurs eſt bien changée.

Comme la tendance à l'acidité, ou même l'excès d'acide, déjà développé chez les enfans, occaſionne la plus grande partie des maux déjà décrits, (Tom. I), le défaut d'acidité dans les adultes, & dans ceux qui ont paſſé cet âge, devient la ſource de beaucoup de maladies qui ſe terminent, pour l'ordinaire, par des engorgemens & des obſtructions, principalement dans les viſcères.

Mais dans ces temps la nature n'a pas la même énergie que dans l'enfance. Les ſolides & les fluides ont

des differences bien ſenſibles dans les différens temps de la vie. Dans l'enfance, quelle multitude immenſe de canaux que le temps oblitère ! quelle ſoupleſſe, quelle élaſticité, quelle force, & par conſéquent, quelle reſſource la nature ne trouve-t-elle pas dans ſon propre fonds, pour ſe ſouſtraire & ſe libérer de maux infinis ! les fluides ſont en rapport du diamètre des canaux qu'ils parcourent. Tout eſt juſtement équilibré ; la ſanté en eſt l'effet. Mais elle eſt bientôt dérangée, ſitôt que, par quelques cauſes que ce ſoit, les fluides acquièrent plus de conſiſtance, & bientôt à leur tour, les canaux ſurchargés ne peuvent plus faire avancer les liquides qu'ils renferment : c'eſt l'effet de la ſurabondance de l'acide qui condenſe les humeurs. Cet effet inſenſiblement ſe détruit par l'uſage du remède dont toutes les parties conſtitutives ſont miſes en liberté par les combinaiſons qui ſe forment ; d'où réſulte la ſanté.

Mais pour la rétablir dans ceux qui ſont plus ou moins avancés en

âge, il faut donner aux remèdes un nouveau moyen d'agir; car dans ces temps de la vie, l'épaissifsement dans les humeurs est singulièrement remarquable. La salive devient glaireuse, les sueurs sont gluantes, les urines, souvent chargées de matières sédimenteuses, charient en même-temps des glaires; ces humeurs sont quelquefois si visqueuses & si colantes, que, rendues par le vomissement spontané, elles ressemblent à du blanc d'œuf. D'autres fois elles se manifestent encore bien clairement dans les déjections, par des flocons ou paquets glaireux, gélatineux, semblables à de la glue.

De-là il est facile de concevoir, par la disposition naturelle de ces humeurs, combien elles ont de tendance à s'arrêter par leur défaut de fluidité, & par l'inaction & le ralentissement des forces de la vie.

Il n'est donc pas étonnant de voir s'avancer à grands pas cette cohorte de maux innombrables dont la vieillesse est assaillie par des engorgemens, des obstructions dans les viscères, par des éruptions écailleuses

& cruſtacées à la peau, des ulcères, l'œdème, &c. caractères qui indiquent la diſpoſition à la putréfaction des humeurs, déſignée par l'odeur fétide que ces corps répandent beaucoup plus ſenſiblement en maladie.

On peut donc quelquefois tirer des inductions de l'odeur que certains corps ſains ou malades exhalent dans les différens âges qu'ils parcourent. Dans les premiers temps de la vie, elle eſt acide, ou tendant à l'acidité. Dans la vieilleſſe, au contraire, elle a une grande propenſion à l'alkaleſcence & à la putréfaction. De-là il eſt évident que notre remède, ſi ſalutaire dans les premiers âges de la vie, lequel a la propriété d'émouſſer & d'abſorber, par des combinaiſons ſimples, les acides prédominans dans les humeurs, ne peut opérer, & n'opère pas, en effet, de la même manière ſur la maſſe des humeurs diſpoſées à l'alkaleſcence & à la pourriture.

C'eſt dans ces circonſtances que les acides, qui ſont des anti-putrides, s'oppoſent efficacement aux progrès des maux que ces humeurs

dégénérées ont coutume de produire.

C'eſt donc d'après ces vérités, généralement reconnues, que j'ai quelquefois aſſocié à l'uſage de mon remède de légers acides pris dans la claſſe des végétaux, comme plantes acides & fruits aigrelets, pour obtenir des effets ſemblables à ceux que la nature opère dans les enfans, chez leſquels les humeurs aceſſantes donnent aux parties conſtitutives du remède toute l'action dont il a beſoin pour réſoudre la lymphe épaiſſie.

C'eſt donc ſur ce principe conſtant, confirmé par l'expérience, que je me ſuis quelquefois déterminé à donner des acides conjointement avec les pilules des trois claſſes, principalement aux perſonnes avancées en âge, affligées d'engorgemens & d'obſtructions dans les viſcères, de gonflemens dans les glandes inguinales, & dans celles des jarrets.

Je ne me ſuis pas toujours borné à ces remèdes intérieurs. Je leur ai ſouvent auſſi aſſocié l'uſage du bain, auquel on ajoutoit tantôt ſept à huit onces de vinaigre, d'autres fois une décoction de plantes aigrelettes, &

enfin dans d'autres circonſtances du vinaigre, dans lequel on avoit fait infuſer des plantes aromatiques.

Je crois devoir faire obſerver que je n'ai guère mis ces derniers moyens en uſage que pendant les grandes chaleurs de l'été : c'eſt dans cette ſaiſon brûlante, que les humeurs déjà diſpoſées à la putréfaction, s'exhaltent, & bientôt donneroient la mort, ſi elles n'étoient retenues dans leur expanſion par les moyens dont nous venons de parler.

Je ne doute pas néanmoins que l'on ne puiſſe auſſi s'en ſervir pendant les autres ſaiſons de l'année ; c'eſt ce que je ne puis abſolument décider, ayant toujours circonſcrit ces remèdes aux pauvres artiſans malades, qui venoient chez moi tous les après-midi de chaque Dimanche.

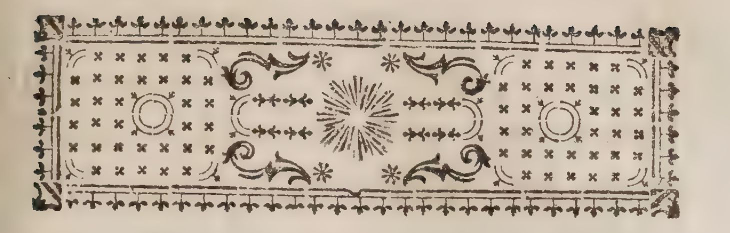
FIN.

DISSERTATIONS

MÉDICO-CHIMIQUES,

DONT l'une contient le procédé pour dissoudre le plomb, dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé;

L'autre, intéressante pour tous les ordres des Citoyens, *expose les dangers presqu'inévitables des Etamages, ainsi que les Remèdes efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & celles qui procèdent des autres substances métalliques.*



PREMIÈRE

DISSERTATION,

Contenant le procédé pour diſſoudre le Plomb, dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé.

APRÈS avoir donné la préparation de mes remèdes anti-ſcrophuleux, j'ai crû faire au Public un préſent de quelqu'utilité, en communiquant le procédé de la diſſolution du plomb, dans le corps humain, par l'effet du mercure coulant, dont l'épreuve fut faite, il y a trente ans, ſur M. de Poinſable, Gouverneur de la Martinique.

Il s'agiſſoit de faire diſſoudre dans

la veſſie, une partie de ſonde de plomb qui y étoit tombée après avoir été rompue dans le canal de l'urêtre. Cet accident eſt fort rare ; mais il eſt moins rare de voir reſter dans le corps des balles de plomb, engagées dans des parties charnues, & même enclavées dans des os. Il eſt donc quelquefois avantageux de pouvoir en délivrer les bleſſés, ſans opération, en diſſolvant la balle dans le ſiège qu'elle occupe, lorſque les circonſtances ne permettent pas d'en faire l'extraction.

Je vais rendre compte de l'événement qui donna lieu à la découverte du moyen propre à diſſoudre le plomb par le mercure ; moyen dont j'ai heureuſement fait l'application dans une autre circonſtance, comme il ſera facile d'en juger par l'obſervation qui terminera cette Diſſertation.

Cette découverte fut annoncée à

toute l'Europe par les papiers publics ; mais une petite faction, intéressée à la combattre, chercha à répandre des nuages sur le fait principal, sur lequel il est facile aujourd'hui de fixer son jugement.

M. de Poinsable, Gouverneur de la Martinique, ayant eu une rétention d'urine causée par une inflammation au col de la vessie, & éprouvé, sans succès, les différens remèdes que lui administroient les Chirurgiens de la Colonie, se livra à un passager Anglois, soi-disant Chirurgien, qui lui fit des injections dont on a ignoré la composition, mais dont le résultat fut que l'inflammation se termina par un abscès qui perça vers le col de la vessie, & d'où le pus sortit en abondance par l'urètre. L'ulcère ayant duré assez long-temps, guérit enfin ; mais le col de la vessie & le canal de l'urètre, déjà rétrécis, & par la maladie

& par les injections, le furent encore davantage par la cicatrice, & ne laissèrent plus sortir l'urine que par un jet très-fin. Pour peu qu'il survînt de gonflement ou d'inflammation aux parties affectées, le passage devenoit encore plus étroit, & alors le malade étoit obligé de le dilater par l'usage d'une sonde de plomb, que son Chirurgien lui conseilla de frotter de vif argent, pour la rendre plus coulante & fondre les duretés que formoit la cicatrice.

M. de Poinsable qui ignoroit, comme son Chirurgien insulaire, que le mercure rend cassant tous les autres métaux, ne tarda pas à éprouver les effets funestes de cet imprudent avis; car le 6 Mars 1749, la sonde de plomb se cassa dans l'urètre, de manière qu'il n'en retira que les deux tiers, & que la partie restante coula dans la vessie.

M. de Poinſable ayant peu de confiance aux ſecours que lui offroient les Chirurgiens du pays, partit, huit jours après, pour venir en chercher en France, & conſulta par écrit, en Angleterre & ailleurs, les plus grands Médecins & Chirurgiens avant d'arriver à Paris. Tous les avis ſe réuniſſoient à lui faire ſubir l'opération de la taille, pour extraire le morceau de ſonde, ne voyant pas d'autre moyen de l'en délivrer.

M. Le Dran, mon beau-père, que l'on compte parmi les premiers reſtaurateurs de la Chirurgie, fut conſulté avec pluſieurs autres Chirurgiens des plus célèbres de Paris. Il me raconta hiſtoriquement l'accident arrivé à M. de Poinſable, & me demanda mon ſentiment. Je lui dis que je croyois la ſolution de ce morceau de ſonde très-poſſible, & que je ne doutois pas qu'on ne pût

en délivrer le malade ſans opération. Ma réponſe ſur cette poſſibilité lui parut d'autant moins étrange, que depuis long-temps je m'occupois à la recherche des moyens de purifier le mercure : recherche dont j'ai déjà rendu compte en publiant, en 1776, ma nouvelle Méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation.

En effet, après avoir raſſemblé les obſervations que j'avois faites, en travaillant à la purification du mercure, nous commençâmes par en faire des expériences dans des vaſes où je fis diſſoudre le plomb au degré de la chaleur naturelle, &, d'après le compte qui en fut rendu à MM. de Vernage, Caſteras & Aſtruc, que M. de Poinſable avoit conſultés avec nous, il fut réſolu de faire des épreuves ſur des animaux vivans. Elles furent faites d'abord ſur deux âneſſes ſucceſſivement,

dans la veſſie deſquelles je fis diſſoudre un lingot de plomb que j'y avois introduit, & enſuite répétées deux fois, à huit jours d'intervalle, ſur un crocheteur qui conſentit à s'y prêter.

A la vue de ce ſuccès, M. de Poinſable, encouragé par les Médecins qui en avoient été témoins avec lui, ſe livra, ſans héſiter, à un traitement, dans le fond très-ſimple, qui devoit, ſelon toutes les probabilités, le délivrer du morceau de ſonde, dont le ſéjour dans la veſſie l'incommodoit habituellement, & le tenoit dans une douloureuſe perplexité, par les images de danger que ſon imagination lui préſentoit ſans ceſſe. Nous ne nous propoſions pas d'autre but dans cette cure, qui ne pouvoit pas s'étendre à la maladie de l'urètre & du col de la veſſie; &, comme ces parties étoient même aſſez affectées pour craindre

de les irriter & d'y exciter une nouvelle inflammation, nous évitâmes de nous servir de la fonde d'argent pour faire entrer le mercure dans la veffie, & nous l'y fîmes couler par fon propre poids, en l'introduifant dans le commencement de l'urètre, à l'aide d'un petit entonnoir.

Nous employâmes huit nuits à cette opération, qui pouvoit être beaucoup plus accélérée, comme on en verra la preuve dans la fuite de ce récit. La quatrième nuit nous eûmes lieu de croire que la fonde étoit diffoute. M. de Poinfable, urinant fur le côté dans fon lit, fentit au col de la veffie quelque chofe qui y étoit arrêté & qui le piquoit; il nous fit éveiller. Nous jugeàmes que la fonde, dont la diffolution devoit naturellement fe faire par toutes fes furfaces, devoit être réduite en forme d'aiguille plus ou

moins grosse, & que c'étoit sans doute cette portion de plomb, devenue aiguë par ses extrémités, qui s'étoit arrêtée à l'orifice de la vessie & dans son col. Nous pensâmes, en conséquence, qu'un peu de mercure coulé dans l'urètre reporteroit cette aiguille dans la partie large de la vessie ; nous en introduisîmes une petite quantité, & sur le champ la douleur cessa, comme nous l'avions prévu: Nous ne laissâmes pas cependant d'en introduire encore pendant quatre autres nuits, pour nous assurer de l'entière dissolution ; mais nous nous apperçûmes bientôt qu'on ne trouvoit plus de plomb dans le mercure qui étoit sorti de la vessie, à la différence des jours précédens, qu'on l'y distinguoit sensiblement. Le plomb, dissout & rendu coulant comme le mercure, en fut ensuite séparé & remis en masse.

M. de Poinsable se trouva donc dé-

livré du fragment de ſonde, dont il ne ſentit plus le balottement, malgré deux rhumes affreux qu'il eut pendant deux mois qu'il paſſa encore à Paris, & qui, par les ſecouſſes violentes de la toux, auroient dû le lui faire ſentir plus que jamais. Pendant ces deux mois, il eut pluſieurs fois, en urinant, ces ardeurs auxquelles il étoit ſujet; & lorſque le retréciſſement augmentoit, il ſe mettoit ſouvent une ſonde de plomb. Si le fragment de la ſonde rompue eût encore exiſté daus la veſſie, la ſonde, dont il faiſoit alors uſage, l'auroit frappé, comme dans l'uſage ordinaire, les ſondes frappent une pierre qui eſt dans la veſſie; mais ni M. de Poinſable, ni M. Le Dran, qui le ſondoit, ne ſentirent jamais rien.

Cependant les rhumes fréquens que M. de Poinſable eſſuyoit en France, le firent penſer à repaſſer en

en Amérique, dont la température lui étoit devenue comme natale. Il partit au mois de Septembre 1749; & arrivé à la Martinique, il publia le procédé par lequel il avoit été délivré ſans opération, ſur-tout il releva, & peut-être trop durement, l'ignorance des Chirurgiens du pays, qui l'avoient expoſé à cet accident en frottant la ſonde de mercure. Le 9 Mai 1750, il écrivit à M. Le Dran, qu'il auroit des reproches à ſe faire s'il ne lui donnoit des nouvelles de ſon arrivée en cette île en bien meilleure ſanté qu'il n'auroit dû l'eſpérer; qu'elle s'étoit conſidérablement raffermie dans les quinze premiers jours qu'il avoit été à terre; il ajoutoit que peu de temps après il avoit reſſenti les mêmes accidens qui l'avoient déterminé la première fois à ſe ſervir de la ſonde de plomb, mais que deux ſaignées les avoient appaiſés. Je rappelle ce

fait, parce que ceux qui, bientôt après, firent des efforts pour élever des doutes ſur la réalité de la diſſolution du fragment de ſonde, voulurent rapporter à la préſence de ce corps ſolide dans la veſſie, & à l'irritation qu'ils ſuppoſoient qu'il y excitoit, les accidens dont le malade ſe plaignoit.

M. de Poinſable mourut peu de temps après, & ſon cadavre fut ouvert par le même Chirurgien qui avoit donné lieu à la fracture de la ſonde, & qui, ne pouvant pas concevoir la diſſolution du plomb par le mercure, voulut, à quelque prix que ce fût, retrouver le fragment de ſonde, pour démentir un phénomène qui ſurpaſſoit ſa conception. On ſait aſſez de quelle manière ces opérations ſe paſſent, & combien peu l'homme qui opère eſt gêné par les regards des aſſiſtans; d'ailleurs je ſuis informé que M. de Chaillou,

neveu de M. de Poinſable, & qui a commandé après lui dans ce pays-là, étoit dans la maiſon, mais qu'il ne paſſa pas dans la chambre où fut faite l'ouverture, & qu'aucuns parens ni amis n'y aſſiſtèrent, ni aucuns de ceux qui y étoient le plus intéreſſés.

Le Chirurgien ordinaire de M. de Poinſable y fut donc à ſon aiſe avec ſon camarade; & rien ne les empêcha d'établir par leur relation, que le fragment de la ſonde avoit été trouvé entier dans la veſſie du défunt. Cette relation fut envoyée en Europe, où elle ſe répandit. Elle portoit une empreinte d'impéritie groſſière & de mauvaiſe foi, que nous relevâmes légérement dans les Journaux; mais notre honneur compromis exigeoit un autre genre de conviction.

Au mois d'Août 1750, MM. Vernage, Aſtruc, Caſteras, Procope-

Couteaux, Poiſſonnier & Bercher ; Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine, conſtatèrent, par un procès verbal authentique, une nouvelle épreuve faite ſous leurs yeux. On introduiſit, le 20 du mois, dans la veſſie d'une âneſſe, un lingot de plomb, du poids d'un gros, & auſſitôt on y fit paſſer cinq onces de mercure coulant. On mit en même-temps dans un bocal de verre, un pareil lingot de plomb de même poids, ſur lequel on ajouta quatre onces de mercure; & le bocal ayant été rempli d'urine, & fermé d'un parchemin ficelé, fut placé au bain de ſable, à un feu de lampe propre à donner à peu près la chaleur naturelle. Le 21, le bocal ayant été ouvert, le plomb fut trouvé diſſout & rendu coulant comme le mercure. L'âneſſe avoit uriné & rendu une partie du mercure dans une terrine; on tua cet animal & on en fit l'ou-

verture ; il ne ſe trouva pas de plomb dans la veſſie, mais un peu de mercure, le reſte étant ſorti avec l'urine : la veſſie étoit ſaine & en bon état.

M. Le Dran avoit auſſi à la ſéance du 18 Août 1750, demandé des Commiſſaires à l'Académie de Chirurgie, & elle nomma Meſſieurs Puzos, Directeur, Beneaumont & Chauvin, leſquels avec Meſſieurs Sue, Couttavoz, Andouillé, Gervais, Prévoſt, & M. Bazuel, Vice-Secrétaire, aſſiſtèrent à cette expérience.

Indépendamment de cette épreuve des 20 & 21 Août, faite en préſence des Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris & des Commiſſaires du Collége de Saint-Coſme, les Députés de l'Académie de Chirurgie en demandèrent le 31 du même mois encore une autre que l'Académie deſira, pour s'aſſurer ſi la diſſolution

ne pourroit pas être faite dans un temps plus court que celui que l'on avoit donné à la première épreuve. On introduisit dans la vessie d'une ânesse un lingot de plomb de plus de trois pouces, & pesant un gros & cinq grains, qu'un des Commissaires avoit apporté, & on fit couler ensuite quatre onces de mercure. Tout le monde resta assemblé pendant cinq heures, après lesquelles on tua l'animal, & on l'ouvrit avec les attentions requises. Rien n'étoit sorti de la vessie ; on y trouva, avec une petite quantité d'urine, tout le mercure introduit ; & l'ayant examiné scrupuleusement, on n'y put découvrir aucune portion du lingot qui étoit entiérement dissout, amalgammé avec le mercure, & rendu coulant comme lui.

Ces démonstrations authentiques étoient alors nécessaires pour repousser l'atteinte que la petite fac-

tion de ces Chirurgiens Américains, incrédules & ignorans, portoit à notre honneur & à la probité de M. Le Dran, perſonnellement compromis, comme étant celui au nom duquel toute cette affaire fut diſcutée.

Ceux qui voudront être informés de tous les détails de la maladie de M. de Poinſable, des raiſons qui le déterminèrent à ſe ſervir de la ſonde de plomb, des accidens qui lui ſurvinrent après ſon retour à la Martinique, de la maladie dont il mourut; enfin, du procès-verbal que la fourberie du Chirurgien ignorant avoit fait paſſer en Europe, pourront voir la lettre de M. Le Dran *ſur la diſſolution du plomb dans la veſſie*, inſérée dans le Mercure de France, du mois de Novembre 1750, dont ce récit eſt extrait.

Voici une démonſtration d'un autre genre, & qui n'eſt plus fondée,

comme les premières, sur la foi d'autrui ; j'en mets les moyens entre les mains de tout le monde, afin que chacun puisse faire lui-même l'épreuve du succès du procédé dont je vais rendre compte.

Comme il ne s'agit, dans cette dissertation, que d'exposer tous les moyens que j'ai employés pour parvenir à dissoudre le morceau de plomb demeuré dans la vessie après la fracture de la sonde, je crois devoir rapporter l'ordre que j'ai mis dans les différentes épreuves que j'ai faites.

Personne ne révoque en doute que le mercure a la propriété de rendre les métaux friables ; cependant le Chirurgien qui introduisoit chaque jour la sonde de plomb à M. de Poinsable, ignoroit cette vérité ; c'est pourquoi, dans le dessein de fondre les callosités qui se rencontroient çà & là dans le canal de

l'urètre, il la frotta avec du mercure. Mais quelle fut sa surprise, lorsque, retirant la sonde de plomb, il s'apperçut qu'il en manquoit environ quatre pouces, ainsi qu'on a pu le remarquer dans le récit historique dont M. Le Dran rend compte dans sa lettre !

Les accidens comme les succès, sont également utiles, & servent de règle de conduite au Médecin qui sait les apprécier. Ce malheur me fit naître l'idée que le mercure qui, en petite quantité, avoit brisé la sonde de plomb, pourroit, en plus grande, dissoudre le morceau resté dans la vessie. Je communiquai mon idée à M. Le Dran, qui crut la chose très-possible, &, en conséquence, me chargea du soin de faire les expériences nécessaires pour parvenir à cette fin. Je m'en chargeai d'autant plus volontiers, que faisant des recherches pour purifier le mer-

cure, & garantir les malades des désordres que son impureté a coutume de faire dans la cure des maladies vénériennes, je me trouvois en même-temps à portée de faire des tentatives pour opérer la dissolution de ce morceau de plomb.

Première Expérience.

Je regardai d'abord cette dissolution comme si facile, que je ne doutai pas du succès. Je me persuadai que plus le mercure seroit dans la plus grande pureté, plus il dissolveroit facilement le plomb. Mais je fus bien étonné, lorsqu'ayant mis dans un bocal un morceau de sonde de plomb, du poids d'un gros, dans huit onces de mercure révivifié du cinnabre, & qu'exposé au degré de la chaleur humaine, ce morceau de plomb demeuroit toujours flottant sur le mercure, auquel il adhéroit seulement.

Deuxième Expérience.

Sans m'écarter en aucune manière de mon opinion, je tentai de nouveau la même diſſolution avec du mercure revivifié du ſublimé corroſif, comme le plus pur; mais le ſuccès, dans cette épreuve, ne fut pas plus heureux que dans la première.

Troiſième Expérience.

Comme j'étois perſuadé que le mercure amalgamé avec les demi-métaux, tels que le zing, le régule d'antimoine, le biſmuth & le régule d'arſenic, pouvoit recevoir de ces demi-métaux quelque propriété capable d'agir plus efficacement ſur le plomb, que le mercure ſeul n'auroit pu le faire, j'amalgamai ces demi-métaux avec le mercure, & ce ne fut pas ſans peine que je ſurmontai

les obstacles que l'on rencontre ordinairement dans ces amalgames.

Quatrième Expérience.

Il est nécessaire d'examiner le mercure de ces différens amalgames, après l'avoir passé à travers la peau de chamois.

1°. Le mercure qui a été amalgamé avec le zing, n'a nulle action sur le plomb.

2°. Celui qui a été amalgamé avec le régule d'antimoine, n'exerce sur le plomb aucune action sensible.

3°. Le mercure qui a été amalgamé avec le bismuth, fait la queue, & agit sur le plomb d'une manière bien marquée, quoique lentement.

4°. Le régule d'arsenic amalgamé avec le mercure, ne fait point faire à celui-ci la queue, & opère plus puissamment sur le plomb, & bien

plus promptement que le mercure des trois amalgames ci-dessus.

5°. Toutes ces épreuves ont été faites au même degré de chaleur, & avec des quantités égales de mercure & de plomb à dissoudre.

Cinquième Expérience.

Il ne suffisoit pas d'avoir dissout le plomb avec le mercure exprimé des amalgames du bismuth, & de celui du régule d'arsenic ; il s'agissoit encore de savoir si, injecté dans la vessie d'un animal vivant, il agiroit de même sur le plomb : c'est pourquoi j'en injectai dans la vessie d'une ânesse cinq onces, & y introduisis, immédiatement après, un cylindre de plomb pesant un gros.

Sixième Expérience.

Le mercure animé par le bismuth, & injecté dans la vessie d'un animal

vivant, laiſſe dans l'endroit où il a repoſé pluſieurs heures, des taches noirâtres, ſemblables à de légers eſcharres.

Le mercure, animé par l'arſenic, fait des eſcharres beaucoup plus profonds; plus il y demeure, plus les taches s'étendent & pénètrent davantage: c'eſt ce que j'ai remarqué pluſieurs fois ſur les veſſies des animaux vivans.

De tout ceci, il réſulte que ces deux ſubſtances demi-métalliques, ſavoir, le biſmuth & le régule d'arſenic, unis au mercure, n'ont d'action ſur le plomb, qu'en raiſon de l'arſenic qu'elles contiennent; par conſéquent, le mercure qui a reçu la propriété diſſolvante du plomb, ne la tient que de l'arſenic. Ce mercure, ainſi animé, ne peut donc être employé, ſans le plus grand danger, à diſſoudre le plomb dans quelques parties du corps où il

séjourne, ni par conséquent être introduit extérieurement, de quelque manière que ce soit.

Je n'ai employé dans mes expériences, que le mercure le plus pur, très-persuadé que, déjà chargé de substances métalliques, il ne pouvoit en dissoudre d'autres : semblable à l'eau, qui ne peut dissoudre & tenir en dissolution au-delà d'une certaine quantité de sels.

Septième Expérience.

Comme le mercure, animé par le bismuth ou par le régule d'arsenic, avoit laissé des impressions en forme d'escharres dans la vessie où il avoit séjourné pendant plusieurs heures, je fis de nouveaux amalgames de mercure avec ces substances demi-métalliques ; je distillai ce mercure, & je répétai les expériences ci-dessus ; mais je reconnus

bientôt que ces taches noirâtres ; plus ou moins profondes, étoient l'effet de l'arſenic, ainſi que je l'avois déjà obſervé.

Huitième Expérience.

Il y avoit déjà près de trois mois que je tentois tous les moyens capables de me conduire à mon but ; & toutes les combinaiſons très-multipliées que j'avois faites, ayant été tout-à-fait inutiles, infructueuſes, & même dangereuſes, j'étois tenté d'abandonner mon projet, lorſque, conſidérant que les Plombiers ſe ſervoient de l'étain pour ſouder le plomb ; que les Chaudronniers employoient l'un & l'autre dans les étamages, je penſai qu'il y avoit dans l'étain une propriété capable de pénétrer le plomb, de s'y unir, & d'être, pour ainſi dire, le fondant de celui-ci ; je dirigeai donc

mes opérations de manière que le mercure pût devenir l'intermède de la diſſolution du plomb, par le moyen de l'étain, & ce devoit être là le terme de mes épreuves.

Mais une circonſtance favorable que je ne dois pas omettre, raſſemblant mes idées, releva mon courage. Un ouvrier de la manufacture des glaces vint me conſulter au ſujet d'un tremblement preſqu'univerſel, effet aſſez ordinaire à ceux qui manient journellement le mercure chargé de ſubſtances métalliques étrangères à ſa nature. Je priai cet homme de tâcher de m'obtenir du Directeur de la manufacture, quelques livres de mercure qui eût le plus long-temps ſervi à l'étamage des glaces; ce qu'il fit.

Ce mercure paſſoit à travers la peau de chamois, &, malgré cela, faiſoit ce qu'on appelle la queue; j'en mis une livre dans une retorte

& le diſtillai. Après l'avoir bien lavé & ſéché, je l'expoſai au feu de lampe dans un bocal dans lequel j'avois mis environ deux gros de plomb. Je mis dans un autre bocal, à côté de celui-ci, pareille quantité de plomb dans une égale quantité de mercure non-diſtillé, & ces bocaux furent expoſés au feu de lampe, comme il a été dit ci-devant.

Douze heures s'étant déjà écoulées, j'examinai le plomb qui étoit dans le bocal avec le mercure diſtillé; je trouvai que le mercure avoit attaqué le plomb, mais en avoit à peine diſſout la moitié. En comparant ce morceau de plomb avec celui qui étoit dans l'autre bocal, je vis que ce dernier avoit été moins attaqué que l'autre.

C'eſt d'après cette comparaiſon, que je fis un amalgame de mercure & d'étain, en mettant dans un creuſet douze onces d'étain; & lorſqu'il

fut fondu, je verſai deſſus douze onces de mercure bouillant. Lorſque cet amalgame, qui étoit aſſez ſolide, fut réfroidi, je le mis dans une retorte, & procédai à la diſtillation du mercure. Lorſqu'il fut bien lavé & ſéché, j'en pris ſix onces, que je mis dans un bocal de verre, avec un morceau de ſonde de plomb de trois pouces de long, & du poids d'un gros; je mis ce bocal dans un bain de ſable, à un feu de lampe, comme il a été dit; & en moins de huit heures, la diſſolution du morceau de plomb fut entièrement faite.

Il me reſtoit encore à obſerver quel feroit l'effet de ce mercure animé, ſur la veſſie des animaux vivans; c'eſt ce dont je vais rendre compte.

Je choiſis, pour ces expériences, une âneſſe dont l'urètre, facile à trouver, & droite, permettoit l'intromiſſion d'une ſonde d'argent,

dont l'extrémité étoit ouverte. Ayant mis dans cette ſonde un petit cylindre de plomb du poids d'un gros, & de trois pouces de longueur ; je l'introduiſis dans la veſſie avec un repouſſoir. Immédiatement après, je fis couler dans la veſſie ſix onces du mercure dont nous venons de parler. L'animal étoit ſuſpendu & ſoutenu par une ventrière, ayant les épaules beaucoup plus baſſes que le baſſin, & la tête étoit ſoutenue de manière que l'animal ne pouvoit ſe débattre, ni ſe donner aſſez de mouvement pour faire ſortir le mercure, qui, par ſon propre poids, entraînoit la veſſie vers le pubis. Par cette poſition, le mercure étoit beaucoup plus bas que l'orifice de la veſſie ; ce qui n'empêchoit pas l'urine de s'écouler librement, ſans que le mercure pût ſortir.

Je préſumai, d'après l'expérience ci-deſſus, que huit heures étoient

ſuffiſantes pour opérer la diſſolution du morceau de plomb ; c'eſt pourquoi je fis tuer l'animal ſur place ; & l'ayant ouvert avec beaucoup de précaution, je ne trouvai pas le moindre veſtige de plomb. Je recueillis tout le mercure où le plomb avoit été diſſout ; je le peſai, & trouvai le même poids de ces deux ſubſtances réunies, à quelques grains près ; j'examinai avec le plus grand ſoin, l'endroit de la veſſie où le mercure avoit ſéjourné pendant huit heures, & la ſatisfaction que je reſſentis alors fut des plus grandes, puiſque je ne trouvai aucun eſcharre, ni même de taches ſemblables à celles que j'avois obſervées à l'ouverture des autres animaux, chez leſquels j'avois introduit le mercure animé par l'arſenic, & par le biſmuth ſéparément.

On pourra peut-être objecter que le mercure qui a reçu de l'étain la

portion arſenicale qui y étoit renfermée, devroit agir ſur la veſſie, & laiſſer des impreſſions ſemblables à celles dont on a parlé; mais comme l'étain contient une beaucoup plus petite quantité d'arſenic que le biſmuth; & que le mercure, dans la diſtillation, peut s'en approprier tout ce que ce dernier demi-métal contient, on ne doit pas être ſurpris s'il laiſſe des impreſſions noirâtres dans le lieu où il a repoſé pendant quelques heures. Ce qui prouve encore cette vérité, eſt que le mercure amalgamé avec le régule d'arſenic, & enſuite diſtillé, fait ſur la veſſie des animaux vivans, des taches beaucoup plus larges & plus profondes; inconvénient que l'on ne rencontre point dans le mercure animé par l'étain. Je répétai pluſieurs fois ces expériences, & aucune ne me manqua. Mettant toujours en comparaiſon dans un bocal, expoſé

au degré de la chaleur naturelle, même poids de plomb dans une quantité égale de mercure.

Enhardi par de tels ſuccès, qui étoient autant de preuves démonſtratives, & dont M. de Poinſable fut toujours témoin, il nous demanda ſi l'on ne pouvoit pas répéter l'expérience ſur un homme. Nous en trouvâmes un qui s'y prêta.

On introduiſit, au moyen d'un algali ouvert à ſon extrémité, un morceau de ſonde de plomb, ſemblable à celui qui étoit demeuré dans la veſſie de M. de Poinſable; on fit couler dans la veſſie, au moyen d'un petit entonnoir, ſix onces de notre mercure animé. L'homme, placé dans un lit, ſur le dos, fut gardé par quatre Nègres pendant huit heures, après leſquelles l'homme ſe releva, urina, & rendit le mercure qui avoit diſſout le plomb, & qui avoit preſque le même poids qu'auparavant.

Cet homme, très-satisfait de la récompense qu'il avoit reçue, venoit plusieurs fois le jour chez M. de Poinsable, qui lui proposa une seconde épreuve, à laquelle il se soumit d'autant plus volontiers, qu'il se portoit à merveille. Elle fut donc faite, & Messieurs les Médecins consultés y assistèrent comme à la première. Ils n'eurent point de peine à déterminer ensuite M. de Poinsable, déjà très-disposé à subir la même opération, laquelle fut couronnée du même succès, & dont on a déjà rendu compte.

Remarque.

La division des parties constitutives d'un corps, qui s'unissent, par une propension naturelle, aux parties d'un autre corps, lesquelles, dans cette union, ne paroissent former qu'un seul fluide, est ce qu'on entend communément par dissolution.

Telle

Telle devroit être la diſſolution du plomb par le mercure animé. Mais la diſſolution du plomb dans le mercure n'eſt jamais ſi parfaite, qu'après le réfroidiſſement, le plomb ne ſe ſépare ſous une forme pulvérulente qui tombe au fond du vaſe; cette précipitation n'ayant pas lieu tant que le mercure reſte au même degré de chaleur. Ceci s'obſerve principalement dans le mercure traité avec le biſmuth & l'étain. Quant à celui qui eſt traité avec l'arſenic, le plomb ne s'en ſépare que peu ou point du tout.

L'arſenic a donc cette propriété particulière, de diſſoudre plus radicalement le plomb, les proportions étant les mêmes.

J'ai obſervé un fait bien ſingulier & bien digne de remarque : c'eſt que ſi, à ces diſſolutions, on ajoute un nouveau morceau de plomb dépouillé de ſa rouille, celui qui

étoit diſſout & flottant dans le mercure, vient, pour ainſi dire, comme par attraction, environner ce nouveau morceau de plomb, & s'y attacher, ſembable à la limaille de fer, qui s'applique à l'aimant.

Qu'il me ſoit permis de faire quelques réflexions ſur cette diſſolution. 1°. L'arſenic communique au mercure la propriété de diſſoudre le plomb, lui qui devient plus dur & plus caſſant, lorſqu'on y a ajouté dans la fuſion un peu de régule d'arſenic. 2°. Le biſmuth donne au mercure la même propriété de diſſoudre le plomb, qu'il rend plus ſolide & plus friable après la fuſion. 3°. Ces deux ſubſtances demi-métalliques, unies au mercure, n'ont la propriété de diſſoudre le plomb, qu'en raiſon de leur principe arſenical. 4°. L'étain, uni au mercure, a auſſi la même propriété de diſſoudre le plomb.

Or, comme il eſt prouvé par les expériences ci-deſſus, que l'arſenic eſt le ſeul agent qui puiſſe communiquer au mercure cette propriété diſſolvante, il réſulte que l'étain contient de l'arſenic, & qu'il n'attaque le plomb que par ſon principe arſenical. C'eſt auſſi pourquoi je variai les proportions, pour obtenir le même produit. Par conſéquent, douze onces d'étain contiennent aſſez de principe arſenical, pour opérer la diſſolution de deux gros de plomb, puiſque ſix onces de mercure préparé avec l'étain, ont opéré la diſſolution d'un gros de plomp, en moins de huit heures.

Le mercure, qui eſt une ſubſtance métallique & très-volatile, s'eſt donc approprié, & a enlevé avec lui, dans la diſtillation, des parties arſenicales auſſi volatiles que lui : car ſi on fait évaporer dans une cuiller de fer, de ce mercure, qui,

auparavant, ne donnoit aucune marque extérieure de ſon union avec lui, & qui paſſoit très-facilement à travers la peau de chamois, vers la fin de la diſſipation du mercure il ſe fait une décrépitation ou pétillement ſemblable à celui du ſel marin qu'on jetteroit ſur des charbons ardens. Ce pétillement, qui n'a point lieu dans les vaiſſeaux clos, ſe fait bientôt entendre, lorſque l'air vient à frapper la matière encore en fuſion.

Tous ces faits prouvent donc combien il eſt dangereux de ſe ſervir indiſtinctement de tous les mercures; ils prouvent de plus, combien ſont inſuffiſantes toutes les purifications ordinaires de mercure, & qu'il n'y a enfin que celui révivifié du ſublimé corroſif, qui ſoit le plus pur & le ſeul, par conſéquent, dont on doit ſe ſervir dans l'uſage médicinal, comme je l'ai déjà dit ailleurs.

Quoique dans la trituration du

régule d'arſenic avec le mercure, il ne ſe faſſe pas d'amalgame ſenſible, ce mercure, néanmoins, après la diſtillation, bien lavé & ſéché, offre le mercure le plus brillant, le plus pur en apparence, & plus fluide qu'il n'étoit auparavant. Le mercure amalgamé avec le biſmuth, après la diſtillation, paroît preſque ſemblable à celui ci-deſſus; la ſeule différence que l'on y obſerve, eſt un peu moins de fluidité.

De tous les amalgames de mercure, ſoit avec le régule d'arſenic, de biſmuth ou d'étain, la diſſolution eſt plus rapide par le régule d'arſenic, que par le biſmuth; & celle-ci eſt plus prompte que la diſſolution du plomb faite par l'amalgame du mercure avec l'étain.

J'obſerverai cependant, que de tous les étains qui ſont dans le commerce, il s'en rencontre qui contiennent une plus grande quantité

d'arſenic ; car j'ai remarqué que quelques-uns opéroient beaucoup plus promptement la diſſolution que d'autres ; mais que toutes les autres eſpèces communiquoient toujours cette vertu diſſolvante en plus ou moins de temps. Toutes les eſpèces d'étain contiennent donc plus ou moins d'arſenic.

Comme le mercure, aſſocié aux ſubſtances métaliiques ci-deſſus énoncées, devoit agir ſur le morceau de plomb caſſé & demeuré dans la veſſie, qui eſt le réſervoir de l'urine, il étoit important de ſavoir ſi ce liquide, chargé de ſels, ne retarderoit pas la diſſolution du plomb, ou l'accélèreroit, expoſé à la ſimple chaleur de l'animal : car, de même que l'amalgame ſe fait à froid, à l'aide du mouvement de trituration, & qu'il ſe fait encore à chaud par la fuſion du corps ſolide à diſſoudre, j'ignorois ſi la chaleur animale, privée

ſur-tout de mouvement étranger, ſuffiroit.

C'eſt pourquoi, d'une part, je mis dans chaque bocal de l'urine fraîche, & dans l'autre de l'eau pure. Je mis ces vaiſſeaux au bain de ſable au trentième degré du thermomètre de M. de Réaumur. Lorſque je vis que le plomb étoit entièrement diſſout, je ne fus pas peu ſurpris de trouver à l'eau qui ſurnageoit le mercure, pendant la diſſolution, un goût métallique nauſéabonde, & une odeur très-déſagréable.

Ces obſervations me conduiroient naturellement à faire ici quelques remarques ſur le mauvais uſage des boules d'étain, & ſur le danger des étamages; mais je remets à en parler dans la ſeconde Diſſertation qui ſuit. Je terminerai celle-ci par une obſervation qui eſt relative à mon objet.

En 1762, un domeſtique, qui avoit ſervi dans le Régiment de

Lally, vint me consulter sur une douleur qu'il avoit au jarret droit, laquelle l'empêchoit de marcher commodément. Ayant examiné & touché le lieu où il sentoit la douleur la plus vive, je trouvai là une tumeur grosse comme une petite noix, dure & immobile, placée sous les tendons fléchisseurs des muscles de la jambe. Cet homme me dit que depuis qu'il avoit été blessé au siège de Pondichéry, il avoit toujours senti de la douleur dans cet endroit, & que depuis trois mois elle s'étoit considérablement augmentée; temps auquel il avoit commencé à appercevoir la grosseur dont je viens de parler. J'examinai l'ancienne cicatrice, qui étoit à quatre à cinq pouces au-dessus de la tumeur; je lui demandai si l'on avoit tiré la balle; à quoi il me répondit qu'il croyoit qu'oui; & que la plaie, dont je voyois la cicatrice, avoit été plus de six mois à guérir.

Je fis appliquer ſur cette tumeur des cataplaſmes émolliens ; quelque temps après la douleur augmenta, & elle s'étendit à tout le genou, qu'elle gonfla ; enfin, la fièvre s'établit après pluſieurs jours de friſſons irréguliers ; & au bout d'environ trois ſemaines, la tumeur, conſidérablement augmentée, par la quantité de pus qu'elle renfermoit, s'ouvrit enfin d'elle-même.

Comme le malade, couché dans ſon lit, ne pouvoit étendre la jambe, cette ſituation favoriſoit l'écoulement du pus, qui, dans toute autre poſition, auroit été retenu ſous le jarret. Après que la tumeur ſe fut en partie vidée, je portai dans le vide de l'abcès, une ſonde, dont je dirigeai l'extrémité vers l'endroit où j'avois d'abord découvert une tumeur dure & immobile. Je ne fus pas peu ſurpris, de trouver encore au même endroit un corps dur, arrondi, &

environné de quelques inégalités. Mais ce ne fut qu'après plusieurs examens réitérés, que je ne doutai plus que le corps dur, arrondi, que j'avois touché, ne fût la balle enclavée dans une portion du fémur. Il étoit bien naturel d'ouvrir l'abcès dans toute sa longueur, pour ôter cette balle enchatonnée dans l'os; mais les moyens de l'extraire, à cause des nerfs, des tendons & des vaisseaux qui l'environnoient, me paroissant impraticables, je pris le parti de me servir du mercure animé pour dissoudre cette balle, sans détruire le chaton osseux où elle étoit fixée.

Je fis mettre le malade dans une situation telle que le mercure introduit dans le vide de l'abcès, touchoit la partie arrondie de la balle qui excédoit le niveau de l'os. Comme cet homme auroit pu difficilement demeurer toujours dans la même

attitude, j'introduiſois dans le vide de l'abcès, cinq à ſix onces de mercure préparé, par le moyen d'une ſonde d'argent, à laquelle étoit ſoudé un petit entonnoir de même matière; je laiſſois ſéjourner ce mercure pendant trois heures & demie ou quatre heures, le matin; l'après-midi j'en remettois de nouveau, qui y reſtoit encore le même eſpace de temps. Ce mercure ſortoit avec la plus grande facilité, par ſon propre poids, en ſoulevant le genou. J'examinois à chaque fois ſi le corps arrondi diminuoit; dès le ſecond jour, je m'apperçus, au moyen de la ſonde, qu'il avoit moins de volume; & le cinquième jour enfin, l'extrémité de ma ſonde entra dans le vide que la balle occupoit auparavant. J'introduiſis encore, à trois différentes repriſes, du mercure, pour diſſoudre au beſoin quelques petites portions de plomb qui auroient pu demeurer

comme incruſtées dans l'os, mais ce ne fut que par pure précaution.

Comme l'ouverture de l'abcès étoit environ à quatre travers de doigts au-deſſus du niveau des condyles du fémur, un peu au-deſſous de l'ancienne cicatrice, & qu'il avoit au moins ſix pouces de profondeur, je fis une contre-ouverture ſous le jarret, pour donner un libre écoulement au pus. Le gonflement inflammatoire du genou, & la fièvre, qui avoit accompagné la formation du pus, ſe diſſipèrent inſenſiblement; le malade put alors étendre la jambe. A l'aide des injections faites avec l'infuſion des plantes déterſives d'abord, puis vulnéraires, & de panſemens ſimples, cette plaie fut guérie en trois mois, & le malade marcha librement & ſans aucune douleur, lui qui n'avoit ceſſé d'en reſſentir depuis ſa bleſſure.

P. S. Comme j'allois envoyer à l'impreſſion cette Diſſertation Médico-chimique, & la ſuivante, on me parla d'un Ouvrage intitulé : *Recherches Chimiques ſur l'Étain*, par MM. Bayen & Charlard ; on m'en fit la lecture, que j'écoutai avec d'autant plus de plaiſir, que ces Recherches annonçoient toute l'intelligence & la ſagacité de ſavans Chimiſtes. Je vis auſſi, avec ſatisfaction, d'après des procédés très-ingénieux, faits avec la plus grande préciſion, que je ne m'étois pas trompé, en regardant le principe arſenical, contenu dans l'étain, comme ſeul capable d'agir aſſez efficacement ſur le plomb pour le diſſoudre.

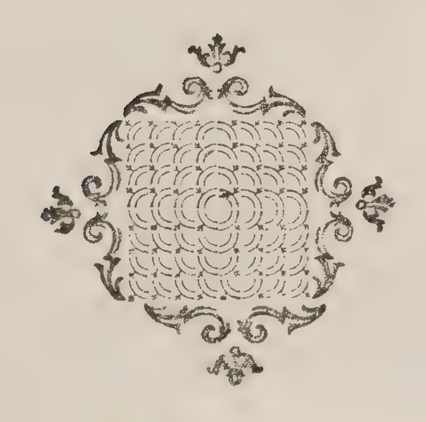
Cet Ouvrage, très-intéreſſant, doit calmer les inquiétudes des Citoyens, ſur le danger de l'uſage des uſtenciles d'étain pur ; mais ce qui doit les raſſurer encore davantage ſur ce métal, eſt que, même avec

les différens alliages, tels que les Potiers d'étain l'emploient, il ne peut causer de funestes accidens, qu'autant qu'il est dissout par les acides ou par les substances grasses, ainsi que nous le dirons.

Ce métal pourroit cependant encore être dangereux, lorsque le mercure, amalgamé avec lui, & ayant rompu son aggrégation, laisse aux parties arsenicales toutes les facultés d'agir offensivement, ainsi qu'on a dû le remarquer dans la dissolution du plomb faite par le mercure animé, ou par le régule d'arsenic, ou par le bismuth.

Mais ces hommes, aussi honnêtes qu'habiles artistes, conviennent, d'après leurs expériences, que l'étain que l'on tire d'Angleterre, contient en général un grain, ou à peu près, de régule d'arsenic. Or, comme dans six onces d'étain, il peut se rencontrer environ cinq à six grains

d'arſenic, que le mercure, amalgamé avec l'étain, a enlevé avec lui dans la diſtillation, il n'eſt pas étonnant que le mercure ainſi animé, ait facilement diſſout, en peu d'heures, un cylindre de plomb, du poids d'un gros.



DEUXIÈME

DISSERTATION,

INTÉRESSANTE POUR TOUS LES ORDRES DES CITOYENS,

DANS laquelle on expose les dangers presqu'inévitables des Étamages, ainsi que les Remèdes efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & celles qui procèdent des autres substances métalliques.



DEUXIÈME

DISSERTATION,

INTÉRESSANTE POUR TOUS LES ORDRES DES CITOYENS,

Dans laquelle on expose les dangers presqu'inévitables des Etamages, ainsi que les Remèdes efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & celles qui procèdent des autres substances métalliques.

On vient de voir avec quelle facilité le principe arsenical, concentré dans l'étain, s'unit au mercure, & que c'est de ce même principe, & peut-être des autres parties de ce métal, qui communiquent à l'eau un goût désagréable, que procèdent les incommodités observées dans l'usage des boules d'étain.

On leur a fauſſement attribué la vertu de purifier les eaux impures & crues, telles que celles des mares, des puits & des ſources dans leſquelles le ſavon ne ſe fond point, ou plutôt, dans leſquelles il ſe décompoſe.

Les différentes proportions de l'amalgame d'étain & de mercure, dont on forme ces boules, donnent quelquefois des coliques, & laiſſent une ſenſation incommode & même douloureuſe dans tout le ventre. C'eſt d'après ces obſervations conſtantes, que j'infère qu'elles ont des inconvéniens beaucoup plus fâcheux que ceux que l'on a à redouter de la part des eaux ſéléniteuſes, ou de celles qui contiennent différens acides à baſe terreuſe : car, lorſque le mercure, en diſſolvant l'étain, en a rompu l'aggrégation, les différens ſels, contenus dans l'eau, ſont bien plus en état d'attaquer les parties

ſolubles de l'étain qui s'offrent de toutes parts à la diſſolution, d'où naiſſent le goût & l'odeur que l'eau acquiert. Il eſt vrai que l'on obſerve que ces boules ne communiquent à l'eau cette ſaveur & cette odeur, qu'autant qu'elles ſont plus nouvelles ; inconvénient qu'elles perdent avec le temps. Quant à la purification de l'eau qu'elles procurent, dit-on, elle leur eſt moins dûe qu'à l'ébullition de l'eau, qui, après le réfroidiſſement, laiſſe précipiter toutes les matières terreuſes qu'elle contenoit, quoi qu'avant l'ébullition elle fût déjà très-lympide.

Puiſque l'eau ſeule, comme on vient de l'obſerver, peut s'empreindre de l'odeur & du goût métalliques, que n'a-t-on pas à redouter des étamages ? L'alliage, dont on enduit les uſtenciles de cuiſine, eſt ordinairement compoſé de trois parties d'étain, d'une de plomb, d'un

peu de cuivre de rosette, & de bismuth, lequel alliage, soit appliqué sur le cuivre, pour le défendre du vert-de-gris, soit sur le fer, pour le garantir de la rouille, est la cause de beaucoup de maladies chroniques, très-souvent rebelles, & même quelquesois mortelles : car si, dans les casseroles ou autres vaisseaux de cuivre ou de fer bien étamés, on laisse réfroidir des ragoûts, & qu'ils y demeurent pendant quelque temps, il n'est pas rare de voir arriver de grands accidens à ceux qui les mangent, & très-souvent on y trouve un goût plus ou moins désagréable. C'est certainement à la dissolution des différentes parties des étamages, qu'il faut attribuer l'odeur & le goût nauséabond qu'ils communiquent aux sauces & aux ragoûts. Si l'on en pouvoit douter, il seroit facile de s'en convaincre.

Tout le monde sait qu'on n'écure

jamais l'intérieur des casseroles ou autres ustenciles de cuisine étamés ; & cependant personne n'ignore qu'en assez peu de temps, l'étamage disparoît ; or, je demande ce qu'il est devenu ? la réponse est bien simple : il a passé dans tous les ragoûts. Les huiles, le beurre & les graisses, sont les dissolvans du plomb & de l'étain, qui lui est uni : car, si l'on fait long-temps bouillir, & à plusieurs reprises, dans une casserole de cuivre nouvellement étamée, ensemble ou séparément, des huiles, du beurre ou des graisses, auxquels on ajoute du sel, du vinaigre ou d'autres ingrédiens, & que l'on agite ces corps gras avec une cuiller de bois, ainsi qu'on le pratique communément, on verra bientôt le cuivre paroître sous l'étamage qui se sera dissout & mêlé intimément à ces substances grasses.

J'ai choisi pour exemple les casse-

rolles de cuivre, comme plus propres à démontrer à la vue, la dissolution de l'étamage, laquelle s'opère de même dans les casseroles de fer; mais comme dans celles-ci, après que l'étamage est dissout, le fer qui en étoit recouvert ne peut porter aucun préjudice à la santé, on peut alors se servir de ces ustenciles sans danger. Il n'en est pas de même des casseroles de cuivre, dont on a encore de plus le vert-de-gris à redouter.

Si avec la main on frotte pendant quelque temps un vase d'étain, elle s'empreint d'une odeur très-désagréable & métallique, & la conserve.

L'eau, gardée pendant quelque temps dans un vase d'étain, y acquiert un mauvais goût; & cette saveur devient d'autant plus désagréable & nauséabonde, que l'eau y a séjourné plus long-temps, principalement

palement ſi le vaſe a été échauffé, ou même ſeulement expoſé à la chaleur du ſoleil.

L'étamage des caſſeroles qui ont ſervi, ou même qui n'ont pas ſervi, expoſé pendant quelque temps à l'air ſeul, prend une eſpèce de rouille, ou légère efflореſcence, qui noircit le linge lorſqu'on l'en frotte; ſi c'eſt avec la main, il la noircit, & il y laiſſe une odeur de métal. Les vaſes d'étain, quoique bien polis d'abord, & expoſés à l'air, perdent leur éclat, ſe terniſſent, & donnent les mêmes phénomènes.

L'étain qui ſe vend dans le commerce, eſt rarement pur; celui que les Potiers d'étain emploient, a toujours de l'alliage, ſoit d'un peu de cuivre, de biſmuth, de zinc, ou de régule d'antimoine: toutes ſubſtances qui lui donnent de la ſolidité, le rendent plus dur, plus ſonore, & contribuent à lui faire

prendre un plus beau poli. Mais tous ces différens alliages, attaquables par l'air, les eaux, les acides végétaux, les ſels, toutes les eſpèces de ſubſtances graſſes, & mêlés aux alimens, doivent être regardés comme des poiſons lents, dont les effets mortels, ſont plus ou moins reculés, laiſſant des incommodités graduelles avant qu'ils éclatent.

Nous avons déjà démontré par les faits, que l'étain contient plus ou moins d'arſenic; que le biſmuth en renferme davantage : or, comme perſonne ne doute que l'arſenic, qui eſt une ſubſtance demi-métallique, ne ſoit ſoluble dans tous les menſtrues, il ne doit pas paroître étonnant que toutes les choſes graſſes, bouillies & gardées dans des vaſes étamés, n'en détachent des parcelles qu'elles s'approprient, d'où naiſſent le goût & l'odeur que l'on y trouve.

Il ne ſuffit pas ſeulement d'alléguer ces faits, que l'intelligence conçoit aiſément, il faut encore les rendre ſenſibles par des expériences inconteſtables.

1°. Faites bouillir enſemble ou ſéparément, dans une caſſerole de fer récemment étamée, du beurre, du lard, des oignons, des viandes, avec de l'eau & du ſel, pour faire ce que les Cuiſiniers appellent du jus; continuez l'ébullition pendant dix à douze heures, y ajoutant de temps en temps un peu d'eau à meſure qu'elle s'évapore, & remuez ces ingrédiens avec une cuiller de bois. Lorſqu'ils ſeront preſqu'à ſec, vous ajouterez de nouvelle eau, &, après quelques bouillons encore, vous retirerez la caſſerole de deſſus le feu; vous coulerez la liqueur encore chaude à travers un linge; lorſqu'elle ſera refroidie, vous ſéparerez la matière graſſe qui ſera deſ-

ſus, & filtrerez la liqueur à travers un papier Joſeph : elle ſera d'un jaune plus ou moins obſcur, cette couleur n'étant que l'effet de la diſſolution de la partie charbonneuſe de la graiſſe ; mettez de cette liqueur dans un verre ; verſez deſſus de la diſſolution de ſavon minéral, ou de celle de foie de ſoufre : elle ne changera pas de couleur ; mais ſi vous y ajoutez du vinaigre commun, la liqueur ſe troublera, blanchira promptement, & vous verrez auſſitôt un nuage blanc, qui, ſe ſéparant du liquide, ſe précipitera ſous une forme blanchâtre.

2°. Si vous faites bouillir ces mêmes ingrédiens dans une terrine de terre neuve & bien verniſſée, & de la même manière que ci-deſſus, la liqueur filtrée aura la même couleur ; mais la diſſolution du foie de ſoufre, ou celle du ſavon minéral, ne changera pas la couleur ; & ſi

vous y ajoutez un peu de vinaigre, elle prendra une couleur opâle, & il ne se fera d'autre précipitation que celle du soufre que le vinaigre aura dégagé de l'alkali fixe, laquelle sera à peine sensible, & encore ne se fera-t-elle que très-lentement.

3°. Si vous faites bouillir ensemble de l'huile, du beurre, de l'eau, du sel, du vin ou du vinaigre, dans une casserole nouvellement étamée, de la même manière & aussi long-temps qu'il est dit ci-dessus, l'eau étant filtrée, aura la même couleur; mais, soumise à l'épreuve du foie de soufre, ou du savon minéral, elle se blanchira bien plus vîte, & il se fera très-promptement un vrai précipité blanc.

4°. Si vous poussez au feu ces mêmes substances grasses, après en avoir séparé l'eau, elles feront un magma semblable à celui qui résulte

de la diſſolution de la litharge diſſoute dans l'huile.

5°. Ce magma, ſur lequel l'eau n'a aucune priſe, n'eſt ſoluble que dans les ſubſtances graſſes, dans le foie de ſoufre & dans le ſavon; mais pour démontrer que ce magma contient auſſi de l'étamage, il faut en diſſoudre une portion dans une diſſolution du foie de ſoufre, ou dans celle du ſavon minéral. Si, à cet effet, vous verſez deſſus un peu de vinaigre, auſſitôt la liqueur ſe trouble, prend la couleur laiteuſe, & il ſe fait très-promptement un précipité blanc.

Lorſque ces graiſſes, encore toutes bouillantes, n'ont pas pris aſſez de ſolidité, elles contiennent donc des ſubſtances métalliques diſſoutes. Si on mêle de la diſſolution du ſavon minéral à ces graiſſes, l'étamage diſſout, lequel eſt inviſible, ne peut

ſe montrer qu'à la faveur du vinaigre, comme nous l'avons dit ; ces graiſſes, par conſéquent, mêlées aux alimens, paſſent avec eux dans la maſſe du ſang, & y portent ces ſubſtances nuiſibles.

En comparant les liqueurs dont on vient de parler, on voit clairement la différence qu'il y a entre elles. La turbulence & la blancheur ſont l'effet de la diſſolution de l'étamage que ces différentes ſubſtances graſſes ont attaqué pendant l'ébullition. Mais le foie de ſoufre, ou le ſavon minéral, diſſout dans l'eau, s'étant joint à ces ſubſtances métalliques par des rapports d'affinité, elles ne ſe montrent & ſe précipitent au fond du vaſe, qu'à la faveur du vinaigre, ſous une forme blanchâtre & pulvérulente. Ce précipité, lavé à pluſieurs repriſes, devient enfin une véritable chaux métallique ſans odeur, ſans ſaveur, ayant perdu la

plus grande partie des propriétés nuiſibles qu'il avoit auparavant.

Le foie de ſoufre eſt tellement capable d'énerver & de décompoſer ces ſubſtances métalliques, ou réduites en chaux par la violence du feu ſans intermède, ou diſſoutes dans les graiſſes & autres ingrédiens, tels que ceux dont on vient de parler, que ſi l'on verſe de la diſſolution de l'hépar ſur des fleurs antimoniales, miſes dans l'eau, elle devient rougeâtre ; il ſe fera un précipité d'un rouge plus foncé, lequel aura perdu entièrement ſa propriété vomitive.

Si l'on verſe de la même diſſolution d'hépar ſur le tartre émétique diſſout dans l'eau, il ſe fait un précipité jaune qui n'eſt plus du tout vomitif.

Si l'on verſe de la diſſolution du ſavon minéral, ou celle du foie de ſoufre, ſur l'arſenic diſſout dans

l'eau, il ſe fait lentement, & ſans mouvement apparent, un peu de précipité blanc ; mais, en faiſant évaporer doucement la plus grande partie de l'humidité, la liqueur qui, juſqu'alors, avoit été claire, prend une teinte jaunâtre ; &, ſe mêlant à la petite quantité de précipité blanc qui s'étoit d'abord faite, laiſſe tomber au fond cette matière colorante ; de ſorte que ces précipités ſucceſſifs une fois réunis, ſont tout-à-fait ſemblables à de l'orpiment qui auroit été diſſout dans l'eau. Ce précipité, alors, a perdu ſa qualité vénéneuſe : car ſi on en mêle dans la pâtée deſtinée pour un chien, à peine aura-t-il des vomiſſemens.

Les pouſſières métalliques que j'ai ſoigneuſement ramaſſées dans les fours des Potiers, données à des chiens, leur occaſionnent des vomiſſemens, des coliques, des convulſions, & quelquefois la paralyſie ;

or, ces pouſſières miſes dans l'eau, quoiqu'elles ne lui communiquent ni odeur ni ſaveur, & y demeurent inſolubles, ne jauniſſent pas moins, au moyen de l'hépar; &, après avoir été bien lavées, elles n'ont preſque plus d'action ſur les animaux pour leſquels elles avoient été auparavant ſi dangereuſes.

Le plomb diſſout dans le vinaigre, eſt ſi facile à décompoſer, que le ſavon, même ordinaire, en fait très-promptement la ſéparation, comme il ſera facile d'en juger par l'épreuve & par l'obſervation dont on rendra compte.

De tout ceci réſulte :

1°. Qu'une caſſerole, récemment étamée, perd en dix ou douze jours, ou dix ou douze heures de ſuite, ce qui revient au même, un gros, même un gros & demi de l'étamage, qui a paſſé dans les différens ragoûts

avec toutes les qualités vénéneuſes qu'il porte avec lui.

2°. Que ſi, après avoir bien lavé le précipité, on en fait la réduction, l'alliage, au moyen du flux réductif qui lui rend ſon principe phlogiſtique, reprend la forme & l'éclat métallique qu'il avoit auparavant.

3°. Que l'étamage, qui eſt un alliage compoſé d'une partie de plomb, d'un cinquantième de cuivre ou de laiton, de trois parties d'étain, & d'environ un ſoixantième de biſmuth, dont les deux dernières ſubſtances métalliques contiennent de l'arſenic, étant inſinué dans nos corps, eſt un poiſon lent, dont les effets ſont plus ou moins tardifs.

C'eſt pendant l'ébullition, juſqu'à ſiccité, de tous ces ingrédiens, que la violence du feu calcine l'étamage dont l'efflorеſcence s'unit bientôt aux graiſſes, & de-là paſſe dans les ragoûts.

Ce que je dis ici eſt prouvé par le fait ; car les caſſerolles qui ſervent ordinairement à faire des roux conſervent bien moins long-temps l'étamage que celles qui ſervent à d'autres uſages.

On demandera peut-être pourquoi les ragouts qui ont réfroidi, & ont été gardés dans les caſſerolles où ils ont été faits, deviennent ſouvent pernicieux à une partie de ceux qui les mangent, tandis que les autres n'en ſont point ſenſiblement incommodés ?

Il eſt évident, d'après les expériences ci-deſſus, que la plus grande portion des parties métalliques, déjà entièrement diſſoutes & flottantes dans le liquide, ſe précipitent par leur propre poids au fond du vaſe pendant le refroidiſſement, & ſe joignant à l'efflореſcence métallique qui s'eſt formée à la fin du ragoût, augmentent le danger à l'égard de ceux qui mangent ce qui reſte au fond.

On pourroit peut-être alléguer que toutes ces ſubſtances métalliques, réduites en limailles très-fines, données à des chiens, & mêlées à leur nourriture, non-ſeulement ne les empoiſonnent pas, mais leurs donnent à peine des envies de vomir : cela eſt vrai ; mais il n'eſt pas moins hors de doute que ces ſubſtances ſont de véritables poiſons, lorſqu'elles ſont diſſoutes & introduites dans nos corps avec les alimens.

De ce que les graiſſes ont peu d'action ſur l'étain pur, on pourroit encore conclure que l'étamage ne diſparoit que par le frottement fait avec les cuillers de bois dont on ſe ſert pour remuer les ragoûts.

C'eſt préciſément ce même frottement qui contribue à uſer & à réduire, pour ainſi dire, en poudre les parties de l'étamage, & à donner priſe aux graiſſes bouillantes dans leſquelles elles flottent, & par ce

moyen à rendre leur diſſolution plus facile.

Il eſt certain que les graiſſes attaquent moins ſenſiblement l'étain que le plomb ; cependant la potée ou chaux d'étain bouillie dans l'huile s'y diſſout comme la litharge ; mais le plomb, dont la calcination eſt plus prompte, entraîne avec lui dans le fluide huileux, l'étain qui s'eſt calciné bien plutôt par ſon moyen. Ces métaux, réduits en chaux, ſont donc facilement diſſous par les huiles, ou toute autre ſubſtance graſſe.

On ſait que dans les cuiſines, les caſſerolles ſont ſouvent expoſées à d'aſſez grands feux pour faire du jus, ou ce que l'on appelle des roux, dans leſquels il n'y a que des ſubſtances graſſes, & que pour que ces jus ou roux acquièrent plus de couleur, elles ſont, pour ainſi dire, brûlées. C'eſt dans ces momens que l'étamage ſe calcine & ſe réduit en

chaux, laquelle eſt aiſément diſſoute, & par ce moyen paſſe dans le ragoût. Cette diſſolution eſt d'autaut plus facile que les Chaudronniers ajoutent du biſmuth pour mieux étendre leur étamage ; mais comme le biſmuth ſe fond plus aiſément, & qu'il contient beaucoup plus d'arſenic que l'étain ; il eſt évident qu'il rend par ſa préſence l'étamage plus dangereux.

On obſerve en général, que deux caſſerolles qui ſervent tous les jours dans un petit ménage, ne conſervent leur étamage que pendant un mois au plus. Si l'étamage eſt mince, il ne tarde pas à être uſé par le frottement de la cuiller de bois. Cependant, plein de ſécurité ſur ſa nouveauté, on continuera à ſe ſervir de ces mêmes caſſerolles preſque déjà détamées, & le frottement alors uſant le cuivre, le fera paſſer dans les graiſſes, qui, comme on ſait, le diſſolvent aiſément, & font avec lui du verd

de gris ou verdet. Si au contraire l'étamage eſt épais, les différentes ſubſtances dont il eſt composé ſe diſſolvent avec le tems, & paſſent avec les alimens dans toute l'habitude du corps. En ſuppoſant donc qu'il n'entre qu'un gros d'étamage dans chaque caſſerolle, ce qui eſt le moins poſſible, il s'enſuit qu'au bout de l'an, il y a au moins vingt-quatre gros de ſubſtances métalliques avec les alimens. Or, comme dans chaque once, il y a environ un grain de régule d'arſenic, il s'enſuit qu'au bout de l'an, on aura pris trois grains d'arſenic, indépendamment des autres ſubſtances, preſqu'auſſi dangèreuſes, qui y ont été jointes.

Il eſt vrai que cette ſomme totale d'étamage, ayant été diſtribuée entre pluſieurs, & priſe, chaque jour, en très-petite quantité, n'a pu faire de grandes révolutions ſubites ; cependant ces ſubſtances tout-à-fait étran-

gères à notre nature, agiſſent ſourdement, & produiſent des maux très-difficiles à guérir, & qui deviennent ſouvent indomptables.

Il ſeroit peut-être poſſible que la nature, par les forces de la vie, ſe délivrât avec le temps de ces ſubſtances étrangères, ſi on ne les avoit reçues que pendant un court eſpace de tems; mais c'eſt s'empoiſonner doucement, & diſpoſer lentement la nature à une foule de maladies plus ou moins douloureuſes, que d'en faire continuellement uſage : car enfin, quelque petite que ſoit la quantité que l'on en prend, elle n'eſt jamais au-deſſous, chaque jour, d'un grain ou d'un demi-grain; par conſéquent, la ſomme totale, au bout de l'an, eſt au moins de cent quatre-vingt grains, ce qui eſt égale à environ deux gros & demi.

Il n'eſt donc pas étonnant de voir dans les grandes Villes, & ſurtout

dans la classe opulente, naître des maux inconnus aux habitans des campagnes, lesquels, pour l'ordinaire, ne se servent que de vaisseaux de terre pour préparer leur nourriture.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici une observation singulière relative aux dangers des vases d'étain.

Il y a environ vingt-cinq ans que je fus mandé pour aller voir une famille entière affligée de çoliques violentes & regardée comme empoisonnée. Le père, la mère, trois parens & quatre enfans avoient tous des douleurs considérables dans le ventre; de fréquentes nausées suivies de vomissemens de matières glaireuses, & quelquefois vertes: ces douleurs, ombilicales surtout, excitoient dans les muscles des bras & dans ceux des jambes des contractions violentes, lesquelles étoient quelquefois si fortes qu'elles mettoient ces malades dans le

prochain danger de périr. Depuis ſix à ſept ſemaines, ils ſupportoient ces maux aſſez patiamment ; mais la mort, ayant enlevé deux des enfans, leur fit une telle frayeur, qu'ils craignirent bientôt de périr auſſi. J'arrivai dans ces circonſtances, & après avoir examiné les ſymptômes communs à chacun d'eux, je ne doutai pas qu'ils ne fuſſent empoiſonnés. Je fis les recherches néceſſaires pour découvrir la cauſe de ces maux. La fontaine qu'ils avoient étoit de cuivre à la vérité, mais l'étamage en étoit bon; je goûtai l'eau, que je trouvai ſemblable à celle des fontaines ordinaires, laquelle ſoumiſe à l'épreuve de l'alkali volatil ne donna aucun ſigne de ſon impureté. Toute la vaiſſelle de ces bonnes gens conſiſtoit en quelques plats, aſſiettes & cuillers d'étain.

Les autres uſtenciles de leur mince cuiſine n'étoient que des poteries.

Toutes mes recherches ayant été inutiles, & n'ayant trouvé aucune cauſe ſuffiſante qui put fixer mon opinion, je ne leur preſcrivis que des adouciſſans, des délayans & des calmans. Le lendemain & jours ſuivans, les accidens augmentèrent, malgré l'uſage des moyens propres à les calmer. Ce ne fut qu'au bout de huit ou dix jours, que voyant prendre du ſel dans un vaſe d'étain, appelé *potager*, je m'apperçus que ce ſel étoit beaucoup plus brun & plus noir qu'il ne devoit l'être; je le goûtai, & lui trouvai un goût très-âcre & métallique. Je fis vuider ce vaſe, & ayant pris de ce ſel, je le jetai ſur des charbons ardens, & pendant la décrépitation, il répandit une odeur approchante de celle de l'ail. Mais ce qui me cauſa encore un plus grand étonnement, ce fut de trouver l'intérieur de ce vaſe rongé, & prêt à ſe percer. l'humidité ſaline, dont l'intérieur

étoit enduit, étoit d'une telle caufticité, qu'en ayant mis fur ma langue, il fe fit à l'endroit touché un petit efchare, qui fut plufieurs jours à tomber. Je ne crus pas devoir porter plus loin mes recherches : cette découverte étoit bien plus que fuffifante pour fixer mon jugement, & me diriger dans la cure.

Combien de fois n'attribue-t-on pas, & mal à propos, les vomiffemens, les coliques, & autres accidens, à l'intempérance, ou à la nature des alimens que l'on prend, tandis qu'on pourroit fouvent, après un plus fcrupuleux examen, les référer à la plus ou moins grande quantité de fubftances métalliques, qui ont paffé dans les ragoûts.

Si à ces dangers évidens, on ajoute encore ceux que la cuifine elle-même préfente pour ranimer l'appétit, on ne fera pas furpris de voir que la plus grande partie de la vie s'écoule

dans les langueurs & les misères. Il est donc très-important, pour la salubrité des alimens, de ne les préparer que dans des ustenciles de terre bien vernissés, de fer battu non-étammé, ou même dans des vases d'argent sans alliage. Par ce moyen, on éviteroit beaucoup de maux qu'ont coutume de produire ces métaux alliés, qui contiennent de l'arsenic, lesquels, en si petite quantité qu'ils puissent être, sont plus que suffisans pour occasionner, dans des tems à venir, des maladies chroniques, presque toujours incurables, telles que des obstructions, des maladies de nerfs, des douleurs rhumatismales, ou générales, ou particulières, la paralysie, &c.

Il n'est donc pas surprenant d'avoir vu, depuis plus de deux siécles, naître dans l'Europe tant de maladies nouvelles & inconnues à toute l'antiquité, maux plus familiers aux fem-

mes, qui mènent une vie sédentaire, & aux hommes d'une constitution délicate.

Je rapporterai encore ici, entre plusieurs, un exemple mémorable des dangereux effets de l'étamage.

Au mois de Mai 1757, je fus mandé à Bordeaux, pour y voir M. le Comte d'Hérouville, Commandant de la Province, qui, depuis six mois, étoit attaqué de coliques atroces, de nausées habituelles, accompagnées quelquefois de vomissemens; il avoit, outre cela, de cruelles douleurs dans les bras, les cuisses & les jambes. Les muscles des bras étoient tellement contractés, qu'il ne pouvoit s'en aider qu'avec une peine infinie. La contraction des muscles des jambes & des cuisses étoit si forte, que le malade ne pouvoit se soutenir. La fièvre, suite nécessaire de ces douleurs, l'insomnie, le dégoût l'avoient tellement épuisé, qu'il étoit dans le

plus grand danger, lorſque j'arrivai.
Ce Commandant n'étoit pas le ſeul en péril : il avoit huit de ſes Gens attaqués des mêmes maux, dont trois avoient la jauniſſe, & le foie ſi volumineux, qu'il excédoit le rebord des fauſſes côtes, au moins de quatre travers de doigts.

Après avoir examiné, avec beaucoup d'attention, les ſymptômes communs à tous ces malades, je n'héſitai pas à prononcer très-affirmativement qu'ils étoient tous empoiſonnés par l'étamage : car, pour m'en convaincre, j'avois déjà fait auparavant toutes les recherches néceſſaires. Je trouvai d'abord dans les caſſeroles de cuivre, récemment étamées, l'étamage inégal, & beaucoup plus chargé d'étain qu'il n'a coutume de l'être à Paris. Je pris deux caſſeroles moyennes, d'environ dix à onze pouces de diamètre ; je les expoſai à un feu aſſez fort pour fondre la plus

plus grande partie de l'étamage, & à l'aide d'un peu de résine, pour revivifier l'étamage que la force du feu avoit réduit en chaux, je retirai de chacune d'elles trois gros à trois gros & demi d'étain. Je fis de nouveau étamer ces casseroles, & après y avoir fait l'épreuve dont j'ai déjà rendu compte, je portai ma décision jusqu'à l'évidence. Je me conduisis en conséquence, & lorsque j'eus un peu adouci la violence des symptômes par l'usage des délayans & des calmans, j'accompagnai tous les malades à Bagnières; je leur conseillai d'y prendre les eaux pendant quinze jours, & d'aller ensuite prendre celles de Barrège.

Peu avant notre départ, le chef de cuisine & deux de ses aides, regardant ma décision comme frivole, en firent si peu de cas, qu'ils n'eurent aucune crainte ni scrupule, en mangeant avec sécurité d'un ragoût qui

avoit refroidi & paſſé la nuit dans une caſſerole récemment étamée. Dès le jour même ils eurent des nauſées, qui peu-à-peu augmentèrent au point de cauſer des vomiſſemens. Le lendemain des coliques ſe firent ſentir avec aſſez de vivacité ; elles étoient accompagnées de tiraillemens & de douleurs aux bras & aux jambes. Ils écoutèrent fort peu les conſeils que je leur donnai, toujours perſuadés que ces maux ſe diſſiperoient d'eux-mêmes. Nous partîmes donc pour les eaux ; ils devoient bientôt nous ſuivre ; mais la mort, toujours trop diligente, vint malheureuſement les ſurprendre, quelques jours après le départ.

Il réſulte de cet expoſé, que l'étamage paſſé dans les ragoûts, eſt un véritable poiſon. C'eſt ſur ce principe que je décidai l'abſolue néceſſité que tous les malades dont je viens de parler, allaſſent prendre les eaux ther-

males qui renferment dans leur ſein une vapeur ou gas hépatico-ſulphureux, propre à décompoſer & à diſſoudre les ſubſtances métalliques, ou giſſantes encore dans les premières voies, ou répandues dans différentes parties du corps.

Les eaux de Bagnières, puis celles de Barrège, appaiſèrent la violence des douleurs de coliques, diminuèrent la contraction des muſcles, rétablirent le cours de la bile, & diſſipèrent l'engorgement du foie de ceux qui avoient la jauniſſe; enfin quelques-uns reprirent preſque leur première ſanté, tandis que M. le Comte d'Hérouville, & deux autres de ſes gens revinrent à Paris encore très-malades. Ce fut alors que je leur fis faire un aſſez long uſage du ſavon hépatico-ſulphureux, dont je me ſervois fort utilement dans toutes les maladies cauſées par les ſubſtances métalliques.

Ces maux ſouvent variés, mais dépendant toujours d'une même cauſe, ſont ſuſceptibles d'une cure radicale par l'uſage du ſavon minéral, des bains & autres remèdes, que j'expoſerai à la fin de cette Diſſertation. Je ne me ſuis jamais ſervi de remèdes plus efficaces, principalement lorſque les matières métalliques entraînées dans le torrent de la circulation, ſe ſont enfin dépoſées ſur des organes ſenſibles, ou avec le tems elles font le plus grand déſordre.

On peut ranger dans la même claſſe ceux qui ont fait uſage du mercure impur, lequel paſſe aiſément à travers les pores de la peau : car, s'il retient encore quelques parties de ces métaux, elles paſſeront avec lui, &, circulant avec la maſſe des humeurs, elles s'arrêteront enfin ſur les parties aponévrotiques, tendineuſes & nerveuſes, dont la texture très-ſerrée & très-compacte, retiendra d'autant

plus facilement ces matières métalliques, lesquelles n'ayant pas la mobilité du mercure, s'y fixeront, & y exerceront tous les désordres dont elles sont capables.

La même chose arrive encore à ceux qui travaillent à l'étamage des glaces, aux Doreurs, Argenteurs, dont plusieurs sont venus chez moi, les uns ayant un tremblement presque général, d'autres des douleurs atroces dans différentes parties du corps; quelques-uns enfin, après avoir éprouvé les symptômes ci-dessus, avoient les bras paralysés.

Ce que nous venons d'exposer a eu d'abord pour objet d'examiner les sources detant de maux, souvent très-rebelles. Ces recherches nous ont insensiblement conduits à en découvrir les causes, pour appliquer, avec plus de discernement, les remèdes que l'expérience a démontré être les plus efficaces. C'est dans cet enchaînement

d'effets & de combinaifons immenfes, dont la décompofition cependant ne paroît pas toujours au-deffus des forces de l'art, que le Médecin doit faire tous fes efforts pour les détruire, & brifer les liens qui tiennent toutes ces caufes réunies.

Les remèdes que la Médecine emploie contre ces maladies, qu'on appelle *coliques de Peintres & de Potiers*, caufées par des matières métalliques, paroîtront aux perfonnes inexpérimentées des moyens violens; mais la raifon, d'accord avec l'expérience, diffipera leur crainte. Qui ne fait pas que ces matières pulvérulentes s'introduifent facilement par la refpiration? Que fouvent elles fe mêlent auffi à la falive? & que d'autres fois, confondues avec les alimens, elles font avec eux transférées dans toute l'habitude du corps?

Si ces fubftances métalliques, fous forme pulvérulente, ont été entraî-

nées par l'air jusques dans les poulmons, elles excitent de violentes toux d'abord sans expectoration; mais l'irritation qu'elles suscitent dans la trachée artère, dans les bronches & dans toutes leurs divisions occasionnent bientôt la phlogose, l'inflammation, & peu après la suppuration. Ces accidens arrivent plus communément à ceux qui défournent les poteries vernissées, à ceux qui pilent & broyent les couleurs, aux passetalons, &c.

Les Ouvriers qui ont eu le malheur de respirer ces poussières métalliques, qui pour l'ordinaire causent des toux violentes, recevront un grand soulagement par la vapeur du foie de souffre dissous dans l'eau. Pour cet effet, on fera fondre une once de foie de souffre dissous dans une pinte d'eau, dont on ajoutera une ou deux cuillerées à une chopine d'eau bouillante mise dans un vase. Le malade

respirera cette vapeur, ayant soin d'ajouter de tems en tems un peu d'eau bouillante. Il répétera cette fumigation trois ou quatre fois par jour, & demeurera exposé à cette vapeur pendant au moins une demi-heure chaque fois, observant de tenir la tête bien couverte pendant tout ce temps. Cette vapeur, conduite avec l'air dans les poulmons, agit immédiatement sur les corpuscules, dont la présence irrite cet organe.

Ce moyen, quoique très-salutaire, feroit incapable seul de guérir les malades, s'ils ne faisoient d'ailleurs usage du savon minéral, & autres remèdes qui seront indiqués.

Si ces mêmes Ouvriers, en travaillant, avalent leur salive, ou que, sans prendre aucune précaution, ils touchent avec les mains sales leur pain, & autres alimens, ils ne sont pas long-temps à s'appercevoir de leur imprudence : car les nausées, les co-

liques, les contractions dans les membres, ne tardent guère à se manifester.

Sans l'expérience, on seroit d'abord tenté de croire, que, pour obvier à des accidens si fâcheux, on devroit avoir recours à la saignée, à des adoucissans, à des mucilagineux, aux huiles & autres substances grasses; mais en cela, on seroit dans l'erreur; car la pratique journalière apprend que si l'on a d'abord recours à ces moyens, les malades ordinairement périssent; mais que si on se sert du mochlicum de la Charité, dont je donnerai la composition, lequel est le plus puissant vomitif, donné une fois, quelquefois deux, & rarement trois, laissant un jour d'intervalle entre chacune, il évacue ces poussières métalliques mêlées & confondues dans des matières glaireuses.

Au défaut de ce remède, je me suis aussi utilement servi de l'émeti-

que donné à la dofe de trois, & même de quatre grains, diffous dans un verre d'eau, dofe que j'ai répétée fuivant les circonftances, & toujours proportionnée à la force du tempérament. Il eft néceffaire d'obferver qu'on doit laiffer vomir le malade fans trop l'exciter par la boiffon; ce font ces fecouffes réïtérées, le foulèvement d'eftomac & fa contraction, qui décolent & détachent les glaires empreints de ces matières étrangères & irritantes. Pendant que ce remède agit fur les premières voies, l'ébranlement qu'il communique au canal inteftinal, fecondé d'ailleurs de l'action d'une portion du remède qui y paffe, opère le même effet; & les évacuations qui en font la fuite, foulagent le malade. Il refte cependant toujours un fond de douleurs, que les lavemens, faits avec la décoction de pavots, ou de philonium romanum, & l'huile de noix, ont coutume d'appaifer.

Indépendamment de ce ſecours, qui ne ſeroit que momentané, j'ai toujours fait prendre à ces malades un grain de la maſſe des pilules ſédatives, le ſoir, vers le temps du ſommeil.

C'eſt la conduite que j'ai toujours gardée dans la cure des coliques de Peintres, ou de Potiers, ſurtout dans les premiers jours. Alors, les matières métalliques, qui ne ſont encore arrêtées que dans les premières voies, & qui n'ont pas eu le tems d'être transférées ailleurs, peuvent aiſément être entraînées par le vomiſſement & les purgatifs; mais ſi ces malades n'ont pas été aſſez promptement ſecourus, & que ces matières digérées & confondues avec la maſſe alimentaire, aient paſſé dans les voies de la circulation, les maux qu'elles produiront ſeront ſoumis au remède que nous allons indiquer.

Comme ces portions de métaux

ont été digérées, mêlées avec le chyle, &, comme lui, distribuées dans toute l'habitude du corps; il est nécessaire que le remède qui doit les détruire suive la même route, & ait la propriété de s'unir à tous les liquides, sans crainte d'altérer la texture délilate des capillaires qui les contiennent. L'expérience & la raison s'accordent en cela sur la vertu du savon hépatico-sulphureux, ou savon minéral. Ce remède continué aussi longtemps que les symptômes l'exigent, aidé des purgatifs que les circonstances peuvent indiquer, dissout mieux qu'aucun autre que je connoisse, jusqu'aux plus petites particules métalliques devenues la source de tous les symptômes cruels dont ces malheureux malades sont vexés.

Pour accélérer la cure, & favoriser encore l'action de ce remède, je lui associe souvent l'usage du bain, dans lequel on a mêlé depuis demi-once

jusqu'à une once & demie du savon hépatico-sulphureux, dissous dans suffisante quantité d'eau. On conçoit aisément que cette eau savonneuse, qui passe à travers les pores de la peau, a la même action dissolvante, & concourt à la même fin.

Ces remèdes pourront avoir, comme je le pense, des effets plus étendus; c'est ce que des tentatives sages, des expériences réitérées & des succès pourront décider beaucoup mieux que moi qui les ai presque toujours circonscrits à ces genres de maux. Mais avant d'exposer ces remèdes qu'il me soit permis de rapporter l'observation suivante.

Au mois de Juillet dernier, (1781) M. le Comte de Grave, Maréchal de Camp, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ayant demandé à un de ses gens, de lui apporter un verre de tisanne composée de plusieurs racines dont il devoit

commencer l'ufage pour fe foulager de douleurs vagues qu'il reffentoit; ce Domeftique, au lieu de tifanne, lui donna un verre contenant plus de demi-feptier d'extrait de Saturne du fieur Goulard, Chirurgien de Montpellier. Comme M. le Comte de Grave ignoroit quel devoit être le goût de la tifanne qui lui avoit été prefcrite, & qu'il ne connoiffoit pas davantage le goût d'extrait de Saturne, il but, cependant avec beaucoup de répugnance, & une forte d'horreur, tout le gobelet qui lui avoit été offert. A peine l'eût-il avalé, qu'il fentit dans toute la bouche, à la langue, au palais, & dans tout le pharinx, une conftriction des plus violentes, & même fi forte, que les mouvemens de la langue étoient plus difficiles, & le fon de voix changé. Ce fentiment fe propageoit jufqu'à l'eftomac, où les douleurs commençant à fe faire fentir, fufcitèrent

bientôt le vomiſſement, dont la cauſe n'étoit plus ignorée par l'aveu du Domeſtique, qui avoit confeſſé ſa mépriſe. Il but beaucoup d'eau tiède, pour aider le vomiſſement, qui ne donnoit aucun relâche. Il prit du lait qu'il vomit caillé preſqu'auſſitôt ; il rejetta auſſi très-promptement un grand gobelet d'huile qu'on lui avoit fait prendre.

Il y avoit déjà preſque deux heures que ces accidens duroient lorſque j'arrivai. Après qu'on m'eût rendu compte de l'état de la bouche, & que M. le Comte de Grave m'eût dit que la principale douleur qu'il éprouvoit étoit à l'eſtomac, & que les vomiſſemens n'avoient pas ceſſé depuis le moment qu'il avoit avalé cet extrait de Saturne, je n'héſitai pas ſur le parti que je devois prendre. Je ne crus cependant point devoir mettre en uſage le moyen que je voulois employer, ſans avoir auparavant

tout-à-fait vidé l'eſtomac encore ſurchargé de lait caillé & d'huile, dont la préſence ſe ſeroit oppoſée à l'efficacité du remède que j'allois lui faire prendre; c'eſt pourquoi je conſeillai d'exciter le vomiſſement avec la barbe d'une plume plongée dans le gozier. Lorſque l'on m'eut dit que l'eau tiède que M. le Comte de Grave avaloit, reſſortoit toujours blanche & ſans aucune des matières qu'il avoit priſes, telles que l'huile & le lait, je lui fis boire, & très-conſécutivement, de l'eau chaude blanchie avec le ſavon ordinaire. Le premier & le ſecond verre ne tardèrent pas à être rejettés; mais ce fut heureuſement là le terme de ſes vomiſſemens. Il bût encore quelques verres de cette eau de ſavon, qui changea le ſentiment de douleur de l'eſtomac, en celui de péſanteur ſeulement. Je commençai alors à bien augurer du ſuccès, & ce qui me confirma dans

cette opinion, fut le retour de la ſenſation du goût, qui juſqu'à ce moment avoit été entièrement perdu. Je recommandai au malade d'inſiſter pendant tout le courant du jour ſur cette eau ſavonneuſe, & de ne prendre aucune autre boiſſon, pas même de bouillon léger; je lui recommandai auſſi de ne point prendre de lavèment dans la crainte où j'étois que leur action ne déterminât à faire deſcendre dans le canal inteſtinal quelques portions de l'extrait de ſaturne, ce qui dans la ſuite auroit pu être la ſource de violentes coliques.

Après environ douze heures, je me rendis chez M. le Comte de Grave, que je trouvai très-bien, à l'abattement près, effet des ſecouſſes violentes du vomiſſement. Il me raconta qu'il n'avoit pas vomi, ni même eu de nauſées depuis les deux premiers verres d'eau de ſavon qu'il avoit vomis en ma préſence; qu'il

n'avoit plus de douleurs à l'eſtomac ; & qu'il n'y ſentoit pas même de peſanteur, malgré cinq à ſix pintes d'eau de ſavon qu'il avoit bues en mon abſence. Je lui conſeillai de prendre à une heure de diſtance l'une de l'autre, un lavement d'eau de ſavon, & de commencer dès le lendemain matin, à boire des eaux bonnes, juſqu'à la concurrence d'une pinte diſtribuée en ſix verres, laiſſant une demi-heure d'intervalle entre chaque. Outre cela, je l'engageai encore à prendre dans le courant de la journée, pour toute boiſſon, ſon eau de ſavon, une nourriture légère, & quelques lavemens d'eau ſavonneuſe. Ce régime, continué pendant pluſieurs jours, mit M. le Comte de Grave en état d'être purgé efficacement. Il prit encore pendant quelques jours quelques verres d'eau Bonne, & ſa ſanté fut entièrement rétablie.

Je crois devoir faire ici quelques réflexions sur les raisons qui me déterminèrent à me servir de l'eau de savon dans les circonstances pressantes où j'étois. L'extrait de saturne n'est autre chose que la dissolution du plomb par l'acide du vinaigre. Lorsque le vinaigre a dissout la litharge, il prend une teinte un peu rougeâtre. Mais cette couleur se change bientôt en blanc, si l'on ajoute une cuillerée à café de cette liqueur, à une pinte d'eau : c'est alors ce qu'on appelle l'eau végéto-minérale du sieur Goulard, laquelle est astringente, & ne doit pas être indistinctement employée dans les maladies extérieures ; elle est prohibée par les Médecins les plus célèbres dans les maladies internes ; or, si une cuillerée à café de cet extrait, étendu dans une pinte d'eau, ne peut indifféremment être appliqué au-dehors, quels dangers M. le Comte

de Grave n'a-t-il donc pas courus ; en avalant au moins dix onces de cet extrait pur.

L'impreſſion que cet extrait de ſaturne avoit faite dans la bouche, en blanchiſſant toutes les parties qu'il avoit touchées, étoit l'image de celle qu'il avoit faite, en deſcendant par l'œſophage juſque dans l'eſtomac, ſur les membranes duquel il avoit dû exercer une action beaucoup plus forte pendant environ cinq minutes qu'il y avoit réſidé avant le premier vomiſſement.

Dans ces circonſtances, l'émétique étoit inutile, parce que, 1°. il n'a pas la propriété de décompoſer cet extrait ; 2°. l'eſtomac étoit trop douloureux pour l'irriter encore, en ſuppoſant que l'émétique pût agir ſur ſes membranes. Le lait ne pouvoit pas être plus utile, parce que cet extrait conſerve encore aſſez d'acide pour le coaguler ; d'où il

résulte des masses cazéeuses, dont la présence ne peut être que très-nuisible. Les huiles ne pouvant pas être plus salutaires, je me déterminai donc à faire prendre de l'eau blanchie par le savon, dans la persuasion où j'étois que l'acide qui tenoit le plomb en dissolution, venant à s'unir à l'alkali fixe du savon, dégageroit le plomb, qui, à l'aide de beaucoup de boisson, seroit facilement porté au-dehors.

Mais comme il étoit possible que le plomb, privé de son dissolvant, & précipité par l'alkali fixe du savon, demeurât dans les intestins, & occasionnât des coliques, je conseillai l'usage des eaux Bonnes, lesquelles contenant un peu de foie de soufre, étoient plus propres que toute autre à dissoudre les restes de matières métalliques, & à délivrer le malade des suites fâcheuses d'un événement périlleux.

La conduite que j'ai tenue dans cette occaſion, laquelle eſt un événement aſſez rare, auroit le même ſuccès dans les douleurs de coliques occaſionnées par l'uſage du vin lithargiré, principalement ſi on employoit ce remède immédiatement ou peu de temps après l'avoir bu ; mais comme les falſificateurs de vin le préparent de manière à n'être ſouvent reconnu qu'après avoir fait des impreſſions dangereuſes, on ne pourra calmer les accidens & détruire les déſordres que ce vin auroit pu occaſionner, qu'en faiſant uſage des remèdes ci-après indiqués, dont je me ſuis ſervi pendant beaucoup d'années avec les plus grands ſuccès.

Obſervation ſur l'effet du foie de ſoufre.

Il ne ſera pas hors de propos, je penſe, de rapporter dans cette Diſſertation, un fait qui conſtate, de

la manière la plus évidente, l'effet ſalutaire du foie de ſoufre.

Au mois d'Août 1764, étant à Brou, chez M. le Garde des Sceaux, on nous raconta, pendant le dîner, qu'un valet de ferme du voiſinage étoit prêt d'expirer pour avoir pris de la mort-aux-rats. Je me fis conduire à la ferme, où je trouvai le malade, qui me parut avoir environ vingt-trois à vingt-quatre ans, & être d'une conſtitution très-robuſte. Il étoit preſque ſans connoiſſance depuis environ douze heures, pendant leſquelles il n'avoit ceſſé de vomir & d'évacuer très-abondamment. Le hoquet qui avoit ſuccédé aux vomiſſemens, les mouvemens convulſifs dans les muſcles du viſage, dans ceux des bras & des jambes, la contraction du pouls à peine ſenſible, un froid général, tout enfin annonçoit une mort très-prochaine.

Aux queſtions que je fis, on ré-

pondit que ce garçon, en préparant de la mort aux-rats, en avoit ſans doute avalè par imprudence. On me fit voir auſſitôt cette mort-aux-rats, que je reconnus aiſément être de l'arſenic.

Ne voyant pas un moment à perdre, je demandai s'il y avoit du ſoufre dans la maiſon ; m'ayant été répondu que non, je demandai s'il y avoit des allumettes, & l'on m'en apporta auſſitôt pluſieurs bottes.

Je fis mettre de la cendre dans de l'eau ; & quand elle me parut aſſez chargée de ſel alkali fixe, je paſſai la liqueur à travers un linge, & je fis bouillir en même-temps dans cette eau, la partie ſoufrée des bottes d'allumettes. Lorſque l'eau commença à prendre une teinte un peu jaune, & à répandre l'odeur de foie de ſoufre, je fis mettre, dans environ trois chopines de cette eau, une tête de pavot ; &, après quelques momens d'ébullition,

d'ébullition, je passai la liqueur, dans laquelle je délayai environ un quarteron de miel.

Ce ne fut pas sans beaucoup de peines, que l'on fit prendre à ce malheureux agonisant quelques cuillerées de cette liqueur.

Quoiqu'elle fût assez dégoûtante, ce pauvre garçon l'avaloit cependant avec moins de répugnance que le bouillon ou le vin, qui, ressuscitant le vomissement, augmentoit le hoquet.

Je lui fis aussi donner des demi-lavemens avec la même liqueur.

Ce garçon avoit à peine pris un demi-setier de cette boisson, que les hoquets s'éloignèrent, & que la convulsion des muscles des bras & des jambes parut un peu se calmer.

Après avoir contiuué pendant cinq à six heures l'usage de cette boisson, ce garçon commença à distinguer les objets & à reconnoître ses camarades.

Je conſeillai d'inſiſter pendant toute la nuit ſur la même boiſſon.

Le lendemain matin je trouvai le malade beaucoup mieux ; les mouvemens convulſifs étoient appaiſés ; le hoquet étoit très-rare ; les mouvemens du pouls étoient doux, & la reſpiration facile ; mais le ventre étoit fort douloureux ; nulles évacuations par les ſelles, & très-peu d'urine ; une extrême foibleſſe étoit la ſeule choſe dont le malade ſe plaignît.

Comme juſqu'alors il n'avoit pu prendre aucune nourriture ; que le bouillon, le jaune d'œuf, & même le vin, rappelloient auſſitôt le vomiſſement, & qu'il n'y avoit que la ſeule boiſſon dont on vient de parler, qui paſſât librement ; j'y fis ajouter de la râpure de croûte de pain, dont on fit une panade extrêmêment légère, que je conſeillai de lui continuer pendant quelques jours.

Avant de revenir à Paris, je desirois ardemment m'éclaircir sur la cause qui avoit jeté ce malade dans le plus grand péril : c'est pourquoi je lui demandai s'il avoit pris de la mort-aux-rats. Il me dit très-positivement que non ; mais qu'ayant besoin de se purger, il avoit laissé pendant plusieurs jours, au moins un demi-setier de vin dans un gobelet qu'il appeloit *purge-tout* ; me l'étant fait apporter, je le reconnus bientôt pour être un gobelet de régule d'antimoine. Il me dit aussi qu'ayant préparé le soir de la pâte avec la mort-aux-rats, il avoit remué, sans avoir lavé ses mains, le vin qui étoit dans son gobelet ; qu'il l'avoit bu tout de suite, & que peu après il avoit vomi & étoit tombé dans l'état où je l'avois trouvé.

Ces accidens peuvent être l'effet de la dissolution du régule d'antimoine par le vin qui avoit séjourné

pendant quelques jours dans ce gobelet *purge-tout*. Peut-être auſſi l'arſenic a-t-il contribué à en rendre l'effet plus périlleux : c'eſt ce que je ne puis décider. Quoiqu'il en ſoit, le foie de ſoufre, dans cette circonſtance, étoit le ſeul remède qui pût calmer les accidens, en décompoſant & s'uniſſant à l'une ou à l'autre ſubſtance métallique, ou à toutes deux enſemble, ainſi qu'on l'a déjà fait voir.

Ce garçon enfin, ayant fait uſage de la panade pendant quelques jours, & ayant pris des lavemens avec la liqueur hépatique, auxquels on ajoutoit l'huile de noix, les accidens ſe calmèrent, & en fort peu de temps ſa ſanté fut rétablie. La ſeule choſe, néanmoins, qui lui reſta, fut l'averſion pour le vin, qui, toutes les fois qu'il en buvoit, lui donnoit des nauſées.

Ce traitement rural m'a ſi bien

réussi, que j'ai cru devoir en faire ici mention, pouvant être de la plus gande utilité pour les habitans des campagnes.

On a déjà vu, en parlant du mercure, pag. 4, que, dissout dans l'acide nitreux, & saturé d'alkali fixe, il forme un précipité blanc, bien différent de celui qui est précipité par le sel marin, puisque celui-ci est une sorte de sublimé corrosif, moins scarotique, à la vérité, que le vrai sublimé corrosif. Cependant on a vu aussi que ce premier précipité causoit les plus grands désordres. On a dû, en même-temps, remarquer que la dissolution du sublimé corrosif, saturé d'alkali fixe, formoit un vrai précipité rouge, qui seul mérite le nom de précipité, tandis que celui qu'on appelle précipité rouge, diffère beaucoup de celui-ci, qui est bien moins caustique, mais l'est toujours trop, pour

ne pas expoſer aux plus grands dangers les malades qui l'ont pris.

En parlant des déſordres que ces chaux métalliques ont coutume de produire dans l'eſtomac, les inteſtins & les autres parties du corps où elles ont été transférées, nous avons remis à expoſer les moyens les plus propres à arrêter, à adoucir, & même à détruire les effets dangereux de ces diſſolutions perfides, ſoit qu'elles aient été ſuivies de boiſſons alkalines ou non.

Le moyen dont je me ſuis ſervi le plus utilement, dans des circonſtances auſſi délicates, eſt le ſavon hépatico-ſulphureux, qui m'a réuſſi principalement lorſque les parties ou les chaux métalliques avoient été dépoſées, n'avoient pas encore ſouffert aſſez d'altération, pour ôter tout eſpoir de guériſon. On pourra donc ſe flatter de ſoulager, & même de guérir radicalement ces malades,

tant par l'uſage continué du ſavon minéral, que par les autres moyens indiqués dans la cure.

REMÈDES GÉNÉRAUX

ET PARTICULIERS,

Contre les maladies qui procèdent des ſubſtances métalliques.

MOCHLICUM des RR. PP. Religieux de la Charité, contre les coliques de Peintres & de Potiers.

CE remède, qui ne doit ſa célébrité qu'à ſes grands ſuccès, mérite à juſte titre de trouver place ici.

Prenez verre d'antimoine réduit en poudre très-fine, un gros.

Sucre candi, réduit en poudre très-fine, deux gros; mêlez-lez très-exactement, & enfermez cette poudre dans un bocal.

La doſe en eſt depuis un ſcrupule

juſqu'à deux, que l'on fait prendre au malade le matin, à jeûn, dans un très-petit verre d'eau.

Il faut avoir attention de ne laiſſer boire le malade qu'après pluſieurs ſecouſſes & ſoulèvemens d'eſtomac.

SAVON MINÉRAL,

ou Savon hépatico-ſulphureux.

Prenez ſix onces de foie de ſoufre fait avec deux parties d'alkali fixe calcaire, (des Scrophules, Tom. II, pag. 82) & une partie de fleurs de ſoufre; mettez en poudre dans un mortier de marbre, & verſez deſſus quantité ſuffiſante d'eau pure pour diſſoudre le foie de ſoufre: deux ou trois onces, à peu près, ſuffiſent.

Lorſque le foie de ſoufre ſera diſſout, la liqueur ſera d'un vert obſcur & foncé. Verſez enſuite deſſus cinq onces d'huile d'amandes douces

très-récentes ; placez le mortier dans un bain-marie ; quand l'eau commencera à bouillir , vous remuerez la matière avec un pilon de marbre ou de buis, ce que vous continuerez jusqu'à ce que l'huile soit intimément unie au foie de soufre , & que la matière ait pris la consistance d'un miel épais.

Si cependant , après le refroidissement , la matière n'avoit pas encore acquis la consistance d'un savon mou , il faudroit remettre le mortier dans le bain - marie , jusqu'à ce qu'enfin cette masse , de couleur verte , eût acquis une consistance plus épaisse. On étendra cette matière sur des assiettes de fayance , que l'on tiendra dans un lieu sec & chaud , & on aura soin de la remuer de temps en temps. La combinaison intime est difficile ; elle se fait néanmoins avec le temps.

Si après un mois , ou environ ,

cette matière savonneuse n'avoit pas encore acquis assez de consistance pour en former des pilules, & que l'on eût observé que l'huile fût en excès, on l'étendroit alors sur du papier Joseph, lequel, absorbant la quantité d'huile surabondante, réduiroit enfin cette matière au degré de consistance desiré.

1°. Ce savon jouit de toutes les propriétés attachées au savon ordinaire, c'est-à-dire qu'il est soluble dans les huiles, les graisses, l'esprit-de-vin, & dans l'eau, qu'il teint en vert. 2°. Son goût est moins âcre que celui du savon commun : dissout dans la bouche, il laisse sur la langue une sensation acide, & répand une odeur hépatico-sulphureuse. 3°. Il a, outre cela, l'avantage de s'unir aux substances métalliques, d'en énerver, & même d'en détruire toutes les qualités nuisibles.

La dose de ce remède est, pour

les adultes, depuis six jusqu'à dix-huit grains, & même plus, dont moitié le matin, & l'autre moitié le soir, en prenant par-dessus chaque dose, un verre de la tisanne laxative ci-après.

La dissolution du foie de soufre est si dégoûtante, & d'une odeur si désagréable, que les malades ne peuvent la prendre sans beaucoup de répugnance; elle est d'ailleurs tellement âcre, qu'elle cause des nausées, & suscite même le vomissement; c'est pourquoi je l'ai combiné avec l'huile pour en faire un vrai savon, lequel, ayant toutes les autres propriétés du savon, se mêle & s'unit intimément à toutes les humeurs, &, circulant avec elles, s'unit aux matières métalliques qu'il rencontre.

Or, comme il a déjà été prouvé que le soufre mitige, adoucit & énerve l'action de ces substances vénéneuses, on ne doit pas être surpris

que ce remède opère les excellens effets que j'ai conſtamment obſervés dans ſon uſage.

Je remarquerai ſeulement qu'il eſt eſſentiel que les malades s'abſtiennent de tout acide, & même de vin, pendant tout le temps qu'ils prendront ce remède, pour les raiſons déjà alléguées.

TISANNE LAXATIVE.

Prenez ſquinne, gayac, polipode de chêne, ſalſe-pareille, ſenné mondé & ſel de ſeignette, de chaque deux gros; faites bouillir dans trois chopines d'eau, & réduire à pinte; faites-y alors infuſer trois gros de ſaſſafras; vous paſſerez la liqueur lorſqu'elle ſera réfroidie.

Le malade prendra un verre de cette boiſſon par-deſſus chaque doſe du ſavon ci-deſſus, obſervant de ne prendre d'alimens qu'envirou trois heures aprés.

Malgré la liberté du ventre, que ces remèdes procurent ordinairement, il eſt encore néceſſaire de purger les malades au moins tous les huit ou dix jours.

PILULLES SÉDATIVES.

Prenez une once de bon laudanum coupé par petits morceaux, que vous mettrez dans un matras, & verſez deſſus une chopine de vinaigre diſtillé; vous placerez le matras au bain de ſable à un feu très-doux, ayant ſoin de le remuer de temps en temps; après vingt-quatre heures de digeſtion, vous filtrerez ſa liqueur, qui ſera rouge, &, l'ayant miſe dans une capſule de verre, que vous placerez au bain de ſable, vous ferez lentement évaporer juſqu'à conſiſtance d'extrait ſolide, que vous mettrez dans un vaſe, ayant ſoin de le garantir de l'humidité, qu'il pren-

droit facilement, & qui le faiſant preſque tomber en déliquium, le mettroit hors d'état d'être formé en pilulles.

La doſe eſt communément d'un grain le ſoir, & d'un autre grain le matin, ſi les douleurs d'entrailles perſévèrent malgré l'uſage des lavemens émollians & calmans.

Ce remède eſt de tous les calmans celui qui a le moins d'inconvéniens, & qui réunit les plus grands avantages. Il appaiſe les douleurs ſans contraindre ni forcer au ſommeil; il ne cauſe ni ſtupeur, ni engourdiſſement, & le repos qu'il procure, n'eſt dû qu'à une ſorte de relâchement dans les parties ſenſibles, d'où naît la douce tranquillité dont jouiſſent les malades peu de momens après l'avoir pris. Ce calmant ne provoque pas toujours au ſommeil, mais répand dans toute l'habitude du corps un bien être d'autant plus heureux, qu'il

a ſouvent été précédé de douleurs cruelles. Ces pilulles, que je nomme ſédatives, m'ont toujours ſi bien réuſſi dans les maladies dont il s'agit, que je ne puis trop exhorter à en faire uſage, non-ſeulement en pareil cas, mais encore dans toutes les circonſtances où l'on eſt obligé de recourir aux calmans ordinaires, qui, comme on ſait, ſuſpendent les ſécrétions, leſquelles, ſous l'uſage de ce remède, ne ſont pas même ralenties. On peut donc, en toute ſûreté, lorſque le beſoin l'exige, purger le matin les malades qui ont pris la veille au matin un grain de ces pilulles.

Je connois pluſieurs perſonnes qui en font uſage depuis longtemps, & entr'autres une Dame, qui depuis ſept à huit ans, a rarement paſſé un jour ſans en prendre un grain, ce qui a toujours conſtamment, & ſans en augmenter la doſe, tempéré &

calmé tout-à-fait des mouvemens convulsifs, qui depuis longtemps faisoient le tourment de sa vie.

Je crois qu'il ne sera pas hors de propos de rendre compte des raisons fondées sur l'observation, qui m'ont déterminé à combiner l'acide du vinaigre avec l'opium.

Il y a vingt-cinq ans qu'une Dame, âgée d'environ quarante ans, dans un délire mélancolique, avala à peu près une once de laudanum de sydenham, dans le dessein de se faire mourir. Ses femmes s'en étant assez tôt apperçues, m'envoyèrent prier d'aller secourir leur maîtresse, qui étoit sans connoissance. Elles me dirent, en me montrant le flacon où avoit été la liqueur, que leur maîtresse avoit avalé, il y avoit deux heures, ce que ce flacon contenoit. Cette dame avoit la pâleur de la mort; une sueur froide & générale; les mouvemens du poulx à peine sensibles; la

respiration très-gênée ; nul entendement ; aucun mouvement dans la pupille ; tout enfin annonçoit une mort prochaine. Mon premier soin fut de lui faire respirer de l'eau de luce dont j'étois toujours muni. L'irritation que cette eau suscita parut la ranimer pour un moment ; mais elle retomba bientôt dans le même état. Comme elle ne pouvoit avaler, je crus ne devoir mieux faire que de répandre autour d'elle, & sans ménagement, de l'alkali volatil. Pendant que j'étois occupé à observer les mouvemens que cet alkali produisoit, ses domestiques répandant d'ailleurs beaucoup de vinaigre sur des pelles chaudes, je m'apperçus que cette vapeur paroissoit agir plus efficacement que l'alkali volatil. Et en effet, toutes les fois qu'elle respiroit directement cette fumée acide, la respiration devenoit plus ample ; le cœur se contractoit plus sensible-

ment ; les battemens du pouls commencèrent à se faire sentir plus distinctement. J'avois jusqu'alors vainement essayé de la faire boire, lorsqu'après avoir reçu une grande quantité de vapeur acide, j'apperçus dans le larynx un mouvement qui me fit présumer qu'elle pouvoit avaler. J'envoyai aussitôt chercher de l'esprit de vinaigre ; j'en mis dans de l'eau, avec un peu de sucre, que je lui fis avaler par cuillerées. J'insistai pendant cinq à six heures que dura cet état de mort, après lesquelles j'eus le bonheur de la voir revenir à la vie.

Comme l'acide du vinaigre avoit si merveilleusement agi sur la grande quantité d'opium que cette Dame avoit prise, je regardai avec raison cet acide comme un antidote souverain contre les dangereux effets de l'opium. Il est facile de voir que l'acide du vinaigre affoiblit tellement

la vertu assoupissante de l'opium, qu'il résulte de cette combinaison un excellent remède.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre : *Traité des Scrophules, vulgairement appelées Écrouelles ou Humeurs Froides, troisième Partie, contenant l'examen analytique des nouveaux procédés qui composent le Remède anti-scrophuleux, suivie de deux Dissertations Médico-Chimiques, &c. Par M. LALOUETTE, pere, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c.* Je pense que cette troisième Partie, encore plus intéressante que les deux premières, en ce qu'elle contient tous les procédés de l'Auteur, est de même très-propre à contribuer au progrès de la Médecine, & qu'elle est très-digne de l'impression. A Paris, ce 26 Mai 1782. MACQUER.

